



*Au service
des peuples
et des nations*

**PROJET COMMUNE DU MILLENAIRE DE BONOU POUR UN
DEVELOPPEMENT DURABLE
(PCM-BONOU)**

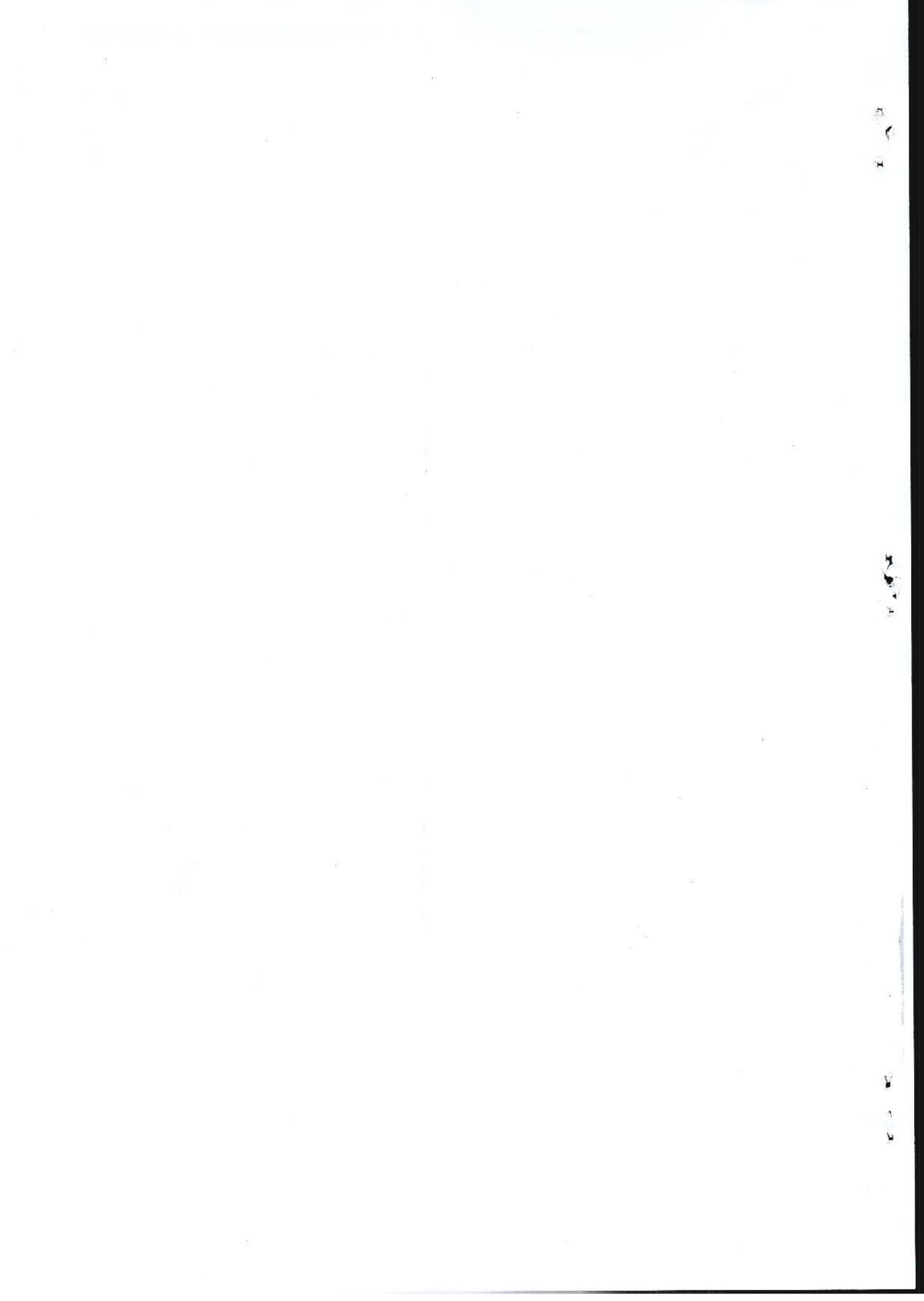
Entre

Le Gouvernement de la République du Bénin

Et

Le Programme des Nations Unies pour le développement

Septembre 2015



Titre du Projet : Projet Commune du Millénaire de Bonou pour un Développement Durable (PCM-Bonou).

Effet UNDAF/CPD : D'ici à fin 2018, les populations rurales et périurbaines, notamment les jeunes et les femmes dans les Commune d'intervention accroissent leur revenu et améliorent leur sécurité alimentaire.

Produits escomptés de l'UNDAF :

Produit 1.2. : Le Gouvernement, les collectivités locales et les Organisations de la Société Civile (OSC) ont des capacités accrues pour mettre en place un environnement propice à l'émergence et au développement de la micro-entreprise et PME/PMI et à la création d'emplois décents.

Produit 1.3. : Les institutions nationales et locales, les populations pauvres et les groupes vulnérables disposent de capacités accrues pour améliorer la production agricole, pastorale et halieutique.

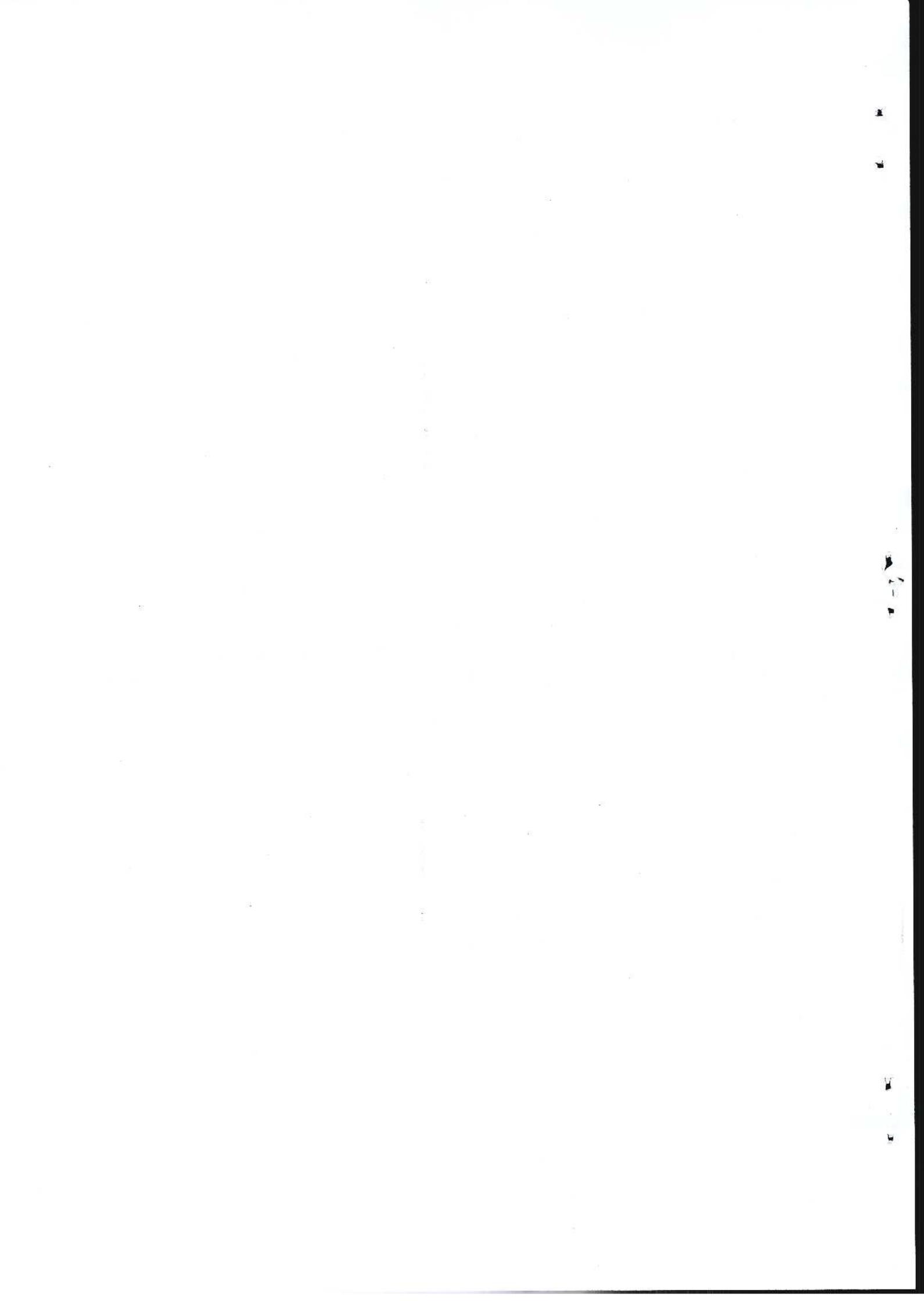
Principaux produits attendus du projet :

- Les autorités locales, les jeunes et les femmes ont davantage de capacités, de compétences et de facilités d'installation pour la promotion de l'entrepreneuriat ;
- Les populations pauvres et les groupes vulnérables disposent de capacités accrues pour assurer leur sécurité alimentaire et leur adaptation aux effets néfastes des changements climatiques ;
- Les centres de santé de Bonou ont davantage de capacité à offrir des services de meilleure qualité et à plus haut impact en santé maternelle et infantile y compris dans les domaines du VIH/Sida et de la planification familiale ;
- Les acteurs du système éducatif de la Commune de Bonou ont des capacités accrues pour assurer l'accès, le maintien et les performances scolaires des enfants notamment les jeunes filles ;
- L'accès à l'approvisionnement en eau potable, aux services d'hygiène et à l'assainissement de base est assuré ;
- Les cadres à divers niveau de la Commune de Bonou ont des capacités en gestion administrative et économique.

Partenaire de mise en œuvre :

- Primature chargée du Développement Economique, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Promotion de la Bonne Gouvernance.

f



Brève description

En septembre 2000, 191 pays dont le Bénin, se sont réunis à l'occasion du Sommet du Millénaire des Nations Unies en vue de renforcer la prise de conscience et l'engagement du monde en faveur des idéaux de paix, de justice et d'égalité des peuples. Ce Sommet a abouti à l'adoption de la Déclaration du Millénaire et de la vision consensuelle d'atteindre au plan mondial et au niveau de chaque pays, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'horizon 2015. Pour aider les pays à atteindre ces objectifs, le Système des Nations Unies a conçu un projet dénommé « Villages du Millénaire » et comprenant des stratégies pratiques identifiées pour réduire la pauvreté par l'accroissement des infrastructures et du capital humain, tout en favorisant l'égalité des sexes et la durabilité environnementale.

S'inspirant de cette approche, le Gouvernement du Bénin a lancé en 2011, son propre projet dénommé « Projet d'appui à l'opérationnalisation des Villages du Millénaire (PVM) ». Douze (12) villages ont été retenus pour la mise en œuvre dudit projet. Le soutien financier du Japon a permis de lancer et d'opérationnaliser avec succès la phase pilote dans les villages de Kandérou, Founougo A et Founougo B dans la Commune de Banikoara. Encouragé par les résultats obtenus dans ces villages entre 2011 et 2015, le Gouvernement du Bénin a décidé de passer au stade de « Commune du Millénaire » avec une première application à la Commune de Bonou à compter d'octobre 2015 à travers un nouveau projet dénommé « Projet Commune du Millénaire de Bonou pour un Développement Durable (PCM-Bonou) ». L'objectif général de ce projet est de promouvoir le développement durable à travers un processus intégré et participatif conduisant à l'amélioration des conditions de vie et du bien-être de la population de Bonou. Il vient en appui à la mise en œuvre du Plan de Développement de la Commune (PDC) et de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRIP).

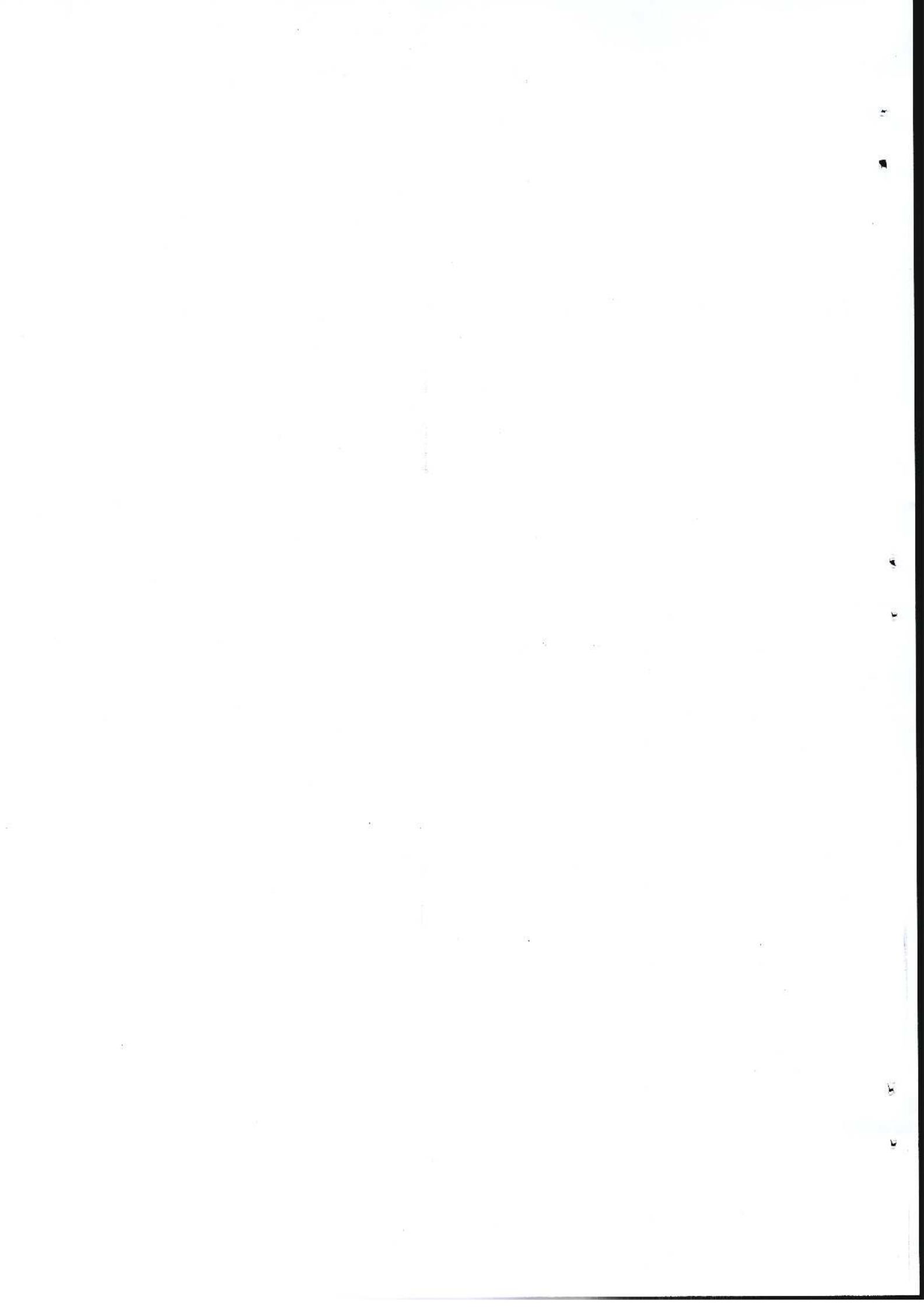
Le projet couvre les cinq (5) arrondissements¹ que compte la Commune et concerne directement une population estimée actuellement à 44 430 habitants². Il intègre des améliorations spécifiques en termes d'approche. L'une est qu'il s'ouvre aux objectifs de développement post-2015 qui prennent en compte la dimension « durable » du développement sans occulter la dimension « sécurité humaine ». Une autre spécificité majeure est la taille de sa cible territoriale qui n'est plus le village, mais plutôt la Commune. Par ailleurs, des Zones Economiques de Développement (ZED) seront définies suivant les potentialités de chaque arrondissement. En plus d'une composante Gestion et administration, le PCM-Bonou comprend six (06) composantes principales : (1) la promotion du développement économique local ; (2) l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle y compris les adaptations aux effets néfastes des changements climatiques ; (3) le développement des services sanitaires de qualité ; (4) l'amélioration de l'accès à l'éducation primaire pour tous les enfants (garçons et filles) ; (5) le renforcement de l'accès à l'approvisionnement en eau potable et aux services d'hygiène et d'assainissement de base ; et (6) l'amélioration de la gouvernance locale.

D'une durée de cinq ans, le projet est financé essentiellement par le Japon sur les fonds de contrepartie de dons japonais pour un montant de 6 000 000 US \$ complété par la contrepartie du Gouvernement du Bénin pour un montant de 1 000 000 US \$ et celle de la Mairie pour 100 000 US \$. Le PNUD y apporte 500 000 US \$ ce qui porte le coût total du projet à 7 600 000 US \$.

¹ Ces arrondissements sont : AFAME, ATCHONSA, DAME-WOGON, HOUNVIGUE et BONOU.

² RGPH 4, 2013.

P. H.



Produit du Plan Stratégique : Output 1.2.	
Award ID :	_____
Date de début :	Oct. 2015
Date de fin :	Sept. 2020
Arrangements de gestion :	NEX

Total des ressources nécessaires :	7 600 000 \$
Total des ressources allouées:	7 600 000 \$
• Gouvernement du Japon : <i>(fonds de contrepartie de dons)</i>	6 000 000 \$
• PNUD :	500 000 \$
• Gouvernement du Bénin :	1 000 000 \$
• Mairie de Bonou :	100 000 \$
<i>1\$ = 500 FCFA</i>	

Approuvé au nom du :	Signature	Date	Nom/Titre
Gouvernement du Bénin	 	<i>19 OCT 2015</i>	Lionel ZINSOU Premier Ministre chargé du Développement Economique, de l'Évaluation des Politiques Publiques et de la Promotion de la Bonne Gouvernance
Programme des Nations Unies pour le développement	 	<i>19 oct 2015</i>	Rosine SORI-COULIBALY Représentant Résident

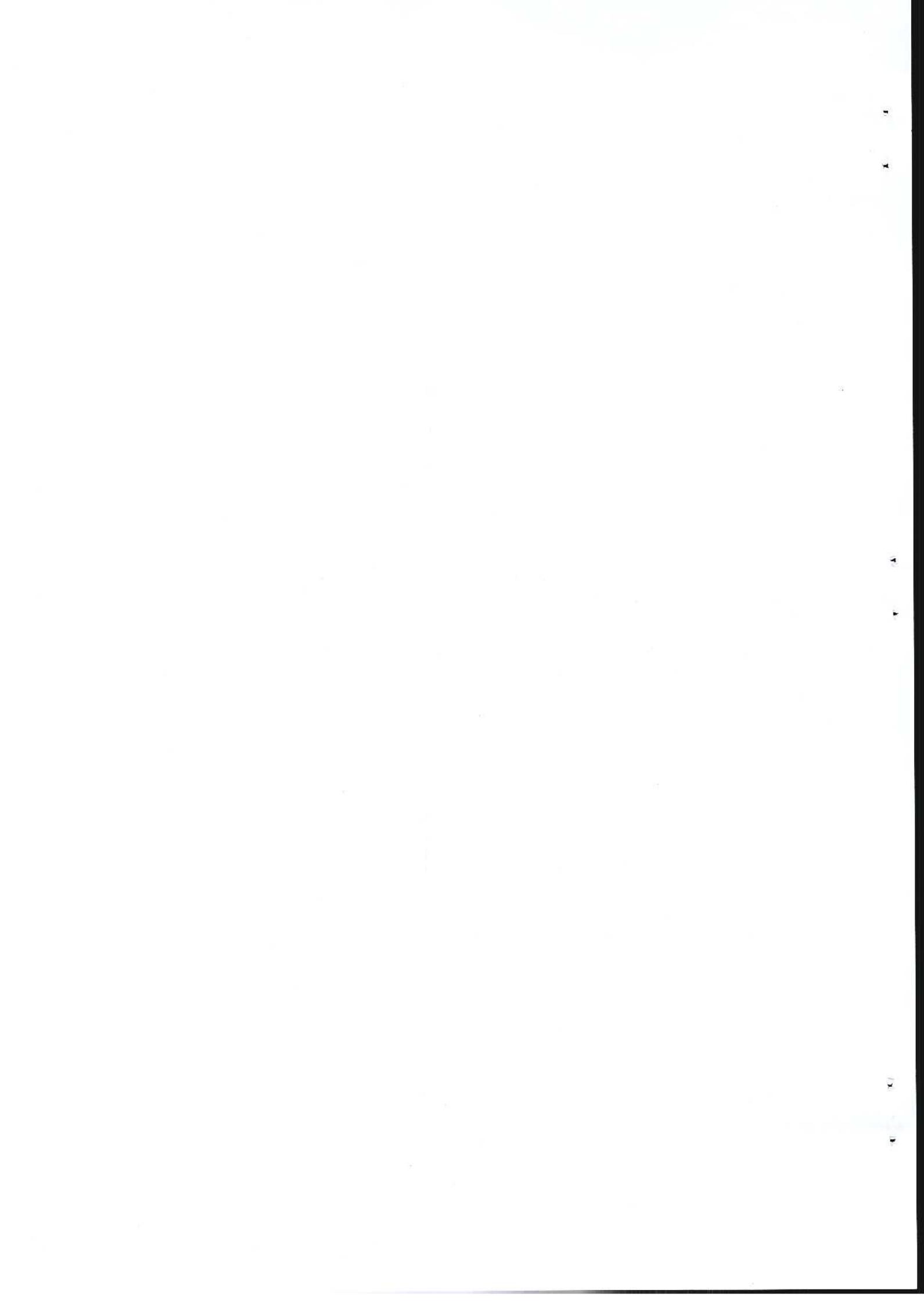
Handwritten signature and symbol

201 100 1



Liste des acronymes

AGVSA	: Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire
BPC	: Business Promotion Center
CePED	: Centre de Partenariat et d'Expertise pour le Développement Durable
CCP	: Comité Communal du Projet
CLCAM	: Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
CPD	: Document de Programme Pays
CREP	: Caisse Rurale d'Épargne et de Prêt
CSC	: Centre de Santé Communale
C-ZED	: Comité de mise en œuvre des ZED
DGEau	: Direction Générale de l'Eau
DNP	: Direction Nationale du Projet
EDS	: Enquête Démographique de Santé
EMICoV	: Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages
EPE	: Equivalent Point d'Eau
FADeC	: Fonds d'Appui au Développement des Communes
GATPA	: Gestion Active de la Troisième Période d'Accouchement
IDH	: Indice de Développement Humain
IFSH	: Indice Factuel de Sécurité Humaine
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
MDAEP	: Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective
MIILD	: Moustiquaire Imprégnée d'Insecticides à Longue Durée d'action
MVIS	: Système d'Information des Villages du Millénaire
NEX	: Exécution Nationale
OMD	: Objectif du Millénaire pour le Développement
ONASA	: Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PADA	: Projet d'Appui au Développement Agricole
PAIA-VO	: Projet d'Appui aux Infrastructures Agricoles dans la Vallée de l'Ouémé
PDAVV	: Projet de Développement de la Vallée
PAPDFGC	: Projet d'Appui à la Préservation, au Développement des Forêts Galeries et Production de Cartographie de Base Numérique
PCM-Bonou	: Projet Commune du Millénaire de Bonou pour un Développement Durable
PEV	: Programme Elargi de Vaccination
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PPEA	: Projet de Promotion de l'Entreprenariat Agricole
PTF	: Partenaire Technique et Financier
PTFM	: Plateforme multifonctionnelle
PVM	: Projet Villages du Millénaire
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RNDH	: Rapport National sur le Développement Humain
SCRIP	: Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
SBEE	: Société Béninoise d'Énergie Electrique
SNIGS	: Système National d'Information et de Gestion Sanitaire
SNU	: Système des Nations Unies
SONU	: Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence
TMM	: Taux de Mortalité Maternelle
UNDAF	: Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
UVS	: Unité Villageoise de Santé
VIH/SIDA	: Virus de l'Immunodéficience Humaine / Syndrome d'Immunodéficience Acquise
ZED	: Zone Economique de Développement

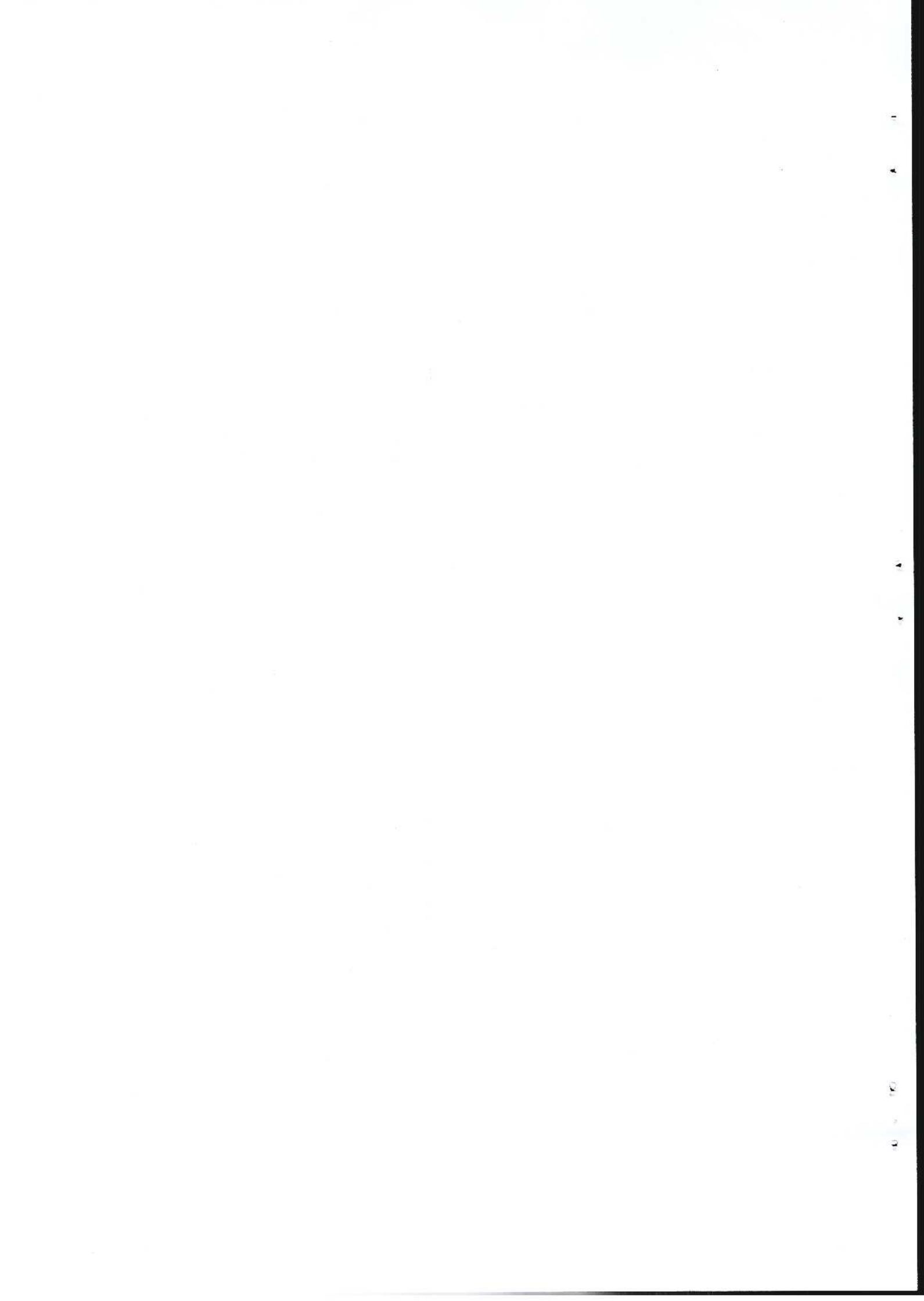


SOMMAIRE

Liste des acronymes	4
I. DEFIS DE DEVELOPPEMENT.....	7
1.1. Contexte global	7
1.2. Problématique de développement durable à Bonou	9
1.2.1. <i>Le pilier économique</i>	10
1.2.2. <i>Le pilier social</i>	13
1.2.3. <i>Le pilier environnemental</i>	15
1.2.4. <i>Le pilier de la gouvernance</i>	18
II. STRATEGIE DU PROJET.....	21
2.1. Justification du projet	21
2.2. Objectifs du Projet	23
2.3. Stratégie d'intervention du projet.....	24
2.3.1. <i>Les bénéficiaires du projet</i>	24
2.3.2. <i>Les approches communautaires de mise en œuvre du projet</i>	24
III. RESULTATS ET PARTENARIAT DE MISE EN ŒUVRE.....	26
3.1. Résultats attendus du projet	26
3.2. Partenariat de mise en œuvre.....	30
3.3. Cartographie des projets en cours d'exécution à Bonou	31
IV. GESTION DES RISQUES DU PROJET	32
V. CADRE DES RESULTATS ET DES RESSOURCES (à peaufiner après les résultats des études de référence)	34
VI. SUIVI ET EVALUATION	39
VII. PLAN DE TRAVAIL PLURIANNUEL.....	43
VIII. ARRANGEMENT DE GESTION.....	49
IX. CONTEXTE LEGAL	57
X. ANNEXES.....	59

LISTE DES ANNEXES

Annexe 01. Rapportage assurance qualité du projet.....	59
Annexe 02. Journal des risques	64
Annexe 03. Plan de Travail de l'Année (PTA) 1	65
Annexe 04. Termes de référence des postes clés de l'équipe d'appui	66
Annexe 05. Matrice diagnostique.....	84
Annexe 07. Contribution des PTFM à l'atteinte des objectifs du PCM-BONOU.....	87
Annexe 08. Liste des arrondissements et villages bénéficiaires du projet.....	88
Annexe 09. Liste des douze (12) Villages du Millénaire au Bénin	89
Annexe 10. Situation des infrastructures d'accès à l'eau potable à Bonou	90
Annexe 11. Carte géographique de la Commune de Bonou	Erreur ! Signet non défini.



I. DEFIS DE DEVELOPPEMENT

1.1. Contexte global

Le Bénin est situé en Afrique de l'Ouest, le long de la côte Atlantique, et couvre une superficie de 114 763 km². Il est classé au 165^{ème} rang sur 187 pays avec un Indice de Développement Humain de 0,476 en 2013 contre 0,427 en 2011. De 1980 à 2013, l'IDH du Bénin est passé de 0,287 à 0,476, soit une augmentation annuelle moyenne d'environ 1,54 %. Selon le rapport sur le développement humain de 2014, le Bénin a donc progressé en valeur absolue en termes d'IDH, mais cette progression n'est pas plus rapide que la progression globale pour permettre une évolution de son classement en valeur relative. Sur le plan macro-économique, la croissance économique, qui était en moyenne de 5 % dans les années 90, traverse depuis 2003 une phase de ralentissement avec une croissance économique moyenne de 3,8 % (Rapport FMI, mai 2013), pour un taux de croissance démographique de 3,5 % (RGPH, 2013). Ainsi, la dynamique de la croissance économique au Bénin est trop lente pour assurer une réduction sensible et durable de la pauvreté. Cette croissance qui ne suit pas le rythme de la croissance démographique subit de la part de celle-ci une pression élevée de la demande sociale qui étouffe les efforts non encore soutenus de développement avec comme corollaire l'accroissement de la trappe à la pauvreté.

L'incidence de la pauvreté monétaire a augmenté de 1% au cours de la période de 2009 à 2011 après une baisse de 2,3% entre 2006 et 2009. En effet, la pauvreté monétaire a atteint 36,2% en 2011 contre 35,2% en 2009 et 37,5% en 2006. Quant à la pauvreté non monétaire axée sur les conditions d'existence, elle a touché 29,5% des individus en 2011 contre 44,1% en 2006 soit une baisse de 14,6 points de pourcentage montrant ainsi l'amélioration des conditions de vie des ménages et par la même occasion, l'effort dans l'amélioration de l'accessibilité aux infrastructures de base (eau, santé et énergie électrique). Toutefois, la pauvreté monétaire est plus prépondérante en milieu urbain qu'en milieu rural.

En ce qui concerne les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) au Bénin, tant d'efforts ont été consacrés mais toutes les cibles fixées à l'horizon 2015 ne seront pas toutes atteintes. Malgré les efforts, les populations les plus vulnérables restent confrontées à des difficultés d'accès à l'école, aux services de santé, à l'emploi décent et à l'eau potable. Elles sont aussi les principales victimes de l'inégale répartition des infrastructures sociales et de la faible qualité des services publics notamment en milieu rural.

En septembre 2000, 191 pays dont le Bénin, se sont réunis à l'occasion du Sommet du Millénaire des Nations Unies en vue de renforcer la prise de conscience et l'engagement du monde en faveur des idéaux de paix, de justice et d'égalité des peuples. Ce Sommet a abouti à l'adoption de la Déclaration du Millénaire et de la vision consensuelle d'atteindre au plan mondial et au niveau de chaque pays, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'horizon 2015. Pour aider les pays à atteindre ces objectifs, le Système des Nations Unies a conçu un projet dénommé « Villages du Millénaire » et comprenant des stratégies pratiques identifiées pour réduire la pauvreté par l'accroissement des infrastructures et du capital humain, tout en favorisant l'égalité des sexes et la durabilité environnementale.

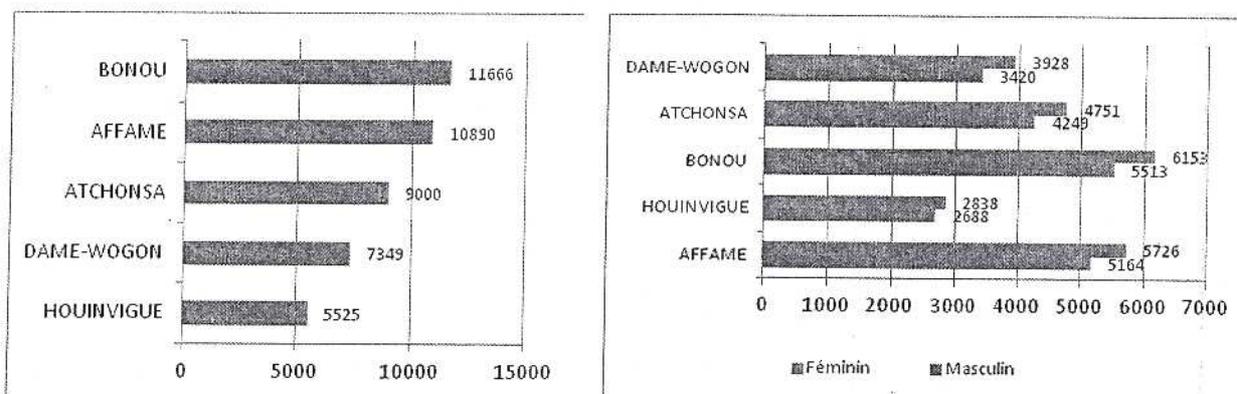
S'inspirant de cette approche, le Gouvernement du Bénin a lancé en 2011, son propre projet dénommé « Projet d'appui à l'opérationnalisation des Villages du Millénaire (PVM) ». Douze (12) villages ont été retenus pour la mise en œuvre dudit projet. Le soutien financier du Japon a permis de lancer et d'opérationnaliser avec succès la phase pilote dans les villages de Kandérou, Founougo A et Founougo B dans la Commune de Banikoara. Encouragé par les résultats obtenus dans ces villages entre 2011 et 2015, le Gouvernement du Bénin a décidé de passer au stade de « Commune du Millénaire » avec une première application à la Commune de Bonou à compter d'octobre 2015 à travers un nouveau projet dénommé « Projet Commune du Millénaire de Bonou pour un Développement Durable (PCM-Bonou) ».

8
F. U. H.

1.2. Problématique de développement durable à Bonou

Situé dans le département de l'Ouémé, la Commune de Bonou est entre 6°72' et 6°95' latitude Nord et entre 2°15' et 2°40' longitude Est. Elle est limitée au Nord par la Commune de Ouinhi, au Sud par celle d'Adjohoun, à l'Est par les Communes de Sakété et d'Adja-Ouèrè et à l'Ouest par celles de Zè et de Zogbodomè. Elle a une superficie de 250 km² et compte une population de 44 430 habitants (RGPH 4, 2013) répartis dans cinq Arrondissements et vingt-huit villages. D'un taux d'accroissement intercensitaire de 1,82% entre 1992 et 2002, il a atteint 3,64% en 2013. Ce qui présage d'un doublement de la population à l'horizon 2022. La population de la Commune de Bonou est diversement répartie dans les cinq (05) arrondissements (Graphique 1). Cette répartition de la population sur l'espace communal appelle la planification des actions de développement autour de Zones Economiques de Développement (ZED) pour tenir compte des potentialités de chaque arrondissement.

Graphique 1 : Effectif de la population de Bonou par arrondissement et par sexe



Source : RGPH 4, 2013.

A l'instar des Communes du Bénin, Bonou dispose d'un Plan de Développement Communal (PDC) couvrant la période 2013-2017 auquel vient en appui le présent projet. Ce PDC est le deuxième et constitue la référence en matière de planification des actions de développement dans la Commune. Les défis de la Commune, après une étude de l'existant et un diagnostic approfondi des actions (antérieures et en cours), ont fait ressortir que les problèmes à résoudre pour espérer un

développement durable et inclusif reposent sur quatre piliers : l'économie, le social, l'environnement et la gouvernance.

1.2.1. Le pilier économique

Au plan économique, le diagnostic couvre principalement les thématiques relatives à la pauvreté, à l'emploi et à l'insécurité alimentaire.

a. L'état de la pauvreté

De toutes les formes de pauvreté dans la Commune, celle monétaire est prépondérante et fera l'objet de la présente analyse.

✦ *Problèmes :*

Une part importante de la population de Bonou est pauvre au sens monétaire. En effet, la part de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (moins d'un dollar par jour) est de 47%. Ainsi, entre 2009 et 2011, la pauvreté monétaire dans la Commune s'est accrue de 6 points passant de 33,10% à 39,86% contre un accroissement d'un point (35,2% en 2009 et 36,2% en 2011) au plan national sous la période revue (EMICoV, 2011).

✦ *Potentialités de la Commune pour réduire la pauvreté :*

La structure de la population de la Commune de Bonou indique qu'elle est composée majoritairement de jeunes (45,73%) et de femmes (51,69%). Ces deux composantes s'investissent majoritairement dans l'agriculture mais également le commerce et dans les activités génératrices de revenus. Par ailleurs, on note l'existence de groupements professionnels spécialisés. Notons également que la filière palmier à huile constitue une forte potentialité de la Commune pour une réduction significative de la pauvreté.

✦ *Défis à relever pour réduire la pauvreté :*

Le principal défi est de mettre en œuvre des mesures en vue d'atténuer les effets de la pauvreté sur la population. L'identification de créneaux porteurs au niveau local et

le soutien à leur opérationnalisation pourrait favoriser la diversification des sources de revenus.

b. L'emploi

La problématique de l'emploi notamment pour les jeunes est une préoccupation nationale à laquelle ne peuvent échapper les collectivités locales. Les menaces auxquelles font face les communautés et les individus se traduisent entre autres par l'émigration des jeunes de la Commune qui se dirigent principalement vers le Nigéria et les Communes de Porto-Novo et de Cotonou³. L'absence d'opportunité d'emplois accentue ce phénomène d'exode rural et ses corollaires au niveau local.

⚡ *Problèmes :*

En matière d'emploi, seulement 35% des 15-24 ans ont une activité et plus de 62% de la population en âge de travailler ne sont pas occupées aux pleins potentiels de leurs capacités (EMICoV 2011). Cette situation s'explique en partie par la crise que connaît actuellement la filière palmier à huile qui absorbait une forte main-d'œuvre locale. En effet, depuis plus de deux décennies, les problèmes auxquels sont confrontées les coopératives ne favorisent pas la contribution de la filière palmier à huile à la création de la richesse locale.

⚡ *Potentialités de la Commune pour régler l'emploi des jeunes :*

Dans la Commune, on note une disponibilité d'une main-d'œuvre abondante et l'existence de conditions agro écologiques favorables à la diversification agricole. Près de 62% de jeunes de la Commune sont en sous-emploi invisible (INSAE, 2011).

⚡ *Défis à relever en matière d'emploi :*

L'identification des opportunités et/ou d'emplois au profit des couches vulnérables (hommes et femmes) et l'optimisation de l'exploitation agricole de la vallée le long de la Commune (identification des cultures adaptées aux cycles d'inondations) constituent les principaux défis à relever.

³Monographie de la Commune de Bonou, Projet d'Appui au Démarrage des Communes (PADC), mai 2006.

c. L'insécurité alimentaire

La disponibilité en quantité et en qualité suffisante des produits de base, ainsi que leur accessibilité et l'utilisation qu'en fait la population constituent des éléments d'appréciation de la sécurité alimentaire au sein d'une communauté.

✦ *Problèmes :*

L'agriculture occupe 41,06% de la population active dans la Commune. Elle est concentrée principalement sur la production du maïs et du manioc. Bien que le rendement du maïs par exemple ait atteint 1,2 tonne à l'hectare de 2001 à 2011 (SCDA Bonou, 2014), il est en dessous de la norme de 1,5 tonne à l'hectare et ne suit pas le rythme d'accroissement de la population (3,64%). Ainsi, plus de la moitié de la population est en insécurité alimentaire légère, car 50% à 65% de leurs dépenses sont consacrées à la nourriture (AGVSA, 2013). De ce fait, la part du revenu des ménages consacrée aux autres besoins se trouvent sérieusement limitée. Cette couche de la population est vulnérable aux chocs et susceptibles de basculer en insécurité alimentaire chronique.

✦ *Potentialités de la Commune pour améliorer la production vivrière*

La Commune dispose d'énormes potentialités pour contenir de potentielles crises de sécurité alimentaire. Entre autres potentialités, on peut retenir :

- l'existence de fortes potentialités agricoles dans la vallée de l'Ouémé ;
- l'existence de projets intervenant dans l'agriculture (PAIA-VO, PDAVV, FADeC, PADA, PAPDFGC) ;
- l'existence de groupements de producteurs ;
- la disponibilité de terres cultivables (vallée très fertile) ;
- l'existence de la filière palmier à huile ;
- l'existence de structures de micro finance intervenant dans l'agriculture (CLCAM, CREP).

✦ *Défis à relever en matière de production vivrière*

La création de conditions optimales en vue d'impulser la productivité agricole est au cœur de la stratégie d'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la Commune de Bonou.

1.2.2. Le pilier social

La tendance démographique de la Commune de Bonou suggère un doublement d'ici 2022. Cette évolution exercera sans doute une pression sur les offres de services en santé, en planification familiale, en éducation et d'accès à l'électricité. Ainsi, pour espérer bénéficier du *dividende démographique* dans la Commune, il est nécessaire de procéder à des investissements stratégiques à la fois dans les secteurs de la santé, de l'éducation, des politiques économiques et la gouvernance⁴.

a. La santé

La santé est l'un des facteurs essentiels de développement humain. Elle constitue un préalable à l'accumulation du capital et du progrès technique sans lesquels on ne peut espérer un développement économique durable.

✦ *Problèmes*

Bonou est l'une des Communes de la zone sanitaire Adjohoun-Bonou-Dangbo où le taux de couverture est estimé à 95% en 2014. Cependant, de façon spécifique, la Commune fait face à des difficultés d'accès aux soins de base de qualité et dispose de plateau technique peu adapté aux besoins malgré l'existence de centre de santé dans tous les arrondissements. Dans la plupart des maternités de la Commune, l'absence d'énergie électrique rend pénible l'exécution de certains actes médicaux dont notamment la pratique de la césarienne et ce, malgré la gratuité. Il faut noter également que le paludisme constitue la première cause d'hospitalisation à Bonou.

✦ *Potentialités de la Commune dans le domaine de la santé*

Chaque arrondissement de la Commune dispose d'un centre de santé.

⁴ On parle de dividende démographique lorsque le nombre de travailleurs augmente et que le nombre de jeunes dépendants diminue, créant ainsi une fenêtre d'opportunités favorables à la croissance économique. <http://www.prb.org/FrenchContent/2013/demographic-dividend-engageshort-fr.aspx>

⚡ Défis à relever dans le domaine de la santé

Le renforcement des infrastructures sanitaires, l'amélioration du plateau technique, l'amélioration de la qualité des soins de santé et le renforcement des capacités du personnel de santé constituent les principaux défis à relever dans la Commune.

b. L'éducation

Depuis la mise en œuvre de la décentralisation, l'éducation est une compétence déléguée aux Communes. A ce titre, elle constitue une des priorités de développement au niveau local.

⚡ Problèmes :

Moins de trois apprenants sur quatre (71,57%) achèvent le cycle primaire dans la Commune de Bonou alors que ce taux est de 77,61% sur le plan national. La même tendance est observée au niveau des filles. En effet, le taux d'achèvement du primaire au niveau des filles en 2014 n'est que de 60,59% contre 73,66% au niveau national. Plus particulièrement, le taux d'abandon des filles est de 15% au niveau de la Commune de Bonou contre 11,76% au plan national. En dehors des insuffisances constatées au niveau des infrastructures au cours des différentes missions exploratoires, on note également que les manuels didactiques et les fournitures scolaires sont encore insuffisants. Il en est de même du nombre d'enseignants qualifiés.

⚡ Potentialités de la Commune dans le domaine de l'éducation

Le potentiel partenariat de la Commune avec les structures et les ONGs d'intermédiation sociale facilitent la rétention des enfants à l'école.

⚡ Défis à relever dans le domaine de l'éducation

Les principaux défis de la Commune sont :

- l'amélioration de la qualité des infrastructures scolaires ;
- l'amélioration la rétention des apprenants du cycle primaire ;
- le renforcement des capacités du personnel enseignant.

c. L'accès à l'électricité

L'énergie électrique est le moteur du développement de l'économie. Au niveau local, elle conditionne l'organisation de la vie dans toutes ses dimensions.

⚡ *Problèmes :*

Dans la Commune, moins d'un ménage sur deux (43,9%) a accès à l'électricité du réseau conventionnel. Ce qui affecte le dynamisme de l'économie locale.

⚡ *Potentialités de la Commune dans le domaine de l'énergie électrique*

En termes de potentialités, la Commune bénéficie du Projet National d'Electrification des Chefs-lieux des Communes et de la traversée de la Commune par une ligne haute tension.

⚡ *Défis à relever en matière d'énergie électrique*

Les principaux défis de la Commune en matière d'énergie électrique sont :

- l'amélioration de la couverture d'accès à l'énergie ;
- la promotion des énergies renouvelables sous toutes ses formes en particulier le solaire.

1.2.3. Le pilier environnemental

Le potentiel en ressources naturelles de la Commune de Bonou est immense au regard de sa situation géographique et des caractéristiques de son écosystème. Pour en tirer le meilleur parti, il est important pour la Commune d'axer ses efforts sur une meilleure gestion des infrastructures notamment d'eau, d'assainissement et de transport.

a. L'accès à l'eau potable

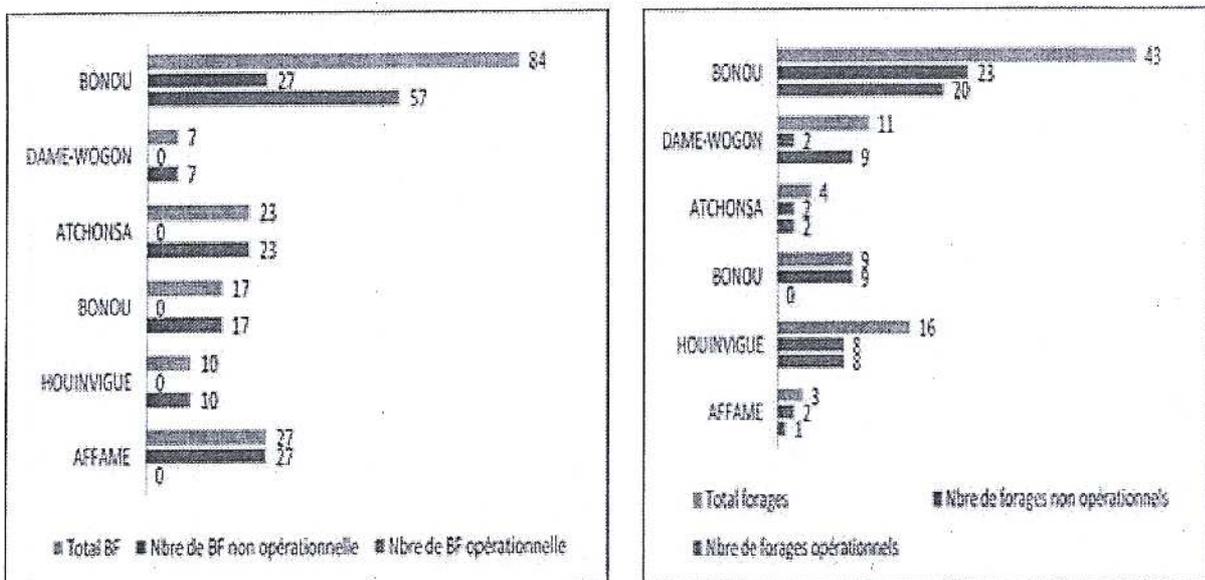
L'eau est une ressource indispensable à la survie de l'homme, des plantes et des animaux. Elle contribue à la productivité soutenue des écosystèmes terrestres et aquatiques. Pour ce faire, l'adéquation entre la disponibilité des infrastructures de

distribution d'eau et la taille de la population pour garantir la disponibilité de l'eau en quantité et en qualité suffisante a été normalisée à 250 habitants pour un Equivalent Point d'Eau.

✦ **Problèmes :**

Selon les données collectées sur le terrain, la Commune de Bonou fait face à un faible taux de couverture (43%) si on considère la norme précédemment citée. Aussi, on note une faible efficacité du système de gestion d'équipements d'accès à l'eau potable car sur 127 Equivalents Point d'Eau dénombrés, 50 sont non fonctionnels. L'accès des ménages à l'eau potable constitue l'une des insuffisances majeures relevées au niveau de la Commune de Bonou compte tenu de la disparité de la répartition spatiale des EPE.

Graphique 2 : Répartition spatiale des EPE dans la Commune de Bonou.



Source : Données de terrain, juin 2015.

Ainsi, pour une population actuelle de 44 430 habitants, la Commune ne dispose que de 77 Equivalents Point d'Eau (EPE) fonctionnels, ce qui représente un taux de couverture normatif de 43% lorsqu'on se réfère à la norme d'un EPE pour 250 habitants. Par ailleurs, on dénombre l'existence de 50 EPE non fonctionnels dont 27

bornes fontaines (BF) et 23 forages. Ce qui traduit l'inexistence d'une politique efficace de maintenance et de gestion des infrastructures d'accès à l'eau potable.

✦ Potentialités de la Commune en matière d'accès à l'eau potable

Les principales potentialités de la Commune en matière d'eau potable sont : (i) les conditions hydrogéologiques favorables à la réalisation de points d'eau à moindre frais et (ii) l'existence des comités locaux de gestion des points d'eau.

✦ Défis à relever pour améliorer la couverture en eau potable

L'amélioration du ratio : Nombre de points d'eau fonctionnels / effectif de la population passe par le renforcement de la couverture en eau potable (réhabilitation des forages en panne / réalisation de nouveaux forages) et la dynamisation des comités locaux de gestion.

b. L'assainissement

A l'instar des autres Communes du Bénin, la Commune de Bonou fait face à des problèmes d'assainissement, source de plusieurs maladies.

✦ Problèmes :

Seulement 12 % des ménages ont accès aux toilettes améliorées, ce qui expose la population aux maladies hydro-fécales surtout en saison des pluies. L'environnement est pollué par des dépotoirs sauvages d'ordures ménagères qui constituent des réceptacles naturels aux vecteurs de maladies de toutes sortes. Il est également à noter des problèmes d'érosion pluviale accentuée par l'absence totale d'ouvrages d'évacuation des eaux (rigoles, caniveaux, et puisards).

✦ Potentialités de la Commune dans le domaine de l'assainissement

Selon l'étude monographique réalisée en 2006, la Commune recouvre de paysages variés-constitués de plaine d'inondation et de plateaux culminant à quatre-vingt (80) mètres d'altitude et entaillés par des dépressions sèches et humides. Ces plaines qui

en général sont des réceptacles d'eau et d'ordures constituent des relais dans le mécanisme d'assainissement dans la Commune.

✦ Défis à relever pour améliorer l'assainissement de la Commune

En matière d'assainissement, la nécessité d'induire des changements de comportement des communautés est essentielle pour la maîtrise de l'hygiène, de la sensibilisation sur les maladies hydro-fécales et de l'appui à la mise en place d'un système efficace de voirie.

c. Le transport

La réhabilitation des pistes rurales et le dragage des cours d'eau faciliteront la circulation des personnes et des produits agricoles vers les marchés d'écoulement. Ce qui favorisera les échanges et développera l'économie locale.

✦ Problèmes :

La mobilité inter-arrondissement dans la Commune est freinée par l'état de dégradation des pistes de desserte intra communales et par l'assèchement des cours d'eau en saison sèche.

✦ Potentialités de la Commune dans le domaine du transport rural

En plus d'être traversée par la route nationale n°4 (RN 4), la Commune est caractérisée par un réseau fluvial permettant de traverser son territoire de part et d'autre et dispose d'un service communal des travaux publics et des transports.

✦ Défis à relever pour améliorer le transport intra communal

Les défis majeurs dans ce domaine sont liés à la praticabilité des pistes rurales (entretien, rechargement, etc.), du fleuve Ouémé et de ses affluents.

1.2.4. Le pilier de la gouvernance

Le processus de décentralisation devrait permettre une meilleure participation des citoyen(ne)s à la planification et à la gestion des affaires publiques et faciliter leur

accès aux services publics de base. Ainsi donc, la participation citoyenne et une meilleure gouvernance des affaires locales, capables de rassurer les partenaires et investisseurs économiques et de promouvoir l'économie locale devraient constituer des éléments fondamentaux du processus.

a. La participation citoyenne

L'épanouissement des citoyens nécessite que tous les acteurs, hommes, femmes, associations, chefs religieux, traditionnels, etc. participent et soient informés des diverses activités entreprises par la mairie. Une bonne information des populations garantit également leur participation à la dynamique locale et celles-ci peuvent donc facilement donner leur opinion et apporter leur pierre à l'édifice. L'information et la participation sont alors les garants d'une gestion transparente pour apprécier cet aspect très important de la gouvernance locale.

✦ *Problèmes :*

Le niveau d'implication des communautés dans l'identification des priorités de développement et dans la mise en œuvre des solutions est insuffisant pour garantir une parfaite adhésion de toutes les couches sociales au processus de développement local. La participation des femmes dans les organes de gestion (comités locaux et autres) est assez faible.

✦ *Potentialités de la Commune pour la participation citoyenne*

Le guide d'élaboration des PDC et les textes de lois sur la décentralisation constituent un cadre de référence pour la mise en œuvre de la participation citoyenne. L'animation de ce cadre est possible grâce à l'existence des ressources humaines qualifiées pour la mise en œuvre du processus de développement participatif.

✦ *Défis à relever pour améliorer la participation citoyenne*

La résolution des problèmes identifiés peut être envisagée à travers :

- l'amélioration de l'implication des communautés (hommes et femmes) dans l'identification, dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation des priorités de développement ;

- la responsabilisation accrue des ONG locales, des jeunes, femmes et autres groupes marginalisés dans le contrôle de l'action locale.

b. L'inégalité de genre

La gent féminine est une couche défavorisée et les us et coutumes dans certaines localités ne lui permet pas de prendre publiquement la parole ou de se faire écouter sur les questions relatives à la gestion de la cité. Il faut donc que l'autorité communale en prenne acte et œuvre pour la promotion de la femme et une réduction des inégalités en vue d'un développement équilibré de la Commune.

✦ *Problèmes :*

Les documents de planification de développement et la pratique locale n'intègrent pas suffisamment la question de la réduction des inégalités de genre dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement. A titre illustratif, le Conseil Communal ne dispose d'aucune femme « Conseiller ». Elles sont également sous représentées dans les organes de direction des comités locaux.

✦ *Potentialités de la Commune pour réduire les inégalités de genre*

Les groupes minoritaires existants et les OSC locales constituent des appuis indispensables pour réussir le pari de la réduction des inégalités de genre.

✦ *Défis à relever pour réduire l'inégalité de genre*

Deux principaux défis sont retenus. Il s'agit de :

- le renforcement de la participation citoyenne des femmes ;
- l'amélioration de la participation des groupes marginalisés dans le processus du développement local.

c. Les services publics locaux

Les services publics locaux constituent le trait d'union entre l'Administration communale et ses administrés. Ils permettent à l'exécutif local de fournir des services de proximité aux administrés dans des délais et à des coûts adaptés.

⚡ *Problèmes:*

Le degré de satisfaction de la population par rapport à la fourniture des services publics est faible eu égard aux retards dans les prestations de services (PDC, 2013-2017). Aussi, on note l'insuffisance de cadres de conception, l'inexistence d'un système d'information clair sur les coûts et les délais des prestations de services et la faiblesse de la mobilisation des ressources dues à un faible taux de recouvrement des taxes et impôts.

⚡ *Potentialités de la Commune par rapport aux services publics locaux*

L'organigramme type des Communes impose un minimum de postes techniques dont notamment ceux relatifs à la fourniture de services publics de qualité. Le personnel communal en place obéit à cet impératif. Cependant, la Commune ne disposant pas d'un service spécifique des impôts a mis en place une commission ad hoc de recouvrement.

⚡ *Défis à relever pour améliorer les services publics locaux*

Sur la base des potentialités identifiées, le défi majeur sera de renforcer les capacités de la Commune en vue d'une amélioration des services offerts à la communauté à savoir: l'enregistrement des naissances et la délivrance des actes d'état civil (naissance, mariage, décès, etc.), la gestion des affaires domaniales, l'émission et le recouvrement des taxes et impôts locaux, les services techniques (voirie urbaine, cadastre, enlèvement d'ordures ménagères, aménagement des routes communales, etc.), la bonne tenue du registre foncier et la promotion de l'économie locale.

II. STRATEGIE DU PROJET

2.1. Justification du projet

Le cycle de coopération entre le PNUD et le Gouvernement du Bénin pour la période 2014-2018 tient compte des priorités nationales et se fonde sur les réflexions de l'Agenda post 2015, les objectifs de développement durable et les conclusions du

Sommet mondial « Rio + 20 » ainsi que les conclusions et les recommandations du plan d'action du Sommet d'Istanbul sur les pays les moins avancés. Ainsi, au cours du nouveau cycle de coopération, le PNUD contribuera à accroître la résilience des communautés locales et notamment des femmes grâce à l'élargissement des possibilités d'activités génératrices de revenus dans un cadre commun avec le Système des Nations Unies. Spécifiquement, il s'agit pour le PNUD :

- ✓ d'appuyer la transformation de l'économie par la création d'un environnement favorable, le soutien à la création d'emplois durables et aux structures chargées de la promotion de l'emploi et du financement des petites et moyennes entreprises (PME/PMI) ainsi qu'au dialogue public-privé ;
- ✓ d'accélérer la réalisation des OMD au niveau local et la mobilisation des ressources des Communes pour la mise en œuvre des plans de développement communaux.

Les résultats obtenus dans la mise en œuvre du PVM Banikoara avec l'appui technique du PNUD ont démontré que lorsque les communautés sont organisées et reçoivent les appuis nécessaires, elles peuvent se rendre autonomes et sortir du piège de la pauvreté. Une telle approche communautaire du développement a nécessité des actions ciblées au niveau local qui tiennent compte des besoins et priorités locaux et a obtenu l'engagement politique et l'appropriation locale. Cette expérience mérite d'être enrichie et étendue aux autres Communes du pays où la situation du développement humain est similaire à celle des villages cibles de Banikoara avant la mise en œuvre du PVM.

Le Gouvernement du Bénin, dans sa politique de Développement Durable a voulu capitaliser les approches novatrices des Villages du Millénaire pour Impulser le développement de la Commune de Bonou. L'expérience du Japon dans la promotion de la sécurité humaine à travers la mise en œuvre des Villages du Millénaire dans plusieurs pays⁵ africains dont le Bénin a été bénéfique pour développer un modèle audacieux et innovant afin d'aider les communautés rurales africaines à sortir de l'extrême pauvreté.

⁵Ghana, Kenya, Malawi, Mali, Nigéria, Ouganda, Rwanda, Sénégal et Tanzanie

De tout ce qui précède, il ressort que malgré l'existence d'une stratégie de lutte contre la pauvreté et la présence de nombreux programmes de développement initiés par l'Etat, les partenaires techniques et financiers et les autorités locales, la pauvreté continue de persister sous toutes ses formes tant en milieu urbain que rural. La vulnérabilité des individus face aux différents chocs sont les manifestations les plus flagrantes des contre-performances des politiques publiques menées jusque-là.

Face à cette situation peu reluisante, le Projet Commune du Millénaire de Bonou pour un Développement Durable (PCM-Bonou) se veut une contribution décisive à l'amélioration de la sécurité humaine et à la promotion du Développement Durable à Bonou.

2.2. Objectifs du Projet

L'objectif général du PCM-Bonou est de promouvoir le Développement Durable à travers l'amélioration des conditions de vie des populations et leur bien-être dans un processus intégré et participatif.

De façon spécifique, il s'agira de :

- ✓ renforcer la sécurité économique par la création d'emplois décents au profit des jeunes et des femmes en améliorant les activités génératrices de revenus et en promouvant les plateformes multifonctionnelles ;
- ✓ assurer la sécurité alimentaire à la population vulnérable notamment des jeunes et des femmes par l'accroissement de la production agricole, la constitution des réserves alimentaires et l'éducation sur les pratiques nutritionnelles ;
- ✓ améliorer l'accès des populations aux soins essentiels et contribuer au renforcement des infrastructures sanitaires ;
- ✓ assurer l'accès à une éducation primaire de qualité pour tous les enfants en âge scolarisable et en particulier pour les filles ;
- ✓ améliorer l'accès à l'eau potable, à l'énergie et à la gestion efficace de l'assainissement ;
- ✓ assurer une administration locale de développement.

2.3. Stratégie d'intervention du projet

2.3.1. Les bénéficiaires du projet

Les bénéficiaires directs comprennent les populations (individus et ménages), les groupes et les organisations qui profiteront des retombées immédiates des produits du projet. L'ensemble des 44 430 habitants de la Commune constituent la population bénéficiaire de référence. En 2002, environ 71 % de celle-ci était constituée de ménages agricoles, soit 4 275 sur les 6 018 ménages au total que compte la Commune. Les quelques 23 138 personnes faisant partie de ménages agricoles constituent la population cible immédiate du projet. Les personnes pauvres, les femmes, les enfants de moins de cinq ans, les membres des groupes minoritaires et les personnes vivant dans des collectivités éloignées ou plus difficilement accessibles constituent les groupes cibles prioritaires du projet.

Le PCM-Bonou impactera directement les acteurs des différents secteurs prioritaires révélés par le diagnostic à travers les pôles que constituent les Zones Economiques de Développement (ZED) autour de chaque arrondissement. Prenant appui sur ces ZED, la dynamisation de l'économie locale qui est fortement tributaire du secteur agricole (agriculture, chasse et pêche) pourrait impacter environ 3649 exploitants agricoles, soit 20% des agriculteurs actifs. Le dynamisme des interventions du projet favorisera également l'émergence d'une cinquantaine (50)⁶ de micro entrepreneurs ruraux (BTP et micro industrie) dans la réalisation et la gestion des infrastructures de soutien aux différents secteurs d'investissement identifiés.

2.3.2. Les approches communautaires de mise en œuvre du projet

Au démarrage de la mise en œuvre du présent projet, il sera mis en place un Comité de mise en œuvre des ZED (C-ZED) y compris un facilitateur chargé de la mobilisation des communautés dans chacun des cinq (05) arrondissements. Il sera

⁶A partir d'estimation grâce aux données de la répartition des actifs par secteur d'activités, RGPH 3, 2002 (PDC Bonou, 2013-2017).

également mis en place un Comité Communal du Projet (CCP) présidé par le Maire de la Commune de Bonou. L'installation desdits comités obéira aux principes du Développement Durable qui doivent permettre aux populations de prendre en charge leur propre développement à travers des mécanismes participatifs locaux. Ainsi :

- i. le C-ZED, à travers un processus participatif communautaire, identifie les priorités en termes d'impératif de développement et d'accès aux services sociaux de base puis présente les besoins identifiés au Comité Communal du Projet par son représentant.
- ii. le Comité Communal du Projet (CCP) en collaboration avec la Direction Nationale du Projet convoque une réunion à laquelle participeront les Responsables des services déconcentrés de l'Etat (Santé, Education, Agriculture, Centre de Promotion Social, etc.) et les ONG locales (reconnues au niveau de la communauté et justifiant de bonnes capacités dans le domaine d'intervention) pour leur soumettre trimestriellement les rapports d'activités et les besoins exprimés par chaque C-ZED aux fins d'appréciation et de validation. Les activités retenues permettront de préciser celles contenues dans le présent document de projet pour l'élaboration des plans de travail trimestriel ou annuel du projet.
- iii. en ce qui concerne les infrastructures et équipements à réaliser, la Mairie, le Comité Communal du Projet, les C-ZED et l'équipe d'appui de mise en œuvre du projet doivent impérativement s'assurer de l'existence d'une organisation opérationnelle (comité de gestion des infrastructures, comité de gestion de santé, Association des Parents d'Elèves, etc.) pour le fonctionnement et l'entretien, avec une capacité de mobilisation et de gestion des ressources pour couvrir les frais de fonctionnement et d'entretien. La mise en place de telles organes et leurs fonctionnalités constitueront des préalables pour la mise en place des infrastructures planifiées afin d'en accroître l'appropriation et la pérennisation des acquis.
- iv. le mécanisme de suivi prévoit un système de suivi participatif interne incluant d'une part les bénéficiaires, les C-ZED et le CCP. Il est recommandé que ces derniers organisent des missions de suivi en dehors de celles des autorités gouvernementales ou locales, des Partenaires Techniques et Financiers et de l'équipe d'appui. Il n'est pas exclu que des missions conjointes soient organisées pour le suivi des travaux en cours de réalisations sur le terrain.

III. RESULTATS ET PARTENARIAT DE MISE EN ŒUVRE

3.1. Résultats attendus du projet

Conformément à la Loi N° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des Communes en République du Bénin en son article 82, la Commune dispose de compétences qui lui sont propres en tant que collectivité territoriale décentralisée. Elle exerce en outre, sous le contrôle de l'autorité de tutelle, d'autres attributions qui relèvent des compétences de l'État. Elle concourt avec l'État et les autres collectivités à l'administration et à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique ainsi qu'à la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie. Tout en respectant les domaines de compétences dévolues aux Communes, les résultats immédiats (produits) des activités entreprises dans le cadre du projet sont :

- Les autorités locales, les jeunes et les femmes ont davantage de capacités, de compétences et de facilités d'installation pour la promotion de l'entreprenariat ;
- Les populations pauvres et les groupes vulnérables disposent de capacités accrues pour assurer leur sécurité alimentaire et leur adaptation aux effets néfastes des changements climatiques ;
- Les centres de santé de Bonou ont davantage de capacité à offrir des services de meilleure qualité et à plus haut impact en santé maternelle et infantile y compris dans les domaines du VIH/Sida et de la planification familiale ;
- Les acteurs du système éducatif de la Commune de Bonou ont des capacités accrues pour assurer l'accès, le maintien et les performances scolaires des enfants notamment les jeunes filles ;
- L'accès à l'approvisionnement en eau potable, aux services d'hygiène et à l'assainissement de base est assuré ;
- Les cadres à divers niveau de la Commune de Bonou ont des capacités en gestion administrative et économique.

Produit 1: Les autorités locales, les jeunes et les femmes ont davantage de capacités, de compétences et de facilités d'installation pour la promotion de l'entrepreneuriat

Pour renforcer la sécurité économique dans la Commune de Bonou tout en prenant en compte ses potentialités, il s'agira pour le projet de **renforcer les capacités des groupements organisés** par branche d'activité afin d'améliorer la productivité agricole. Sur ce volet, le projet s'intéressera à l'introduction des **plateformes multifonctionnelles** dans les pratiques de transformation des produits locaux de façon efficace pour la création de la valeur ajoutée. En effet, la mise en place des plateformes multifonctionnelles fait partie intégrante des solutions innovantes à la réduction de la pauvreté monétaire des ménages vulnérables. Toutefois, le projet pourrait appuyer spécifiquement les secteurs à fortes potentialités de main-d'œuvre comme celui de la filière palmier à huile des promoteurs privés d'exploitation modeste. Le projet appuiera la mise en place d'un dispositif sécurisé, accessible et transparent de financement pour **soutenir la promotion des activités génératrices de revenus** au profit des jeunes et des femmes. Pour les cultures céréalières, un mécanisme de **warrantage** sera mis en place avec l'implication des IMF opérant dans la Commune.

Au regard de l'écosystème de la Commune, le projet dans un **cadre participatif** devra identifier et organiser les niches **d'emplois innovants** pouvant freiner l'exode rural. Dans ce contexte, il s'agit de faciliter et de soutenir les initiatives locales d'emplois développées par les communautés. Toutefois, les possibilités de développement des opportunités de promotion des emplois verts sont à explorer. L'énergie est essentielle pour la dynamisation des économies locales. Face à l'insuffisance de la couverture de la Commune en énergie conventionnelle, l'utilisation des formes d'énergies renouvelables dont principalement **l'énergie solaire** sera facilitée. De façon spécifique, cette forme d'énergie pourrait être utilisée **pour l'éclairage public** (centre de santé villageois, la maison des jeunes, chef-lieu d'arrondissement, etc.) et l'alimentation des **plateformes multifonctionnelles**, etc.

Produit 2 : Les populations pauvres et les groupes vulnérables disposent de capacités accrues pour assurer leur sécurité alimentaire et leur adaptation aux effets néfastes des changements climatiques

La sécurité alimentaire et les adaptations aux changements climatiques sont des facteurs déterminants pour le développement durable. Dans la stratégie d'amélioration de la sécurité nutritionnelle, le projet vise à garantir la **disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité** des aliments afin d'assurer la sécurité alimentaire. En d'autres termes, il s'agit d'appuyer les communautés à disposer de ressources adéquates susceptibles de garantir un accès régulier à des aliments en quantité suffisante et d'une qualité appropriée assurés par la production locale en vue d'un bien être nutritionnel et d'une satisfaction des besoins physiologiques. Pour ce qui concerne les effets néfastes des changements climatiques, le projet appuiera les communautés à développer et mettre en place des stratégies et méthodes d'adaptation susceptibles d'atténuer les effets négatifs des changements climatiques, notamment ceux des phénomènes cycliques d'inondations sur la production agricole.

Produit 3 : Les centres de santé de Bonou ont davantage de capacité à offrir des services de meilleure qualité et à plus haut impact en santé maternelle et infantile y compris dans les domaines du VIH/Sida et de la planification familiale

A travers ce produit, il s'agira de renforcer les capacités des agents de santé et d'améliorer le plateau technique des centres de santé de la Commune. Pour ce faire, le PCM-Bonou vise à travers ce produit à améliorer les infrastructures sanitaires, faciliter l'accès aux soins essentiels de qualité et sensibiliser les ménages sur les comportements hygiéniques et les luttes contre les maladies endémiques.

Produit 4 : Les acteurs du système éducatif de la Commune de Bonou ont des capacités accrues pour assurer l'accès, le maintien et les performances scolaires des enfants notamment les jeunes filles

Dans le secteur de l'éducation, le projet améliorera les taux de rétention et d'achèvement du cycle primaire des apprenants grâce au renforcement des infrastructures scolaires (construction/réhabilitation) et à la facilitation de l'accès aux

services éducatifs de qualité. La participation des parents d'élèves dans la gestion des écoles sera également améliorée.

Produit 5 : L'accès à l'approvisionnement en eau potable, aux services d'hygiène et à l'assainissement de base est assuré

Il s'agit ici pour le projet (i) d'assurer la réhabilitation des points d'eau existants et non fonctionnels et (ii) de construire de nouveaux point d'eau, pour atteindre l'objectif de un (01) EPE pour 250 habitants tel que le recommande la Direction Générale de l'Eau (DGEau) au Bénin. En outre, le PCM-Bonou renforcera la prévention contre les menaces de pollution, de dégradation de l'environnement et de l'épuisement des ressources naturelles qui menacent la survie des populations. Aussi, il importe de créer et/ou dynamiser les comités locaux de gestion des points d'eau afin d'assurer la pérennité de l'offre de l'eau potable dans la Commune. Le PCM-Bonou appuiera également l'entretien des principales pistes de dessertes rurales et des autres voies de communication afin d'assurer la mobilité des personnes et des biens dans des conditions satisfaisantes de fiabilité, de sécurité, de confort et de coût.

Produit 6 : Les cadres à divers niveau de la Commune de Bonou ont des capacités en gestion administrative et économique

Ce produit vise à améliorer l'implication des communautés dans l'identification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des priorités de développement. Il s'agit aussi d'une part, de responsabiliser les jeunes, les femmes et les autres **groupes marginalisés** dans le contrôle de l'action locale et, d'autre part, d'appuyer la Commune dans la **gestion de l'information**. Il s'agit également d'améliorer la présence des femmes dans les instances locales de prise de décision (comités villageois, conseils d'arrondissement et conseil communal). L'un des principes cardinaux de la décentralisation étant l'autonomie financière, il faut s'assurer que les Communes mobilisent suffisamment de ressources pour faire face aux charges qui sont les leurs. Le cas contraire signifierait simplement la disparition lente de la Commune parce qu'elle sera jugée non viable.

3.2. Partenariat de mise en œuvre

Le PCM-Bonou forgera de nouveaux partenariats et travaillera avec les communautés locales, les organisations non gouvernementales (ONG) et les équipes de recherche composées de spécialistes du Système des Nations Unies, des universités et Institutions de Recherche nationales et des partenaires au développement nationaux et internationaux. Le développement des capacités locales privilégiant l'approche participative, constituera une force motrice majeure pendant la planification et l'exécution afin d'obtenir une appropriation immédiate par la communauté et la durabilité à long terme des actions du projet.

Le PCM-Bonou nouera donc, plusieurs partenariats en vue d'accroître l'offre de ses services au niveau local pour promouvoir un Développement Durable. Il travaillera dans un cadre communautaire pour le renforcement des liens qui unissent les êtres humains, leurs économies et leurs sociétés, avec les écosystèmes qui les soutiennent. A cet effet, au plan opérationnel, des partenariats seront établis avec les ONGs (nationales et internationales comme Hunger project, Bornfonden, etc suivant les besoins) intervenant dans la zone notamment sur le partage et la mise en œuvre des meilleures approches au niveau local. Ces partenariats peuvent s'exécuter sous forme de programmation conjointe, de co-financement, ou de contrat de services exécutés par ces derniers.

De même, le projet travaillera en partenariat avec les acteurs locaux (secteur privé, société civile, gouvernements) et les structures décentralisées du Gouvernement. Les activités relatives à l'encadrement et au suivi seront réalisées avec les structures nationales, les Collectivités locales à travers l'Association Nationale des Communes du Bénin, CIPCRE, le Système des Nations Unies et les autres partenaires au développement opérant sur le terrain (SNV, GIZ, Coopération suisse, etc.). Le PCM-Bonou bénéficiera également du savoir-faire des autres projets de terrain de la localité ou d'ailleurs tels que le Projet Business Promotion Center (BPC), le Projet de Promotion de l'Entreprenariat Agricole (PPEA), etc.

3.3. Cartographie des projets en cours d'exécution à Bonou

La Direction Nationale du PCM-Bonou forgera de solides partenariats avec les directions techniques qui assurent l'exécution des projets en cours dans la Commune. Le point des structures et organisations qui interviennent dans la Commune se présente dans le tableau ci-dessous de même qu'une analyse indicative des domaines clés de collaboration.

Partenaires	Indicatif des domaines clés de collaboration
FUPRO-BENIN	La Direction Nationale du Projet (DNP) travaillera en synergie avec FUPRO-BENIN dans le secteur de l'agriculture afin d'améliorer les revenus agricoles des producteurs par l'utilisation des leçons apprises du Projet d'Amélioration de l'Utilisation des Résultats de Recherche par les acteurs Agricoles (PARRA).
CARDER Ouémé/Plateau	En matière de sécurité alimentaire, la Direction Nationale du PCM-Bonou établira un partenariat avec le CARDER Ouémé/Plateau en vue de garantir la disponibilité, l'accessibilité, l'utilisation et la stabilité/régularité des aliments aux communautés à travers l'utilisation des bonnes pratiques du Programme d'Appui à la Diversification Agricole (PADA) et du Projet de Diversification Agricole par la Valorisation de la Vallée (PDAVV).
MAEP	La Direction Nationale du PCM-Bonou bénéficiera des bonnes pratiques en matière de sécurité alimentaire du Projet de Sécurité Alimentaire par l'Aménagement des Bas-fonds (PSAAB) en cours de mise en œuvre par le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP).
CARE BENIN	A travers le Projet d'Amélioration de la Couverture en Eau potable, assainissement et des conditions sanitaires des écoles, centres de santé et communautés rurales du Bénin (ACCES), la DNP travaillera en synergie avec CARE BENIN pour une amélioration du cadre de vie des populations. Il s'agit également de renforcer les conseils aux communautés sur les bonnes pratiques nutritionnelles précédemment développées par l'initiative « Nutrition au Centre (N@C) ».
PASTR	Tenant compte des bonnes pratiques de la Stratégie Nationale pour le Transport Rural (SNTR), la DNP consolidera son partenariat avec le Programme d'Appui au Sous-secteur du Transport Rural pour améliorer ses plaidoyers auprès du Gouvernement Béninois, les ONG nationales et internationales, les fondations, etc. pour la réhabilitation des principales pistes de dessertes rurales de la Commune en vue de favoriser le déplacement des personnes et des biens.
PLAN BENIN	PLAN BENIN est une organisation qui lutte pour la protection des enfants. A cet effet, la Direction Nationale du Projet aura besoin de son savoir-faire dans les secteurs de l'éducation et de la nutrition en vue d'améliorer le taux de scolarisation des enfants dans les écoles de la Commune à travers le Projet de

Partenaires	Indicatif des domaines clés de collaboration
	Nutrition Communautaire (PNC).
MDGLAAT	La DNP du PCM-Bonou travaillera en synergie avec le Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire sur le développement communautaire par l'usage des leçons apprises dans la mise en œuvre du Projet de Services Décentralisés Conduits par les Communautés (PSDCC)
PNUD	La Direction Nationale du PCM-Bonou travaillera en synergie avec le PNUD à travers l'utilisation des bonnes pratiques du Projet d'Appui à la Préservation, au Développement des Forêts Galeries et Production de Cartographie de Base Numérique (PAPDFGC) dans le but de garantir un environnement dans la Commune.
BØNEfonden	Dans le cadre de la mise en œuvre du PCM-Bonou, la DNP établira un partenariat avec BØNEfonden dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'agriculture en vue d'améliorer les conditions de vie des populations.
CIPCRE	La DNP bénéficiera également des bonnes pratiques de CIPCRE dans les thématiques liées à la protection de l'enfant, la violence basée sur le genre, l'aménagement et la protection de l'environnement.

IV. GESTION DES RISQUES DU PROJET

Une bonne exécution du PCM-Bonou pourrait être affectée par les risques liés à l'environnement, au contexte global du pays, à la coordination du projet et les risques opérationnels. Les quelques uns identifiés se résument dans le tableau ci-dessous avec les actions envisagées.

Risques	Actions envisagées
Les difficultés prévisibles de « mobilisation » des populations et des groupements pour leur participation à la mise en œuvre des actions programmées	Mettre l'accent dès le démarrage des activités du projet sur le développement des mécanismes participatifs (« il faut que tout le monde se sente concerné »). Le projet doit renforcer sa stratégie de dynamisation des Comités de mise en œuvre des ZED (C-ZED) dans chacun des cinq (5) arrondissements de la Commune de Bonou pour susciter l'engagement de développement participatif de tous les acteurs locaux.
Les difficultés des nouvelles équipes municipales à s'impliquer dans la démarche participative	Renforcer les activités d'informations et de sensibilisations à l'intention des nouveaux élus et un dialogue constant au niveau local peuvent contribuer à réduire ces risques.

Risques	Actions envisagées
Le peu d'intérêt accordé au suivi-participatif et aux questions de gouvernance locale sous prétexte que ces questions ne sont pas prioritaires par rapport aux « vrais » besoins des populations.	Renforcer l'approche communautaire du projet par un mécanisme participatif de suivi afin que les populations se sentent concerné dans la mise en œuvre du projet.
Difficultés à cibler et à atteindre de manière effective les populations les plus pauvres et les plus vulnérables	Prévoir une classification homogène des ménages de la zone d'intervention dans les études de référence et faire du projet en vue de d'initier des appuis ponctuels au profit des populations démunies identifiées.
L'absence d'un mécanisme de refinancement des activités productives et d'incitations aux groupements risque d'entamer la crédibilité du PCM-Bonou en tant que promoteur du développement économique local	Faire des plaidoyers auprès de la Commune pour subventionner des initiatives très ciblées et d'un montant modeste.
La persistance de la pauvreté et de l'insécurité humaine malgré les initiatives du PCM-Bonou	Respecter la stratégie développée dans le présent document de projet de telle manière que chaque élément d'une approche holistique soit pris en compte, les partenariats avec les autres intervenants soient multipliés, qu'un suivi participatif « rapproché » soit mis en place.
Dans la mesure où le Comité de Pilotage du projet et les instances exécutives du projet auront toujours la possibilité de modifier, en début de mise en œuvre du projet ou après l'évaluation à mi-parcours uniquement, le cadre des résultats ainsi que les indicateurs préalablement identifiés, on peut parler d'un risque réel élevé de voir le projet modifié dans son orientation. En ce sens, il est impossible d'offrir des garanties fermes que le projet sera exécuté en respectant les moindres détails du présent document. Dans un contexte où la partie nationale est maintenant « en charge », c'est un risque qu'il faut prendre.	Le fait d'avoir élaboré ce projet en étroite concertation avec les autorités locales a permis de réduire considérablement (et non d'éliminer complètement). Les procédures de dialogue et de partenariat, ainsi que le Suivi-Evaluation (M&E) prévus peuvent constituer des gardes fous. Le présent document constituera un document de référence pour assurer un encadrement fin du projet.
Non maîtrise des phénomènes cycliques d'inondations par le projet sur la production agricole	Procéder à (i) l'information et la sensibilisation des communautés ; (ii) la formation des responsables locaux à déchiffrer les annonces et alertes en vue de prendre les dispositions idoines pour faire face aux phénomènes des changements climatiques ; (iii) l'identification avec les services de développement rural les cultures résilientes ou résistantes aux phénomènes d'inondation ; et (iv) l'appui aux plateformes départementales et locales de gestion des risques et catastrophes pour la prévention et la gestion des inondations dans la Commune.

V. CADRE DES RESULTATS ET DES RESSOURCES (à peaufiner après les résultats des études de référence)

EFFETS UNDAF / CPD : D'ici à fin 2018, les populations rurales et périurbaines, notamment les jeunes et les femmes dans les Commune d'intervention accroissent leur revenu et améliorent leur sécurité alimentaire.

- Indicateurs d'Effet :
- Indice de pauvreté monétaire (Po) : (Milieu rural : Données de base : 36,2% ; Femmes : 27,6% ; Hommes : 38%, Cible : 25%, F (), H ())
 - Dépenses moyenne par tête : (Milieu rural : Données de base : 245 339 ; Femmes : 304 012 ; Hommes : 231 325 ; Cible : 173 569)
 - Proportion de ménages en insécurité alimentaire : (Milieu rural : Données de base : 22,5% ; Cible : 17,5%)

Produit applicable au Plan Stratégique du PNUD : Output 1.2.

Titre du projet : Projet Commune du Millénaire de Bonou pour un Développement Durable (PCM-Bonou)

Numéro d'Identification de Projet (N° ATLAS de l'Award) : [REDACTED]

PRODUITS ET THEORIE DE CHANGEMENT	INDICATEURS DE PRODUITS	ACTIVITES, RISQUES ET HYPOTHESES	ROLES DES PARTENAIRES	RESSOURCES NECESSAIRES (\$ US)
<p>Produit 1 : Les autorités locales, les jeunes et les femmes ont davantage de capacités, de compétences et de facilités d'installation pour la promotion de l'entreprenariat</p> <p>Ce produit contribuera à l'atteinte des résultats du projet par le renforcement des capacités des jeunes et des femmes sur l'entreprenariat pour accroître leurs revenus</p>	<p>Indicateur de résultat 1.1 : Nombre de personnes formées sur l'utilisation et la gestion des PTFM installées</p> <p>Source : Rapport d'activités</p> <p>Fréquence : Annuelle</p> <p>Données de base : 0 (H : 0 ; F : 0)</p> <p>Cible : 300 (H : 125 ; F : 175)</p> <p>Indicateur de résultat 1.2 : Nombre de jeunes de 15-24 ans formés à l'entreprenariat agricole</p> <p>Source : Rapport d'activités</p> <p>Fréquence : Annuelle</p> <p>Données de base : 0 (H : 0 ; F : 0)</p> <p>Cible : 200 (H : 125 ; F : 75)</p> <p>Indicateur de résultat 1.3 : Nombre de jeunes de 15-24 ans ayant reçu un appui matériel et financier pour créer des entreprises</p> <p>Source : Rapport d'activités</p> <p>Fréquence : Annuelle</p> <p>Données de base : 0 (H : 0 ; F : 0)</p> <p>Cible : 200 (H : 125 ; F : 75)</p> <p>Indicateur de résultat 1.4 : Nombre de producteurs formés sur les meilleures techniques de production agricole, de stockage</p>	<p><u>Activité 1.1</u> : Installation des plateformes multifonctionnelles (PTFM)</p> <p><u>Activité 1.2</u> : Renforcement des capacités des fermiers privés de la filière palmier à huile</p> <p><u>Activité 1.3</u> : Promotion d'utilisation de l'énergie solaire pour la dynamisation de l'économie locale</p> <p><u>Activité 1.4</u> : Réhabilitation et/ou construction d'infrastructures marchandes (hangars, boutiques marchandes, etc.)</p> <p><u>Activité 1.5</u> : Renforcement des capacités des groupements et coopératives par branche d'activités (formations, suivi, etc.)</p> <p><u>Activité 1.6</u> : Développement d'un mécanisme de warrantage (construction des magasins de stockage, plaidoyer auprès des SFD et autres IMF pour le financement de l'agriculture, etc.)</p> <p>Risques/hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence d'engagement entrepreneurial des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ministères sectoriels ; ▪ PNUD et autres Agences SNU ; ▪ Etc. 	<p>Coût des activités : 1 444 000</p> <p>Coût du suivi : 76 000</p> <p>Total : 1 520 000</p>

[Handwritten signatures and initials]

PRODUITS ET THEORIE DE CHANGEMENT	INDICATEURS DE PRODUITS	ACTIVITES, RISQUES ET HYPOTHESES	ROLES DES PARTENAIRES	RESSOURCES NECESSAIRES (\$ US)
	<p>et de transformation agricoles des produits locaux</p> <p>Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : 0 (H : 0 ; F : 0) Cible : 5000 (H : 3000 ; F : 2000)</p>	<p>■ Ravage des cultures vivrières par les inondations</p>		
<p>Produit 2 : Les populations pauvres et les groupes vulnérables disposent de capacités accrues pour assurer leur sécurité alimentaire et leur adaptation aux effets néfastes des changements climatiques</p> <p><i>Il est attendu de ce produit, le renforcement des capacités des populations pauvres et les groupes vulnérables sur l'amélioration de la production agricole en vue d'assurer leur sécurité alimentaire</i></p>	<p>Indicateur de résultat 2.1 : Nombre de personnes formées/sensibilisées sur les pratiques nutritionnelles</p> <p>Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : 0 (H : 0 ; F : 0) Cible : 5000 (H : 3000 ; F : 2000)</p> <p>Indicateur de résultat 2.2 : Nombre d'exploitants bénéficiaires d'équipements agricoles</p> <p>Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : 0 (H : 0 ; F : 0) Cible : 5000 (H : 3000 ; F : 2000)</p> <p>Indicateur de résultat 2.3 : Nombre de tonnes de céréales disponibles dans les magasins</p> <p>Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : ND Cible : 10 000</p> <p>Indicateur de résultat 2.4 : Nombre d'enfants malnutris détectés et suivis</p> <p>Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : ND Cible : xxx (H : xxx ; F : xxx)</p> <p>Indicateur de résultat 2.5 : Nombre d'actions prises par le projet sur les changements climatiques</p> <p>Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : 0 Cible : 10</p>	<p>Activité 2.1 : Amélioration de la disponibilité des aliments (fournitures d'intrants, d'équipements agricoles, diversification des activités agricoles, élevage de volailles etc.)</p> <p>Activité 2.2 : Information et éducation sur les bonnes pratiques de stockage des produits agricoles (céréales, légumineuses, etc.)</p> <p>Activité 2.3 : Education et conseils sur la nutrition aux communautés (femmes enceintes, pratiques d'allaitement sain, conseils aux parents sur la nutrition des enfants, amélioration nutritive des repas dans les écoles, préparation saine des aliments et les méthodes de cuisson au niveau des ménages, identification et prise en charge des enfants malnutris de la communauté)</p> <p>Activité 2.4 : Renforcement du système d'alerte précoce existant (suivant les résultats de l'étude de référence à produire)</p> <p>Activité 2.5 : Renforcement des actions d'adaptation aux impacts des changements climatiques (suivant les résultats de l'étude de référence à produire)</p> <p>Risques/hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Faible participation des communautés aux séances d'information sur les pratiques nutritionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Ministères sectoriels ; ■ PNUD et autres Agences SNU ; ■ etc. 	<p>Coût des activités : 1 444 000</p> <p>Coût du suivi : 76 000</p> <p>Total : 1 520 000</p>
<p>PRODUIT 3 : Les centres de santé de Bonou ont</p>	<p>Indicateur de résultat 3.1 : Nombre d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole</p> <p>Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle</p>	<p>Activité 3.1 : Construction et/ou réhabilitation des infrastructures sanitaires (suivant les résultats de l'étude de référence à produire)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Ministères sectoriels ; 	<p>Coût des 995 600</p>

PRODUITS ET THEORIE DE CHANGEMENT	INDICATEURS DE PRODUITS	ACTIVITES, RISQUES ET HYPOTHESES	ROLES DES PARTENAIRES	RESSOURCES NECESSAIRES (\$ US)
<p>davantage de capacité à offrir des services de meilleure qualité et à plus haut impact en santé maternelle et infantile y compris dans les domaines du VIH/Sida et de la planification familiale ;</p> <p><i>Le changement attendu du projet à travers ce produit est le renforcement des capacités des formations sanitaires de la Commune pour améliorer les services sanitaires offerts aux communautés</i></p>	<p>Données de base : ND Cible : 2 000 (H : 800 ; F : 1 200) Indicateur de résultat 3.2 : Nombre de consultation prénatal (CPN) Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : ND Cible : 2000 Indicateur de résultat 3.3 : Nombre d'agents de santé formés Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : 0 (H : 0 ; F : 0) Cible : 50 (H : 25 ; F : 25) Indicateur de résultat 3.4 : Nombre de personnes sensibilisées Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : 0 (H : 0 ; F : 0) Cible : 15 000 (H : 7 000 ; F : 8 000)</p>	<p>Activité 3.2 : Amélioration de l'accès aux soins essentiels de qualité (acquisition des matériels médicaux, formation du personnel de santé, matériel de transport d'urgence, etc.) (suivant les résultats de l'étude de référence à produire)</p> <p>Activité 3.3 : Renforcement des activités d'IEC sur les comportements hygiéniques et les luttes contre les maladies endémiques (les consultations prénatales, les accouchements dans les formations sanitaires, promotion des services de planning familial et des contraceptives, campagnes de vaccination contre les grandes maladies, IEC sur le VIH/SIDA, distribution des MILD, etc.)</p> <p>Risques/hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Réticence des communautés aux séances d'informations du projet sur la fréquentation des formations sanitaires</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ PNUD et autres Agences SNU ; etc. 	<p>activités :</p> <p>Coût du suivi : 52 400</p> <p>Total : 1 048 000</p>
<p>PRODUIT 4 : Les acteurs du système éducatif de la Commune de Bonou ont des capacités accrues pour assurer l'accès, le maintien et les performances scolaires des enfants notamment les jeunes filles</p> <p><i>Il est attendu à travers ce produit, un renforcement des capacités des écoles de la Commune en vue d'améliorer le taux d'achèvement et réduire le taux d'abandon des filles et des</i></p>	<p>Indicateur de résultat 4.1 : Nombres de salles de classes construites et/ou réhabilitées Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : 0 Cible : 35 Indicateur de résultat 4.2 : Nombre d'apprenants bénéficiaires de kits scolaires Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : 0 (H : 0 ; F : 0) Cible : 3500 (H : 1 638 ; F : 1 862) Indicateur de résultat 4.3 : Nombre d'apprenants nourris par les cantines scolaires Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : 2 694 (H : 1 261 ; F : 1 433) Cible : 3500 (H : 1 638 ; F : 1 862) Indicateur de résultat 4.4 : Nombre d'enseignants formés Source : Rapport d'activités</p>	<p>Activité 4.1 : Construction et/ou réhabilitation des infrastructures scolaires</p> <p>Activité 4.2 : Amélioration de l'accès aux services éducatifs de qualité (mise en place des matériels didactiques, kits scolaires, formations des enseignants, mise en place de programmes de cantines scolaires et promotion des jardins scolaires, etc.)</p> <p>Activité 4.3 : Amélioration des services d'hygiène dans les écoles (dispositifs de lave mains dans les écoles, poubelles, etc.)</p> <p>Activité 4.4 : Promotion de la scolarisation des filles (par la réduction de leurs charges de travaux domestiques et la réduction de la pénibilité des travaux des femmes), éducation sexuelle des jeunes filles, santé reproductive, campagne de sensibilisation des parents sur la scolarisation des jeunes filles, création de club des jeunes filles dans chaque arrondissement, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ministères sectoriels ; ▪ PNUD et autres Agences SNU ; etc. 	<p>Coût des activités : 664 240</p> <p>Coût du suivi : 34 690</p> <p>Total : 699 200</p>

PRODUITS ET THEORIE DE CHANGEMENT	INDICATEURS DE PRODUITS	ACTIVITES, RISQUES ET HYPOTHESES	ROLES DES PARTENAIRES	RESSOURCES NECESSAIRES (\$ US)
<p><i>Garçons</i></p> <p>PRODUIT 5 : L'accès à l'approvisionnement en eau potable, aux services d'hygiène et à l'assainissement de base est assuré</p> <p><i>A travers ce produit, il s'agit de renforcer les capacités des autorités locales à améliorer l'accès des communautés à l'eau potable et aux services d'assainissement</i></p>	<p><i>Fréquence : Annuelle</i> Données de base : 0 (H : 0 ; F : 0) Cible : 300 (H : 200 ; F : 100)</p> <p>Indicateur de résultat 5.1 : Nombre de points d'eau réhabilités <i>Source : Rapport d'activités</i> <i>Fréquence : Annuelle</i> <i>Données de base : 0</i> Cible : 50</p> <p>Indicateur de résultat 5.2 : Nombre de points d'eau réalisés <i>Source : Rapport d'activités</i> <i>Fréquence : Annuelle</i> <i>Données de base : 0</i> Cible : 30</p> <p>Indicateur de résultat 5.3 : Nombre de poteaux installés pour l'éclairage solaire au public <i>Source : Rapport d'activités</i> <i>Fréquence : Annuelle</i> <i>Données de base : ND</i> Cible : 25</p>	<p>Risques/hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Manque d'intérêt des parents à l'éducation des enfants</i> ▪ <i>Opposition des parents à maintenir les enfants dans les écoles</i> <p>Activité 5.1 : Réhabilitation des points d'eau existants et non fonctionnels</p> <p>Activité 5.2 : Construction de nouveaux points d'eau (01 EPE pour 250 habitants)</p> <p>Activité 5.3 : Renforcement de la prévention contre les menaces de pollution, de dégradation de l'environnement et de l'épuisement des ressources naturelles</p> <p>Activité 5.4 : Création et/ou dynamisation les comités locaux de gestion des points d'eau</p> <p>Activité 5.5 : Mise en place des panneaux solaires pour l'éclairage public</p> <p>Activité 5.6 : Utilisation des PTFM pour faciliter l'accès des ménages à d'autres formes d'énergies</p> <p>Activité 5.7 : Information et communication sur l'utilisation des énergies renouvelables dans les ménages</p> <p>Risques/hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Insuffisance de prévisions d'investissement.</i> ▪ <i>Engagement et appropriation par les communautés/comités locaux de gestion de l'eau.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ministères sectoriels ; ▪ PNUD et autres Agences SNU ; ▪ etc. 	<p>Coût des activités : 1 083 000</p> <p>Coût du suivi : 57 000</p> <p>Total : 1 140 000</p>
<p>PRODUIT 6 : Les cadres à divers niveau de la Commune de Bonou ont des capacités en gestion administrative et économique</p> <p><i>Il est attendu à travers ce produit, le renforcement des capacités des autorités locales</i></p>	<p>Indicateur de résultat 6.1 : Délais de délivrance du volet numéro 1 de l'acte de naissance <i>Source : Rapport d'activités</i> <i>Fréquence : Annuelle</i> <i>Données de base : ND</i> Cible : 5journs</p> <p>Indicateur de résultat 6.2 : Nombre d'acteurs locaux (hommes et femmes) formés sur les outils/thématiques de participation à la gouvernance locale <i>Source : Rapport d'activités</i></p>	<p>Activité 6.1 : Amélioration de l'implication des communautés dans les actions de développement local (formation des élus locaux, des jeunes et des femmes sur leur participation à la gestion des affaires publiques, le leadership, violence faite aux femmes et aux enfants, travail des enfants, exode rural des jeunes, etc.)</p> <p>Activité 6.2 : Identification et mise en œuvre d'un mécanisme de prélèvement des taxes</p> <p>Activité 6.3 : Informatisation de l'enregistrement et de la délivrance de l'état civil</p> <p>Activité 6.4 : Développement de partenariats avec les agences du SNU, les Fondations et ONG nationales et</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ministères sectoriels ; ▪ PNUD et autres Agences SNU ; ▪ etc. ; 	<p>Coût des activités : 342 000</p> <p>Coût du suivi : 18 000</p> <p>Total : 360 000</p>

PRODUITS ET THEORIE DE CHANGEMENT	INDICATEURS DE PRODUITS	ACTIVITES, RISQUES ET HYPOTHESES	ROLES DES PARTENAIRES	RESSOURCES NECESSAIRES (\$ US)
pour une meilleure gouvernance locale	<p>Fréquence : Annuelle Données de base : 0 (H : 0; F : 0) Cible : 500 (H : 350; F : 150)</p>	<p>internationales et développement de synergies avec les autres projets de développement</p> <p>Risques/hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficulté pour les services techniques déconcentrés de fournir des appuis adéquats aux Communes dans le contexte de la décentralisation ; ▪ Faiblesse des ressources financières/fiscales dans la zone ; ▪ Non disponibilité de l'équipe communale. 		
<p>Produit 7 : Le projet est géré de façon efficace par rapport au fonctionnement, à l'information et à la communication et bénéficie de l'appui de la coordination nationale et du PNUD en temps opportun</p> <p>Les informations produites à travers ce produit permettront aux organes de gestion de donner les orientations nécessaires pour l'atteinte des objectifs du projet</p>	<p>Indicateur de résultat 7.1 : Nombre de réunions statutaires tenues</p> <p>Source : Rapport d'activités</p> <p>Fréquence : annuelle Données de base : 0 Cible : 30</p>	<p>Activité 7.1 : Suivi-Evaluation et capitalisation du projet (études de référence, rapport d'activités, évaluation mi-parcours et finale, etc.)</p> <p>Activité 7.2 : Echanges d'expériences</p> <p>Activité 7.3 : Gestion du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Direction Nationale du Projet ; ▪ PNUD. 	<p>Coût des activités : 1 194 150</p> <p>Coût du suivi : 62 850</p> <p>Total : 1 257 000</p>
				Coût de l'évaluation : 55 000

VI. SUIVI ET EVALUATION

A l'instar de tous les projets de la coopération PNUD-Gouvernement du Bénin, le suivi du projet sera réalisé à travers les dispositions ci-après :

Au cours du cycle annuel

- Sur une base trimestrielle, une évaluation qualité, réalisée par l'équipe de projet sous la responsabilité du Team Leader doit permettre de reporter l'évolution des résultats d'activités, sur la base des critères qualités et des méthodes de contrôle qualité.
- Le journal des problèmes doit être activé dans Atlas, et mis à jour régulièrement sous la responsabilité du Team Leader pour faciliter le suivi et la résolution des potentiels problèmes en vue d'une bonne gestion des changements au niveau du projet.
- Sur la base de l'analyse initiale des risques en annexe, le journal des risques sera activé dans Atlas et mis à jour régulièrement sous la responsabilité du Team Leader, en fonction de l'évolution de l'environnement externe qui peut affecter la mise en œuvre efficace, efficiente et dans les délais, des activités du projet.
- En fonction des informations ci-dessus reportées dans Atlas, le Rapport de Progrès du Projet qui est une sortie d'Atlas ou du Snapshot, sera soumis ensemble avec le Rapport Combiné des Dépenses chaque trimestre, à la revue du Comité Local, en vue d'amendement nécessaire avant l'examen semestriel par le Comité de Pilotage de la Composante Croissance Inclusive.
- Le journal des leçons apprises, doit être activé et régulièrement mis à jour sous la responsabilité du Team Leader pour assurer un apprentissage continu et une adaptation dans l'organisation et la planification du projet. ceci permettra aussi la préparation du rapport des leçons apprises à la fin du projet.
- Un calendrier de suivi doit être activé dans Atlas et mis à jour au fur et à mesure pour capturer les événements importants de gestion du projet.

A la fin de l'année

- **Rapport de Revue Annuelle:** Un rapport de revue annuelle doit être préparé par le Point Focal et partagé avec le Comité Local de Gestion du Projet, la DNP puis le Comité de Pilotage de la composante et les Comités d'Effet. Une exigence minimale de ce rapport est qu'il doit respecter le format standard Atlas des Rapports Trimestriels de Progrès, couvrant toute l'année avec chaque information mise à jour, ainsi qu'une synthèse des résultats atteints par rapport aux cibles annuelles.

- **Revue annuelle du Projet.** Sur la base du rapport ci-dessus, une revue annuelle du projet sera conduite dans le cadre de la revue de la Composante « Croissance Inclusive », et ce au cours du quatrième trimestre de l'année, pour évaluer les performances du projet et analyser le Plan de Travail Annuel de l'année suivante. Dans la dernière année du projet, cette revue tiendra lieu de revue finale. Cette revue sera sous la responsabilité du Comité de Pilotage de la Composante et impliquera d'autres parties prenantes. Elle permettra d'analyser le niveau de progrès des produits et leur contribution aux différents Effets.

Dans le contexte spécifique du PCM-Bonou, le Suivi-Evaluation de l'exécution des activités vise à mettre à la disposition de tous les partenaires impliqués les informations dont ils ont besoin pour suivre la mise en œuvre des activités du présent projet. Ces informations seront ainsi produites en rapport avec les objectifs assignés au PCM-Bonou. Enfin, le suivi-évaluation produira et diffusera toutes les informations nécessaires à la visibilité auprès du grand public des acquis générés par la mise en œuvre du PCM-Bonou.

La production de cette information se fera au moyen de rapports périodiques élaborés à la fin de chaque trimestre. Cette responsabilité incombe à la Direction Nationale du Projet. Le programme développera un mécanisme de suivi interne basé sur :

- le suivi régulier des indicateurs ;
- le rapportage périodique ;
- les tenues régulières des sessions du CCP et du CNP du PCM-Bonou.

Des visites de suivi des activités du PCM-Bonou seront organisées par toutes les parties prenantes. Au terme, une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale seront conduites.

Une étude de référence sera organisée au début de mise en œuvre du PCM-Bonou en vue de permettre à terme de mesurer les effets/impacts du projet avec l'utilisation des indicateurs connus et calculés par l'INSAE lors de l'élaboration du Rapport National sur le Développement Humain (RNDH 2010-2011) dont la thématique est « Sécurité humaine et développement humain durable ».

Au total, durant le cycle de vie du projet les rapports ci-après seront produits et partagés avec les parties prenantes et le bailleur. Il s'agit de :

Un rapport de démarrage : Au lancement du projet, un rapport de démarrage des activités opérationnelles du projet doit être préparé par l'équipe d'appui du projet sous l'autorité du Comité Local de gestion et partagé avec le Comité National de pilotage et le bailleur.

Les rapports annuels : A la fin de chaque année, l'équipe du projet produira un rapport sur le niveau d'exécution du plan de travail. Ces rapports annuels seront partagés avec le comité de pilotage et les parties prenantes.

Un rapport final : Aux termes des 5 années de mise en œuvre du projet, une revue finale du projet sera conduite pour l'évaluation des acquis du projet en matière d'atteinte des résultats et des leçons apprises.

Evaluation

Le projet fera l'objet d'une évaluation à mi-parcours et d'une évaluation finale. Ces évaluations auront pour objectifs respectivement de : (i) analyser la pertinence du projet, les progrès vers l'atteinte des résultats et de formuler éventuellement des orientations ; (ii) déterminer dans quelles mesures les objectifs du projet ont été atteints, d'évaluer les acquis et de tirer les leçons apprises.

Un système innovant de mesure des performances

Dans le but d'améliorer les évaluations d'impact de manière à mieux suivre les progrès accomplis au fur et à mesure de la mise en œuvre du projet, l'outil de suivi des performances proposé dans le présent document se fonde sur la cartographie GPS des écoles, des points d'eau et des Centres de santé avec une technologie simple et peu onéreuse utilisant les téléphones Android. Cette technologie permet d'identifier les lacunes spécifiques en matière de dotation, des services et des infrastructures, en indique, par exemple, les écoles qui ont besoin de réhabilitation ou les centres de santé qui sont en rupture de stock. Ces données permettent un suivi plus détaillé et constitue un système d'alerte précoce concernant la survenue d'épidémies, de choléra ou d'autres menaces.

Il s'agit d'une technologie dénommée "Millenium Villages Information System (MVIS)" déjà expérimentée dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Villages du Millénaire de Banikoara (PVM-Banikoara). Les téléphones Androïd y ont servi à la collecte des données avec l'appui technique des experts du Centre OMD de l'Afrique (de l'Ouest et du Centre) basé à Dakar. Par ailleurs, ce système permet à toutes les parties prenantes de consulter à tout moment les progrès réalisés par le projet suivant chaque domaine d'intervention du projet.

Le suivi-évaluation du projet sera alors un processus en deux parties. D'abord, une évaluation de l'adéquation de la performance du projet par rapport à un ensemble fixé d'objectifs (ici, il s'agit des objectifs du projet liés aux OMD, ODD, etc.) pour une période de 5 ans avec des cibles annuelles, trimestrielles et mensuelles. Ensuite, une évaluation de la plausibilité que les changements observés soient le résultat du projet plutôt que le produit de facteurs plus larges tels que les changements économiques générales, le climat ou les chocs externes, tous susceptibles d'influencer les résultats.

VII. PLAN DE TRAVAIL PLURIANNUEL

PRODUIT/ INDICATEURS DE RESULTATS	ACTIVITES PLANIFIEES	AGENDA				PARTIE RESPO NSABLE	Source de financ e-ment	Code Budgetaire et description	Montant total (\$ US)
		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4				
PRODUIT 1 : Les autorités locales, les jeunes et les femmes ont davantage de capacités, de compétences et de facilités d'installation pour la promotion de l'entreprenariat Indicateur de résultat 1.1 : Nombre de personnes formées sur l'utilisation et la gestion des PTFM installées <i>Source : Rapport d'activités</i> <i>Fréquence : Annuelle</i> <i>Données de base : 0 (H : 0 ; F : 0)</i> <i>Cible : 300 (H : 125 ; F : 175)</i>	Activité 1.1 : Installation des plateformes multifonctionnelles (PTFM)	30 400	76 000	76 000	60 800	60 800	Japon	72210	304 000
	Activité 1.2 : Renforcement des capacités des fermiers privés de la filière palmier à huile (suivant les résultats de l'étude de référence à produire)	6 080	15 200	15 200	12 160	12 160	12 160	Japon	72145
Indicateur de résultat 1.2 : Nombre de jeunes de 15-24 ans formées à l'entreprenariat agricole <i>Source : Rapport d'activités</i> <i>Fréquence : Annuelle</i> <i>Données de base : 0 (H : 0 ; F : 0)</i> <i>Cible : 200 (H : 125 ; F : 75)</i>	Activité 1.3 : Promotion d'utilisation de l'énergie solaire pour la dynamisation de l'économie locale	3 040	7 600	7 600	6 080	6 080	Japon	72210 72100	30 400
Indicateur de résultat 1.3 : Nombre de jeunes de 15-24 ans ayant reçu un appui matériel et financier pour créer des entreprises <i>Source : Rapport d'activités</i> <i>Fréquence : Annuelle</i> <i>Données de base : 0 (H : 0 ; F : 0)</i> <i>Cible : 200 (H : 125 ; F : 75)</i>	Activité 1.4 : Réhabilitation et/ou construction d'infrastructures marchandes (hangars, boutiques marchandes, etc.)	21 280	53 200	53 200	42 560	42 560	Japon	72105	212 800
Indicateur de résultat 1.4 : Nombre de producteurs formés sur les meilleures techniques de production agricole, de stockage et de transformation agricoles des produits locaux <i>Source : Rapport d'activités</i> <i>Fréquence : Annuelle</i> <i>Données de base : 0 (H : 0 ; F : 0)</i> <i>Cible : 200 (H : 125 ; F : 75)</i>	Activité 1.5 : Renforcement des capacités des groupements et coopératives par branche d'activités (formations, suivi, etc.)	20 000	100 000	110 000	80 000	80 000	Japon	72145	390 000
Indicateur de résultat 1.6 : Développement d'un mécanisme de warrantage (construction des magasins de stockage, plaidoyer auprès des SFD et autres IMF pour le financement de l'agriculture, etc.) <i>Source : Rapport d'activités</i>	Activité 1.6 : Développement d'un mécanisme de warrantage (construction des magasins de stockage, plaidoyer auprès des SFD et autres IMF pour le financement de l'agriculture, etc.)	31 200	168 000	218 000	102 400	2 400	Japon	72105	522 000

INDICATEURS DE RESULTATS	ACTIVITES PLANIFIEES	AGENDA					PARTIE RESPO NSABLE	Source de financ e-ment	Code Budgetaire et description	Montant total (\$ US)
		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5				
PRODUIT/ INDICATEURS DE RESULTATS <i>Fréquence : Annuelle</i> <i>Données de base : 0 (H : 0 ; F : 0)</i> <i>Cible : 5000 (H : 3000 ; F : 2000)</i>	TOTAL PRODUIT 1 :	112 000	420 000	480 000	304 000	204 000			1 520 000	
PRODUIT 2 : Les populations pauvres et les groupes vulnérables disposent de capacités accrues pour assurer leur sécurité alimentaire et leur adaptation aux effets néfastes des changements climatiques Indicateur de résultat 2.1 : Nombre de personnes formées/sensibilisées sur les pratiques nutritionnelles <i>Source : Rapport d'activités</i> <i>Fréquence : Annuelle</i> <i>Données de base : 0 (H : 0 ; F : 0)</i> <i>Cible : 5000 (H : 3000 ; F : 2000)</i>	Activité 2.1 : Amélioration de la disponibilité des aliments (fournitures d'intrants, d'équipements agricoles, diversification des activités agricoles, élevage de volailles etc.)	45 980	114 950	114 950	91 960	91 960	Japon	72100	459 800	
Indicateur de résultat 2.2 : Nombre d'exploitants bénéficiaires d'équipements agricoles <i>Source : Rapport d'activités</i> <i>Fréquence : Annuelle</i> <i>Données de base : 0 (H : 0 ; F : 0)</i> <i>Cible : 5000 (H : 3000 ; F : 2000)</i>	Activité 2.2 : Information et éducation sur les bonnes pratiques de stockage des produits agricoles (céréales, légumineuses, etc.)	20 000	50 000	44 050	45 000	35 240	Japon	72100 71600	194 290	
Indicateur de résultat 2.3 : Nombre de tonnes de céréales disponibles dans les magasins <i>Source : Rapport d'activités</i> <i>Fréquence : Annuelle</i> <i>Données de base : 0 (H : 0 ; F : 0)</i> <i>Cible : 5000 (H : 3000 ; F : 2000)</i>	Activité 2.3 : Education et conseils sur la nutrition aux communautés (femmes enceintes, pratiques d'allaitement sain, conseils aux parents sur la nutrition des enfants, amélioration nutritive des repas dans les écoles, préparation saine des aliments et les méthodes de cuisson au niveau des ménages, identification et prise en charge des enfants malnutris de la communauté)	17 620	44 050	50 000	35 240	45 000	Japon	72100 71600	191 910	
Indicateur de résultat 2.4 : Nombre d'enfants malnutris détectés et suivis <i>Source : Rapport d'activités</i> <i>Fréquence : Annuelle</i> <i>Données de base : ND</i> <i>Cible : 10 000</i>	Activité 2.4 : Renforcement du système d'alerte précoce existant (suivant les résultats de l'étude de référence à produire)	38 400	81 000	90 000	66 800	70 800	Japon	72100 71600	347 000	
Indicateur de résultat 2.5 : Nombre d'actions prises par le projet sur les changements climatiques	Activité 2.5 : Renforcement des actions d'adaptation aux impacts des changements climatiques (suivant les résultats de l'étude de référence à produire)	30 000	90 000	81 000	70 000	66 000	Japon	72100 71600	337 000	

PRODUIT/ INDICATEURS DE RESULTATS	ACTIVITES PLANIFIEES	AGENDA					PARTIE RESPO NSABLE	Source de financ ement	Code Budgetaire et description	Montant total (\$ US)
		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5				
<i>Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : 0 ; Cible : 10</i>		152 000	380 000	380 000	309 000	309 000			1 530 000	
PRODUIT 3 : Les centres de santé de Bonou ont davantage de capacité à offrir des services de meilleure qualité et à plus haut impact en santé maternelle et infantile y compris dans les domaines du VIH/Sida et de la planification familiale	Activité 3.1 : Construction et/ou réhabilitation des infrastructures sanitaires (suivant les résultats de l'étude de référence à produire)	54 880	137 200	107 200	84 760	129 760	PCM- Bonou	Japon	72105	513 800
Indicateur de résultat 3.1 : Nombre d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole <i>Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : ND Cible : 2 000 (H : 800 ; F : 1 200)</i>	Activité 3.2 : Amélioration de l'accès aux soins essentiels de qualité (acquisition des matériels médicaux, formation du personnel de santé, matériel de transport d'urgence, etc.) (suivant les résultats de l'étude de référence à produire)	50 000	75 000	80 000	50 000	30 000	PCM- Bonou	Japon	72100	285 000
Indicateur de résultat 3.2 : Nombre de consultations prénatal (CPN) <i>Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : ND Cible : 2000</i>	Activité 3.3 : Renforcement des activités d'IEC sur les comportements hygiéniques et les luttes contre les maladies endémiques (les consultations prénatales, les accouchements dans les formations sanitaires, promotion des services de planning familial et des contraceptives, campagnes de vaccination contre les grandes maladies, IEC sur le VIH/SIDA, distribution des MILD, etc.)	-	50 000	75 000	75 000	50 000	PCM- Bonou	Japon	72100 71600	250 000
Indicateur de résultat 3.3 : Nombre d'agents de santé formés <i>Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : 0 (H : 0 ; F : 0) Cible : 50 (H : 25 ; F : 35)</i>										
Indicateur de résultat 3.4 : Nombre de personnes sensibilisées <i>Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : 0 (H : 0 ; F : 0) Cible : 15 000 (H : 7 000 ; F : 8 000)</i>	TOTAL PRODUIT 3 :	104 880	262 200	262 200	209 760	209 760			1 048 000	
PRODUIT 4 : Les acteurs du système éducatif de la Commune de Bonou ont des capacités accrues	Activité 4.1 : Construction et/ou réhabilitation des	49 920	259 640	129 800	109 840	-	PCM-	Japon	72105	549 200

PRODUIT/ INDICATEURS DE RESULTATS	ACTIVITES PLANIFIEES	AGENDA					PARTIE RESPON- SABLE	Source de financ- e-ment	Code Budgétaire et description	Montant total (\$ US)
		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5				
		<p>pour assurer l'accès, le maintien et les performances scolaires des enfants notamment les jeunes filles</p> <p>Indicateur de résultat 4.1 : Nombres de salles de classes construites et/ou réhabilitées Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : 0 Cible : 35</p> <p>Indicateur de résultat 4.2 : Nombre d'apprenants bénéficiaires de kits scolaires Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : 0 (H : 0 ; F : 0) Cible : 3500 (H : 1 638 ; F : 1 862)</p> <p>Indicateur de résultat 4.3 : Nombre d'apprenants nourris par les cantines scolaires Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : 2 694 (H : 1 261 ; F : 1 433) Cible : 3500 (H : 1 638 ; F : 1 862)</p> <p>Indicateur de résultat 4.4 : Nombre d'enseignants formés Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : 0 (H : 0 ; F : 0) Cible : 300 (H : 200 ; F : 100)</p>	<p>infrastructures scolaires</p> <p><u>Activité 4.2</u> : Amélioration de l'accès aux services éducatifs de qualité (mise en place des matériels didactiques, kits scolaires, formations des enseignants, mise en place de programmes de cantines scolaires et promotion des jardins scolaires, etc.)</p> <p><u>Activité 4.3</u> : Amélioration des services d'hygiène dans les écoles (dispositifs de lave mains dans les écoles, poubelles, etc.)</p> <p><u>Activité 4.4</u> : Promotion de la scolarisation des filles (par la réduction de leurs charges de travaux domestiques et la réduction de la pénibilité des travaux des femmes), éducation sexuelle des jeunes filles, santé reproductive, campagne de sensibilisation des parents sur la scolarisation des jeunes filles, création de club des jeunes filles dans chaque arrondissement, etc.)</p>							
	10 000	25 000	30 000	15 000	10 000	PCM- Bonou	Japon	72100	90 000	
		5 000	8 000	5 000	4 000	PCM- Bonou	Japon	72210	22 000	
		10 000	7 000	10 000	6 000	PCM- Bonou	Japon	72100 71600	38 000	
	TOTAL PRODUIT 4 :	69 920	294 640	174 800	139 840	20 000			699 200	
	PRODUIT 5 : L'accès à l'approvisionnement en eau potable, aux services d'hygiène et à l'assainissement de base est		20 000	5 000	-	-	Japon	72210	25 000	
		-	150 000	100 000	-	-	Japon	72210	250 000	

INDICATEURS DE RESULTATS	ACTIVITES PLANIFIEES	AGENDA					PARTIE RESPO NSABLE	Source de financ e-ment	Code Budgetaire et description	Montant total (\$ US)
		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5				
		<p>assuré</p> <p>Indicateur de résultat 5.1 : Nombre de points d'eau réhabilités Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : 0 Cible : 50</p> <p>Indicateur de résultat 5.2 : Nombre de points d'eau réalisés Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : 0 Cible : 30</p> <p>Indicateur de résultat 5.3 : Nombre de poteaux installés pour l'éclairage solaire au public Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : 0 Cible : 25</p>	<p>Activité 5.3 : Renforcement de la prévention contre les menaces de pollution, de dégradation de l'environnement et de l'épuisement des ressources naturelles</p> <p>Activité 5.4 : Création et/ou dynamisation des comités locaux de gestion des points d'eau</p> <p>Activité 5.6 : Mise en place des panneaux solaires pour l'éclairage public</p> <p>Activité 5.7 : Utilisation des PTFM pour faciliter l'accès des ménages à d'autres formes d'énergies</p> <p>Activité 5.8 : Information et communication sur l'utilisation des énergies renouvelables dans les ménages</p> <p>Activité 5.9 : Plaidoyers auprès du gouvernement et autres PTFs pour l'entretien des principales pistes de dessertes rurales</p> <p>TOTAL PRODUIT 5 :</p>	-	5 000	10 000				
<p>PRODUIT 6 : Les cadres à divers niveaux de la Commune de Bonou ont des capacités en gestion administrative et économique</p> <p>Indicateur de résultat 6.1 : Délais de délivrance du volet numéro 1 de l'acte de naissance Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : ND Cible : 5jours</p> <p>Indicateur de résultat 6.2 : Nombre d'acteurs locaux (hommes et femmes) formés sur les</p>	<p>Activité 6.1 : Amélioration de l'implication des communautés dans les actions de développement local (formation des élus locaux, des jeunes et des femmes sur leur participation à la gestion des affaires publiques, le leadership, violence faite aux femmes et aux enfants, travail des enfants, exode rural des jeunes, etc.)</p> <p>Activité 6.2 : Identification et mise en œuvre d'un mécanisme de prélèvement des taxes</p> <p>Activité 6.3 : Informatisation de l'enregistrement et de la délivrance de l'état civil</p> <p>Activité 6.4 : Développement de partenariats avec les agences du SNU, les Fondations et ONG nationales et internationales et développement de</p>	9 000	20 000	25 000	25 000	20 000	PCM-Bonou	Gvt	72100 71600	99 000
<p>PRODUIT 6 : Les cadres à divers niveaux de la Commune de Bonou ont des capacités en gestion administrative et économique</p> <p>Indicateur de résultat 6.1 : Délais de délivrance du volet numéro 1 de l'acte de naissance Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : ND Cible : 5jours</p> <p>Indicateur de résultat 6.2 : Nombre d'acteurs locaux (hommes et femmes) formés sur les</p>	<p>Activité 5.6 : Mise en place des panneaux solaires pour l'éclairage public</p> <p>Activité 5.7 : Utilisation des PTFM pour faciliter l'accès des ménages à d'autres formes d'énergies</p> <p>Activité 5.8 : Information et communication sur l'utilisation des énergies renouvelables dans les ménages</p> <p>Activité 5.9 : Plaidoyers auprès du gouvernement et autres PTFs pour l'entretien des principales pistes de dessertes rurales</p> <p>TOTAL PRODUIT 5 :</p>	62 700	56 750	56 750	99 400	125 400	PCM-Bonou	Gvt	72210	226 000
<p>PRODUIT 6 : Les cadres à divers niveaux de la Commune de Bonou ont des capacités en gestion administrative et économique</p> <p>Indicateur de résultat 6.1 : Délais de délivrance du volet numéro 1 de l'acte de naissance Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : ND Cible : 5jours</p> <p>Indicateur de résultat 6.2 : Nombre d'acteurs locaux (hommes et femmes) formés sur les</p>	<p>Activité 6.1 : Amélioration de l'implication des communautés dans les actions de développement local (formation des élus locaux, des jeunes et des femmes sur leur participation à la gestion des affaires publiques, le leadership, violence faite aux femmes et aux enfants, travail des enfants, exode rural des jeunes, etc.)</p> <p>Activité 6.2 : Identification et mise en œuvre d'un mécanisme de prélèvement des taxes</p> <p>Activité 6.3 : Informatisation de l'enregistrement et de la délivrance de l'état civil</p> <p>Activité 6.4 : Développement de partenariats avec les agences du SNU, les Fondations et ONG nationales et internationales et développement de</p>	10 000	20 000	24 000	26 000	16 000	PCM-Bonou	Japon	72100 71600	100 000
<p>PRODUIT 6 : Les cadres à divers niveaux de la Commune de Bonou ont des capacités en gestion administrative et économique</p> <p>Indicateur de résultat 6.1 : Délais de délivrance du volet numéro 1 de l'acte de naissance Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : ND Cible : 5jours</p> <p>Indicateur de résultat 6.2 : Nombre d'acteurs locaux (hommes et femmes) formés sur les</p>	<p>Activité 6.1 : Amélioration de l'implication des communautés dans les actions de développement local (formation des élus locaux, des jeunes et des femmes sur leur participation à la gestion des affaires publiques, le leadership, violence faite aux femmes et aux enfants, travail des enfants, exode rural des jeunes, etc.)</p> <p>Activité 6.2 : Identification et mise en œuvre d'un mécanisme de prélèvement des taxes</p> <p>Activité 6.3 : Informatisation de l'enregistrement et de la délivrance de l'état civil</p> <p>Activité 6.4 : Développement de partenariats avec les agences du SNU, les Fondations et ONG nationales et internationales et développement de</p>	10 000	20 000	30 000	20 000	20 000	PCM-Bonou	Mairie	72800 72210 72100 71600	100 000
<p>PRODUIT 6 : Les cadres à divers niveaux de la Commune de Bonou ont des capacités en gestion administrative et économique</p> <p>Indicateur de résultat 6.1 : Délais de délivrance du volet numéro 1 de l'acte de naissance Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : ND Cible : 5jours</p> <p>Indicateur de résultat 6.2 : Nombre d'acteurs locaux (hommes et femmes) formés sur les</p>	<p>Activité 6.1 : Amélioration de l'implication des communautés dans les actions de développement local (formation des élus locaux, des jeunes et des femmes sur leur participation à la gestion des affaires publiques, le leadership, violence faite aux femmes et aux enfants, travail des enfants, exode rural des jeunes, etc.)</p> <p>Activité 6.2 : Identification et mise en œuvre d'un mécanisme de prélèvement des taxes</p> <p>Activité 6.3 : Informatisation de l'enregistrement et de la délivrance de l'état civil</p> <p>Activité 6.4 : Développement de partenariats avec les agences du SNU, les Fondations et ONG nationales et internationales et développement de</p>	83 100	380 250	325 250	178 200	173 200				1 140 000
<p>PRODUIT 6 : Les cadres à divers niveaux de la Commune de Bonou ont des capacités en gestion administrative et économique</p> <p>Indicateur de résultat 6.1 : Délais de délivrance du volet numéro 1 de l'acte de naissance Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : ND Cible : 5jours</p> <p>Indicateur de résultat 6.2 : Nombre d'acteurs locaux (hommes et femmes) formés sur les</p>	<p>Activité 6.1 : Amélioration de l'implication des communautés dans les actions de développement local (formation des élus locaux, des jeunes et des femmes sur leur participation à la gestion des affaires publiques, le leadership, violence faite aux femmes et aux enfants, travail des enfants, exode rural des jeunes, etc.)</p> <p>Activité 6.2 : Identification et mise en œuvre d'un mécanisme de prélèvement des taxes</p> <p>Activité 6.3 : Informatisation de l'enregistrement et de la délivrance de l'état civil</p> <p>Activité 6.4 : Développement de partenariats avec les agences du SNU, les Fondations et ONG nationales et internationales et développement de</p>	10 000	20 000	20 000	20 000	15 000	PCM-Bonou	Gvt	72100 71600	85 000
<p>PRODUIT 6 : Les cadres à divers niveaux de la Commune de Bonou ont des capacités en gestion administrative et économique</p> <p>Indicateur de résultat 6.1 : Délais de délivrance du volet numéro 1 de l'acte de naissance Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : ND Cible : 5jours</p> <p>Indicateur de résultat 6.2 : Nombre d'acteurs locaux (hommes et femmes) formés sur les</p>	<p>Activité 6.1 : Amélioration de l'implication des communautés dans les actions de développement local (formation des élus locaux, des jeunes et des femmes sur leur participation à la gestion des affaires publiques, le leadership, violence faite aux femmes et aux enfants, travail des enfants, exode rural des jeunes, etc.)</p> <p>Activité 6.2 : Identification et mise en œuvre d'un mécanisme de prélèvement des taxes</p> <p>Activité 6.3 : Informatisation de l'enregistrement et de la délivrance de l'état civil</p> <p>Activité 6.4 : Développement de partenariats avec les agences du SNU, les Fondations et ONG nationales et internationales et développement de</p>	10 000	24 000	24 000	26 000	16 000	PCM-Bonou	Japon	72100 71600	100 000
<p>PRODUIT 6 : Les cadres à divers niveaux de la Commune de Bonou ont des capacités en gestion administrative et économique</p> <p>Indicateur de résultat 6.1 : Délais de délivrance du volet numéro 1 de l'acte de naissance Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : ND Cible : 5jours</p> <p>Indicateur de résultat 6.2 : Nombre d'acteurs locaux (hommes et femmes) formés sur les</p>	<p>Activité 6.1 : Amélioration de l'implication des communautés dans les actions de développement local (formation des élus locaux, des jeunes et des femmes sur leur participation à la gestion des affaires publiques, le leadership, violence faite aux femmes et aux enfants, travail des enfants, exode rural des jeunes, etc.)</p> <p>Activité 6.2 : Identification et mise en œuvre d'un mécanisme de prélèvement des taxes</p> <p>Activité 6.3 : Informatisation de l'enregistrement et de la délivrance de l'état civil</p> <p>Activité 6.4 : Développement de partenariats avec les agences du SNU, les Fondations et ONG nationales et internationales et développement de</p>	10 000	20 000	20 000	20 000	5 000	PCM-Bonou	Gvt	72800 72210 72100 71600	75 000

INDICATEURS DE RESULTATS	ACTIVITES PLANIFIEES	AGENDA					PARTIE RUSPO NSABLE	Source de financ e-ment	Code Budgetaire et description	Montant total (\$ US)
		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5				
outils/thématiques de participation à la gouvernance locale Source : Rapport d'activités Fréquence : Annuelle Données de base : 0 (H : 0 ; F : 0) Cible : 500 (H : 350 ; F : 150)	synergies avec les autres projets de développement	40 000	84 000	94 000	86 000	56 000			360 000	
PRODUIT 7 : Le projet est géré de façon efficace par rapport au fonctionnement, à l'information et à la communication et bénéficie de l'appui de la coordination nationale et du PNUD en temps opportun	TOTAL PRODUIT 6	5 000	7 800	7 800	7 800	7 800	Japon	71300 72800 72210 72100 71600	36 200	
Indicateur de résultat 7.1 : Nombre de réunions statutaires tenues Source : Rapport d'activités Fréquence : annuelle Données de base : 0 ; Cible : 30	Activité 7.1 : Suivi (rapport d'activités, revues trimestrielles et annuelles, etc.)	50 000	125 000	125 000	100 000	100 000	PNUD	71600	500 000	
Evaluation	Activité 7.2 : Echanges d'expériences	72 000	176 100	176 700	163 000	123 000	Japon	71405 71600 72810 74525	720 800	
	Activité 7.3 : Gestion du projet	127 000	308 900	309 500	270 800	230 800			1 247 000	
	TOTAL PRODUIT 7	20 000		15 000		20 000			55 000	
	Evaluation (études de référence, évaluation mi-parcours, évaluation finale)	708 900	2 129 990	2 040 750	1 497 600	1 222 760	PCM- Bonou		7 600 000	
	TOTAL GENERAL	545 800	1 739 740	1 635 500	1 164 400	914 560			6 000 000	
	Japon	50 000	125 000	125 000	100 000	100 000			500 000	
	PNUD	103 100	245 250	250 250	213 200	188 200			1 000 000	
	Gouvernement du Bénin	10 000	20 000	30 000	20 000	20 000			100 000	
	Mairie de Bonou	708 900	2 129 990	2 040 750	1 497 600	1 222 760			7 600 000	
	TOTAL GENERAL PAR SOURCE									

F. Ley

VIII. ARRANGEMENT DE GESTION

8.1. Modalités de financement

Le coût global du Projet PCM-Bonou s'élève à 7,600,000 USD dont 6,000,000 USD du Gouvernement du Japon (principal bailleur) au titre des fonds de contrepartie de dons japonais (KRI), objet d'un accord de partage de coûts signé entre le PNUD et le Gouvernement du Bénin. En plus des ressources du Gouvernement du Japon, le PNUD contribuera sur fonds propres (TRAC) au financement du projet à hauteur de 500 000 USD. Les ressources du PNUD seront utilisées pour promouvoir l'échange d'expériences, la vulgarisation des leçons apprises et apporter une contribution effective au volet gestion des connaissances sur la sécurité humaine en général et le Développement Durable en particulier. La contribution du Gouvernement en espèces et en nature est estimée à 1 000 000 USD pour soutenir les interventions du projet. La Mairie de Bonou prend en charge la contribution des populations bénéficiaires sous la forme d'une dotation financière annuelle de 100 000 \$ US.

La structure de financement du PCM-Bonou se présente comme suit :

Design	Total Budget (Fonds japonais) \$ US	Total Budget (Fonds PNUD + Gvt + Mairie) \$ US	TOTAL BUDGET sur 5 ans	TOTALS (%)
1. Interventions	3 840 000	1 024 000	4 864 000	64
Agriculture et lutte contre la faim	960 000	256 000	1 216 000	25
Santé	768 000	204 800	972 800	20
Energie et transport	768 000	204 800	972 800	20
Education	768 000	204 800	972 800	20
Eau et Assainissement	576 000	153 600	729 600	15
2. Project management	1 440 000	384 000	1 824 000	24
Staff	1 166 400	311 040	1 477 440	81
Running, Equipment and admin costs	273 600	72 960	346 560	19
3. Research, Data collection & Reporting	300 000	80 000	380 000	5
4. Scaling up & Linking to National Strategies	120 000	32 000	152 000	2
Sub-Totals	5 700 000	1 520 000	7 220 000	95
UNDP Admin (GMS)	300 000	80 000	380 000	5
Grant Totals	6 000 000	1 600 000	7 600 000	100

8.2. Dispositif de coordination et de gestion

8.2.1. Modalités de mise en œuvre

Le Projet sera exécuté selon la modalité de gestion nationale (NEX : National Execution) tout en tenant compte du mécanisme d'assurance qualité de la coopération entre le Gouvernement du Bénin et le PNUD ainsi que des termes de l'accord de partage des coûts relatif au projet (en date du 11 juin 2015).

Le PNUD-Bénin sera responsable de la gestion directe des ressources humaines, financières et matérielles générées à partir des fonds du projet. Le PNUD Bénin peut fournir à la demande de la Direction Nationale du Projet (DNP) les services ci-après : (i) identification et/ou recrutement de personnel pour le projet ; (ii) identification et facilitation des activités de formation, des études et des missions ; (iii) achats de biens et services. Les coûts des services d'appui, calculés sur la base du tarif universel du PNUD pour le recouvrement des coûts, seront imputés à la ligne budgétaire concernée. Les coûts effectifs de communication relatifs au suivi des activités seront également imputés au projet. Le PNUD veillera à ce que les leçons tirées des interventions dans la Commune inspirent au niveau national la conception et la mise en œuvre de stratégies de développement durable.

8.2.2. Cadre institutionnel

Le cadre institutionnel du PCM-Bonou s'articule autour de trois (03) éléments principaux à savoir : (i) l'ancrage organisationnel, (ii) l'Unité d'appui à la mise en œuvre du projet et (iii) la collaboration avec le gouvernement

Ancrage organisationnel

Le projet sera mis en œuvre sous la tutelle du Ministère en charge du Développement. En effet, le Projet Village du Millénaire (PVM) a une envergure nationale et couvre l'ensemble du territoire national à raison d'un village par département, soit 12 sites d'intervention. La phase pilote, d'une durée de 5 ans, a

démarré à Banikoara dans le département de l'Alibori. Elle tend vers sa fin et devrait être suivie d'une phase de généralisation à grande échelle dans les 12 départements. A cet effet, le Gouvernement du Bénin a financé avec l'appui du Japon et du PNUD le PCM-Bonou. En lien avec l'arrêté n°2011/035/MDAEP/DC/SGM/CePED/PVM du 29 juin 2011, deux niveaux d'ancrage institutionnel ont été définis :

- i. au niveau central à travers un **Comité National de Pilotage (CNP)** créé par arrêté n° 2011/035/MDAEP/DC/SGM/CePED/PVM du 29 juin 2011, placé sous la supervision du Ministère en charge du développement. Tous les PVM, y compris le PCM-Bonou, relèvent logiquement de ce Comité qui est co-présidé par le Ministre en charge du développement et le Représentant Résident du PNUD ; ce Comité regroupe les ministères sectoriels clés y compris le Ministère en charge de la décentralisation et l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) ;
- ii. au niveau opérationnel avec un **Comité local de mise en œuvre du projet** créé par arrêté, placé sous la présidence du **Maire** de la Commune d'intervention. Il a pour membres les chefs d'arrondissement, les chefs de village, les représentants communaux des CARDER, des Centres de santé, de la circonscription scolaire, les Centre de Promotion Sociale, etc.

Le PCM-Bonou s'intègre au dispositif existant décrit ci-dessus tout en valorisant les leçons tirées de l'expérience de PVM-Banikoara, notamment la participation et la responsabilisation de la Commune. A cet égard, il est retenu au plan institutionnel le dispositif suivant :

- Un Comité National de Pilotage (CNP) qui existe déjà par arrêté ministériel n°2011/035/MDAEP/DC/SGM/CePED/PVM du 29 juin 2011) sera désormais élargi au PCM-Bonou à travers la participation du Maire de Bonou aux sessions du CNP ;
- Un comité local du PCM-Bonou présidé par le Maire qui disposera de l'autorité nécessaire pour engager le projet ;

Pour la gestion courante du projet, les engagements seront assurés par :

- Le **Directeur National du Projet (DNP)**, sa qualité du **Coordinateur national** des PVM également Directeur du CePED. Il assure la coordination stratégique et le suivi au plan national ;
- Le **Maire**, agissant en tant que **Suppléant au DNP** au niveau local ;

- Le **Point Focal** que le Maire désignera au niveau de la Commune en conformité avec le profil indiqué dans le document de projet.

Ainsi, au niveau local, en lien avec les procédures du PNUD, le Point focal et le DNP suppléant (Maire) sont responsables pour engager les activités pendant que la Direction Nationale au niveau central, s'occupera de la coordination globale, de la mobilisation des ressources et des relations avec les partenaires.

Une Unité d'appui à la mise en œuvre du projet sera mise en place à Bonou.

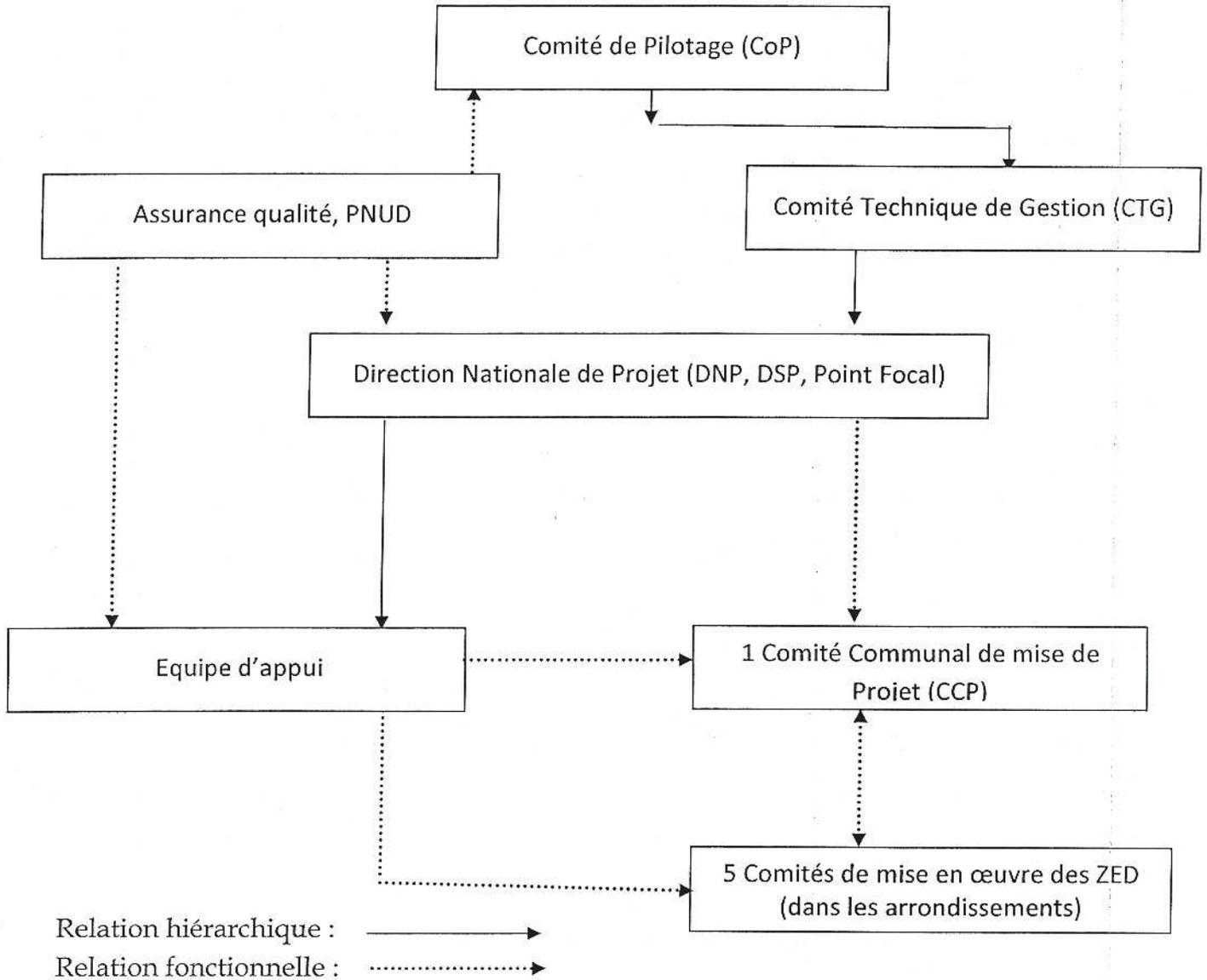
L'Unité d'appui à la mise en œuvre du projet

Au plan opérationnel, une unité d'appui à la mise en œuvre du projet sera installée à Bonou. Elle sera composée de :

- un Expert PCM-Bonou - chef d'équipe ;
- un (e) Animateur (trice) **Santé** ;
- un (e) Animateur (trice) **Education** ;
- un (e) Animateur (trice) **Agriculture** ;
- un (e) Animateur (trice) **Infrastructures** ;
- un (e) Animateur (trice) **Gouvernance Locale et Genre**.
- Un Assistant Administratif et Financier ;
- Un Chauffeur.

Le personnel du projet sera mis à disposition par le Gouvernement et la Mairie avec l'appui du PNUD conformément aux profils décrits en annexe dans le présent document de projet. Les recrutements d'Experts ou de Volontaires des Nations Unis (VNU) ne se feront que dans les cas d'indisponibilité de compétences équivalentes au niveau de la Commune ou de l'Administration déconcentrée.

L'organigramme du cadre institutionnel du projet se présente comme suit :



Collaboration avec le gouvernement

En tant que structure d'ancrage au niveau national, la Direction Nationale du Projet (DNP) fournira tout l'appui requis pour une exécution harmonieuse du projet. Cela inclut les actions suivantes :

- Mettre à la disposition du projet les ressources financières prévues à temps pour la réalisation des activités conformément au budget et au cadre des ressources approuvés ;

F. Legg

- Mettre à la disposition du projet les Experts et Animateurs nécessaires à sa mise en œuvre ;
- Assurer en collaboration avec le PNUD la visibilité du projet au niveau national et international ;
- Assurer la fertilisation croisée de l'information entre les niveaux local et national et s'assurer que l'information produite à partir de la Commune bénéficiaire guidera le processus national de développement de politiques ;
- Aider à répliquer l'initiative dans d'autres Communes du Bénin ;
- Faciliter l'exécution du projet en mettant à disposition les infrastructures (bureaux et autres) et l'appui politique nécessaire.

De plus le Gouvernement facilitera les visites de suivi périodique effectuées conjointement par le staff du projet, les experts nationaux et internationaux et les Partenaires Techniques et Financiers du projet et les représentants officiels désignés. Il leur permettra d'effectuer un suivi, de rencontrer les bénéficiaires, d'estimer les progrès réalisés et d'évaluer l'impact de l'utilisation des ressources pour renforcer la communication et le plaidoyer.

Le Gouvernement mettra à la disposition du PNUD dans les meilleurs délais toutes les informations relatives aux changements politiques ou législatifs intervenus au cours de l'exécution du projet et susceptibles d'avoir une incidence sur le cadre de coopération. Si les contributions financières attendues du Gouvernement ou d'autres parties ne sont pas reçues selon le calendrier annuel établi, les activités prévues peuvent être modifiées, suspendues ou annulées.

Le Directeur National du Projet en tant que premier responsable du projet est chargé de veiller à la régularité des opérations. Il signe les documents préparés par le Point Focal du projet et l'Assistant Administratif et Financier. Le point Focal du projet a pour rôle de veiller à l'observance des procédures en vigueur au PNUD, élabore les TDRs des activités et supervise le travail de l'Assistant Administratif et Financier, des consultants..... L'Assistant Administratif et Financier, sous la supervision du Point Focal du projet, a pour rôle d'exécuter les tâches administratives et comptables conformément aux procédures financière en vigueur au PNUD. (Préparation des demandes d'avance, de demande de paiement direct, de rapport financier...).

L'Unité d'appui à la mise en œuvre du projet accompagne la Mairie dans le cadre de la gestion quotidienne des activités du projet. La mise en œuvre des activités et le déblocage des fonds se feront sur la base du plan de travail annuel approuvé par le Comité Local de Gestion. Les décaissements de fonds suivront les procédures du PNUD. A cet effet, la Mairie soumettra tous les trimestres au Représentant Résident du PNUD, le formulaire d'Autorisation de Financement et Certificat de Dépenses (FACE) qui rend compte des dépenses cumulées par trimestre des fonds avancés par le PNUD.

8.3.3. Audit des comptes

L'audit est une partie intégrante de la gestion financière et administrative du projet et fait partie du cadre de responsabilité du PNUD. Il est donc placé sous la responsabilité directe du Bureau Pays du PNUD. L'objectif principal de l'audit est de fournir à l'Administrateur du PNUD et aux parties prenantes, une garantie en ce qui concerne l'utilisation correcte des ressources mises à disposition. Il sera réalisé par un cabinet d'audit qualifié qui va produire un rapport d'audit et certifier les états financiers.

Les comptes du projet feront l'objet d'audit chaque année. Les résultats de chaque audit seront transmis au partenaire d'exécution et au PNUD. De plus chacun des partenaires de réalisation recevra et analysera le rapport d'audit émis par les auditeurs. Le(s) partenaire(s) de réalisation présentera (ont) au PNUD dans les meilleurs délais une déclaration d'acceptation ou de rejet de toutes les recommandations d'audit. Il(s) entreprendra (ont) des démarches dans les meilleurs délais afin de réagir aux recommandations de l'audit. Il(s) rendra (ont) compte des démarches entreprises afin de mettre en œuvre les recommandations de l'audit.

- *Les accords de propriété intellectuelle et d'utilisation de logo sur les réalisations du projet.*

Droit d'auteur

Le PNUD détient le droit d'auteur et de reproduction de toutes les publications et autres matériaux qu'il commande dans le cadre de ses projets, que le texte soit écrit par un membre du personnel ou par un consultant rémunéré. La permission de reproduction peut être donnée aux médias, ONG, institutions académiques et autres, à condition que le PNUD soit dûment cité.

L'Accord de base entre le Gouvernement du Bénin et le PNUD établit en son Article III relatif à l'exécution des projets ce qui suit : *« le PNUD restera propriétaire du matériel technique et autre, ainsi que des approvisionnements, fournitures et autres biens financés ou fournis par lui, à moins qu'ils ne soient cédés au Gouvernement ou à une entité désignée par celui-ci, selon les modalités et à des conditions fixées d'un commun accord par le Gouvernement et le PNUD. »*

Le PNUD restera propriétaire des brevets, droits d'auteur, droits de reproduction et autres droits de même nature sur les découvertes ou travaux résultant de l'assistance qu'il fournira au titre du présent accord. A moins que les parties n'en décident autrement dans chaque cas, le Gouvernement pourra toutefois utiliser ces découvertes ou ces travaux dans le pays sans avoir à payer de redevances ou autres droits analogues. »

8.3.4. Utilisation du logo

Le logo du PNUD doit être utilisé dans le respect des normes graphiques du PNUD et à des fins non commerciales. Avant impression de toute publication financée par le PNUD, il est recommandé de se référer au PNUD notamment au Chargé de Communication pour vérification du branding du PNUD.

Tout projet exécuté sur le terrain par le PNUD doit avoir pour seul logo le nouveau logo du PNUD. Si nécessaire, le nom du projet sera indiqué en toutes lettres à côté du logo (pas en dessous). Il ne doit pas y avoir de logos séparés ou autonomes. Il n'y a

pas d'exceptions à cette règle. Lorsque le projet est administré avec un partenaire, dont la participation doit être signalée par un élément visuel, le nouveau logo du PNUD doit être utilisé avec le logo du/des partenaire(s) seulement.

En cas de publication conjointe avec un ou plusieurs partenaires, tous les logos devraient figurer sur une seule ligne, en bas ou en haut de la première de couverture de la publication. Il faut veiller à assurer l'égalité visuelle de tous les logos, c'est-à-dire de ne pas faire ressortir un logo par rapport aux logos des institutions spécialisées ou organismes partenaires.

8.3.5. Respect de l'avis de non-responsabilité

Les publications du PNUD qui citent un auteur ou contiennent des opinions ou avis devraient contenir la déclaration suivante : « Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de leur(s) auteur(s) et ne représentent pas nécessairement celles des Nations Unies, y compris le PNUD, ni des Etats Membres. » Le nom des auteurs ne devrait jamais apparaître sur la couverture d'une publication.

IX. CONTEXTE LEGAL

Ce document, ensemble avec le CPD signé par le Gouvernement du Bénin et le PNUD et qui est incorporé par référence, constituent ensemble le document de projet conformément à l'Accord Standard d'Assistance de Base, et tous les arrangements du CPD sont appliqués à cet document.

Conformément donc à l'Accord Standard d'Assistance de Base, la responsabilité de la sauvegarde et de la sécurité du partenaire de réalisation, de son personnel et de ses biens, ainsi que des biens du PNUD sous la responsabilité du partenaire, sont du ressort du partenaire de réalisation.

Ainsi il doit :

- Mettre en place un plan de sécurité approprié et le maintenir, en fonction de la situation sécuritaire du pays,

- Assumer tous les risques et devoirs relatifs à sa sécurité et à la mise en œuvre complète de son plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place, et suggérer des modifications au plan si nécessaire. Tout échec à maintenir ou à implémenter un plan approprié de sécurité comme requis ci-dessous, sera considéré comme un manquement à cet accord.

Le partenaire de réalisation, s'accorde à prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'aucun des fonds du PNUD reçus dans le cadre de ce projet ne soit utilisé pour soutenir des individus ou des entités associées au terrorisme, et que tout bénéficiaire de montant accordé dans le cadre de ce projet, n'apparaît pas dans la liste tenue par le Conseil de Sécurité, établie par la résolution 1267 (1999). Ce texte doit être contenu dans tout contrat ou accords avec des tiers dans le cadre de ce projet.

X. ANNEXES

Annexe 01. Rapportage assurance qualité du projet

Effet UNDAF / CPD : D'ici à fin 2018, les populations rurales et périurbaines, notamment les jeunes et les femmes dans les Commune d'intervention accroissent leur revenu et améliorent leur sécurité alimentaire.		
Produit 1	Les autorités locales, les jeunes et les femmes ont davantage de capacités, de compétences et de facilités d'installation pour la promotion de l'entrepreneuriat	Date de début : Octobre 2015 Date de Fin : Septembre 2020
But	Ce produit contribuera à l'atteinte des objectifs du projet par le renforcement des capacités des jeunes et des femmes sur l'entrepreneuriat pour accroître leurs revenus	
Description	<p>Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ installer des plateformes multifonctionnelles (PTFM) ; ▪ renforcer les capacités des fermiers privés de la filière palmier à huile ; ▪ promouvoir l'utilisation de l'énergie solaire pour la dynamisation de l'économie locale ; ▪ réhabiliter et/ou construire des infrastructures marchandes (hangars, boutiques marchandes, etc.) ; ▪ renforcer les capacités des groupements et coopératives par branche d'activités (formations, suivi, etc.) ; ▪ développer un mécanisme de warrantage (construction des magasins de stockage, plaidoyer auprès des SFD et autres IMF pour le financement de l'agriculture, etc.). 	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
<p>i) 5 PTFM sont installées ;</p> <p>ii) 20 fermiers privés d'exploitation modeste de palmier à huile ont bénéficié de l'appui du projet ;</p> <p>iii) l'utilisation de l'énergie solaire dans la dynamisation de l'économie est devenue une réalité ;</p> <p>iv) au moins 10 hangars et 05 boutiques ; marchandes sont réhabilités et/ou réalisés ;</p> <p>v) au moins trois magasins de stockage sont construits.</p>	Exploitation des rapports d'activités du projet	Septembre 2020

Effet UNDAF / CPD : D'ici 2018, les populations rurales et périurbaines, notamment les jeunes et les femmes dans les Commune d'intervention accroissent leur revenu et améliorent leur sécurité alimentaire.		
Produit 2	Les populations pauvres et les groupes vulnérables disposent de capacités accrues pour assurer leur sécurité alimentaire et leur adaptation aux effets néfastes des changements climatiques	Date de début : Octobre 2015 Date de Fin : Septembre 2020
But	Il est attendu de ce produit, le renforcement des capacités des populations pauvres et les groupes vulnérables sur l'amélioration de la production agricole en vue d'assurer leur sécurité alimentaire	
Description	Appuis aux communautés pour disposer de ressources adéquates susceptibles de garantir un accès régulier à des aliments en quantité suffisante et d'une qualité appropriée assurés par la production locale. Ainsi, il s'agit de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ améliorer la disponibilité des aliments par la fourniture d'intrants, d'équipements agricoles, la diversification des activités agricoles, l'élevage de volailles etc.) ; ▪ sensibiliser les communautés sur les bonnes pratiques de stockage des produits agricoles (céréales, légumineuses, etc.) ; ▪ éduquer et conseiller les communautés sur la nutrition (femmes enceintes, pratiques d'allaitement sain, conseils aux parents sur la nutrition des enfants, amélioration nutritive des repas dans les écoles, préparation saine des aliments et les méthodes de cuisson au niveau des ménages, identification et prise en charge des enfants malnutris de la communauté) ; ▪ renforcer le système d'alerte précoce existant sur l'adaptation des populations sur les effets néfastes des changements climatiques ; ▪ renforcer les actions d'adaptation aux impacts des changements climatiques (suivant les résultats de l'étude de référence à produire). 	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
i) au moins 3 arrondissements ont un bilan vivrier positif ; ii) 3 arrondissements s'adaptent mieux aux phénomènes d'inondations.	Exploitation des rapports d'activités du projet	Septembre 2020

Effet UNDAF / CPD : D'ici 2018, les populations rurales et périurbaines, notamment les jeunes et les femmes dans les Commune d'intervention accroissent leur revenu et améliorent leur sécurité alimentaire.		
Produit 3	Les centres de santé de Bonou ont la capacité d'offrir des paquets d'intervention à haut impact de qualité en santé maternelle et infantile y compris, le VIH/Sida, la planification familiale, etc.	Date de début : Octobre 2015 Date de Fin : Septembre 2020
But	Le changement attendu du projet à travers ce produit est le renforcement des capacités des formations sanitaires de la Commune pour améliorer les services sanitaires offerts aux communautés	
Description	Il s'agit de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ construire et/ou réhabiliter des infrastructures sanitaires ; ▪ améliorer l'accès aux soins essentiels de qualité (acquisition des matériels médicaux, formation du personnel de santé, matériel de transport d'urgence, etc.) ; 	

	<ul style="list-style-type: none"> renforcement des activités d'IEC sur les comportements hygiéniques et les luttes contre les maladies endémiques (les consultations prénatales, les accouchements dans les formations sanitaires, promotion des services de planning familial et des contraceptives, campagnes de vaccination contre les grandes maladies, IEC sur le VIH/SIDA, distribution des MILD, etc.). 	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
i) le plateau technique d'au moins 3 centres de santé est amélioré ii) au moins 15 campagnes de sensibilisation sont organisées ; iii) au moins 2 entres de santé sont réhabilités ou construis.	<i>Exploitation des rapports d'activités du projet</i>	<i>Septembre 2020</i>

Effet UNDAF / CPD : D'ici 2018, les populations rurales et périurbaines, notamment les jeunes et les femmes dans les Commune d'intervention accroissent leur revenu et améliorent leur sécurité alimentaire.

Produit 4	Les acteurs du système éducatif de la Commune de Bonou ont des capacités accrues pour assurer l'accès, le maintien et les performances scolaires des enfants notamment les jeunes filles	Date de début : Octobre 2015 Date de Fin : Septembre 2020
But	Il est attendu à travers ce produit, un renforcement des capacités des écoles de la Commune en vue d'améliorer le taux d'achèvement et réduire le taux d'abandon des filles et des garçons	
Description	Il s'agit ici de : <ul style="list-style-type: none"> construire et/ou réhabiliter les infrastructures scolaires ; améliorer l'accès aux services éducatifs de qualité par la mise en place des matériels didactiques, des kits scolaires, les formations des enseignants, la mise en place de programmes de cantines scolaires, la promotion des jardins scolaires, etc. ; améliorer les services d'hygiène dans les écoles par la mise en place des dispositifs de lave mains dans les écoles, des poubelles, etc.) ; promouvoir la scolarisation des filles (par la réduction de leurs charges de travaux domestiques et la réduction de la pénibilité des travaux des femmes), éducation sexuelle des jeunes filles, santé reproductive, campagne de sensibilisation des parents sur la scolarisation des jeunes filles, création de club des jeunes filles dans chaque arrondissement, etc.). 	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
i) au moins 20 salles de classes sont construites et/ou réhabilitées ; ii) au moins 80 enseignants sont formés ; iii) au moins 500 apprenants ont bénéficié de kits scolaires.	<i>Exploitation des rapports d'activités du projet</i>	<i>Septembre 2020</i>

Effet UNDAF / CPD : D'ici 2018, les populations rurales et périurbaines, notamment les jeunes et les femmes dans les Commune d'intervention accroissent leur revenu et améliorent leur sécurité alimentaire.		
Produit 5	L'accès à l'approvisionnement en eau potable, aux services d'hygiène et à l'assainissement de base est assuré	Date de début : Octobre 2015 Date de Fin : Septembre 2020
But	A travers ce produit, il s'agit de renforcer les capacités des autorités locales à améliorer l'accès des communautés à l'eau potable et aux services d'assainissement	
Description	<p>Au niveau de ce produit, il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ réhabiliter les points d'eau existants et non fonctionnels ; ▪ construire de nouveaux points d'eau pour respecter la norme de 01 EPE pour 250 habitants ; ▪ renforcer la prévention contre les menaces de pollution, de dégradation de l'environnement et de l'épuisement des ressources naturelles ; ▪ créer et/ou dynamiser les comités locaux de gestion des points d'eau ; ▪ mettre en place des panneaux solaires pour l'éclairage public ; ▪ utiliser des PTFM pour faciliter l'accès des ménages à d'autres formes d'énergies ▪ informer et communiquer sur l'utilisation des énergies renouvelables dans les ménages. 	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
<p>i) 77 EPE sont réhabilités ; ii) au moins 10 nouveaux EPE sont réalisés ; iii) 80% des comités locaux de gestion des EPE sont opérationnels ; iv) au moins 10 villages bénéficient de l'énergie solaire ; v) au moins 25 km de pistes rurales sont aménagées suite aux démarches du projet en direction d'autres partenaires ; vi) un état des lieux (étude) est réalisé sur la praticabilité des voies d'eau pour des échanges commerciaux inter-Communes.</p>	Exploitation des rapports d'activités du projet	Septembre 2020

Effet UNDAF / CPD : D'ici 2018, les populations rurales et périurbaines, notamment les jeunes et les femmes dans les Commune d'intervention accroissent leur revenu et améliorent leur sécurité alimentaire.		
Produit 6	Les cadres à divers niveau de la Commune de Bonou ont des capacités en gestion administrative et économique	Date de début : Octobre 2015 Date de Fin : Septembre 2020
But	Il est attendu à travers ce produit, le renforcement des capacités des autorités locales pour une meilleure gouvernance locale	
Description	<p>Il s'agit ici de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ améliorer l'implication des communautés dans les actions de développement local (formation des élus locaux, des jeunes et des femmes 	

Effet UNDAF / CPD : D'ici 2018, les populations rurales et périurbaines, notamment les jeunes et les femmes dans les Commune d'intervention accroissent leur revenu et améliorent leur sécurité alimentaire.		
	<p>sur leur participation à la gestion des affaires publiques, le leadership, violence faite aux femmes et aux enfants, travail des enfants, exode rural des jeunes, etc.) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ identifier et mettre en œuvre un mécanisme de prélèvement des taxes ; ▪ informatiser l'enregistrement et la délivrance de l'état civil ▪ développer des partenariats avec les agences du SNU, les Fondations et ONG nationales et internationales et développement de synergies avec les autres projets de développement. 	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
i) réduction des délais de délivrance des états civils ; ii) toutes les naissances sont enregistrées dans la Commune.	<i>Exploitation des rapports d'activités du projet</i>	<i>Septembre 2020</i>

Effet UNDAF / CPD : D'ici 2018, les populations rurales et périurbaines, notamment les jeunes et les femmes dans les Commune d'intervention accroissent leur revenu et améliorent leur sécurité alimentaire.		
Produit 7	Le projet est géré de façon efficace par rapport au fonctionnement, à l'information et à la communication et bénéficie de l'appui de la coordination nationale et du PNUD en temps opportun	Date de début : Octobre 2015 Date de Fin : Septembre 2020
But	Les informations produites à travers ce produit permettront aux organes de gestion de donner les orientations nécessaires pour l'atteinte des objectifs du projet	
Description	<p>Il s'agit ici de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ réaliser les études de référence, les évaluations mi-parcours et finale ; ▪ échanger sur les expériences du projet ; ▪ tenir de façon régulière les réunions statutaires. 	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
i) au moins 20 réunions statutaires sont tenues ; ii) au moins 2 missions d'échanges sont organisées.	<i>Exploitation des rapports d'activités du projet</i>	<i>Septembre 2020</i>

Annexe 02. Journal des risques

N°	Description	Date d'identification	Type	Impact & Probabilité	Mesures/Réponses de Gestion	Responsable	Elaborée, mise à jour par	Date de dernière mise à jour	Situation
1	Politisation des activités du projet	Juin 2015	Politique	Mobilisation, pérennisation des acquis du projet	Activités de sensibilisation et d'information des populations cibles et des élus locaux	PCM-Bonou	Equipe de formulation	Décembre 2015	Statut Quo
2	Organisation des présidentielles de 2016	Septembre 2015	Politique	Difficultés de mobilisation de la communauté	Anticiper dans la programmation des activités	PCM-Bonou	Equipe de formulation	Décembre 2015	Statut Quo

F. Legrand

Annexe 03. Plan de Travail de l'Année (PTA) 1

PRODUIT/ INDICATEURS DE RESULTATS	ACTIVITES PLANIFIEES Liste des résultats d'activités et les actions pour les réaliser	AGENDA				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PREVU		
		T1	T2	T3	T4		Source de financement	Code Budgétaire et description	Montant \$ US
PRODUIT 1 : Les autorités locales, les jeunes et les femmes ont davantage de capacités, de compétences et de facilités d'installation pour la promotion de l'entrepreneuriat	Activité 1.1.1 : Réaliser une étude de faisabilité sur l'installation des PTFM				x	PCM-Bonou	Japon	72100 71600	20 000
	Activité 1.2.1 : Etablir le répertoire des AGR du milieu				x	PCM-Bonou	Japon	72100 71600	5 000
PRODUIT 4 : Les acteurs du système éducatif de la Commune de Bonou ont des capacités accrues pour assurer l'accès, le maintien et les performances scolaires des enfants notamment les jeunes filles	Activité 4.2.1 : Réaliser des DAO pour la construction ou la réhabilitation des salles de classes				x	PCM-Bonou	Japon	71300	10 000
	PRODUIT 5 : L'accès à l'approvisionnement en eau potable, aux services d'hygiène et à l'assainissement de base est assuré	Activité 5.1.1 : Former les comités de gestion sur l'entretien et la gestion des points d'eau (AEV, Forages, BF, etc.)				x	PCM-Bonou	Japon	72100 71600
PRODUIT 6 : Les cadres à divers niveau de la Commune de Bonou ont des capacités en gestion administrative et économique	Activité 6.1.1 : Confectionner des tableaux signalétiques au niveau des bureaux d'arrondissement pour l'information du public par rapport aux prestations de l'administration communale				x	PCM-Bonou	Japon	72100 71600	5 000
	PRODUIT 7 : Le projet est géré de façon efficace par rapport au fonctionnement, à l'information et à la communication et bénéficie de l'appui de la coordination nationale et du PNUD en temps opportun	Action 7.1.1. Mise en place de l'équipe d'appui				x	PCM-Bonou	Japon	71600 74525 72800
Action 7.1.2. Atelier de lancement du projet					x	PCM-Bonou	Japon	71600 72100	10 000
Action 7.1.3. Mise en place des organes de gestion					x	PCM-Bonou	Japon	71600	5 000
	Action 7.1.4. Etudes de référence du projet				x	PCM-Bonou	Japon	71300 72100 71600	50 000
	Action 7.1.5. Fonctionnement				x	PCM-Bonou	Japon	72810	5 000
	Total GENERAL								170 000

Handwritten signature and initials.

Annexe 04. Termes de référence des postes clés de l'équipe d'appui

1. Expert PCM-Bonou (Chef d'équipe)

I. Identification du poste	
Titre du poste :	Expert PCM-Bonou (Chef d'équipe)
Titre du Superviseur :	DNP, Team Leader PNUD
Lieu de travail :	Bonou
Durée du contrat :	1 an renouvelable
II. Contexte	
<p>Le Projet Commune du Millénaire de Bonou pour un Développement Durable (PCM-Bonou) s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté au Bénin (SCRP 2011-2015), avec pour objectif de promouvoir le Développement Durable à travers l'amélioration des conditions de vie des populations et leur bien être dans un processus intégré et participatif. Le cycle de coopération entre le PNUD et le Gouvernement du Bénin pour la période 2014-2018 tient compte des priorités nationales et se fonde sur les réflexions de l'Agenda post 2015, les objectifs de développement durable et les conclusions du Sommet mondial « Rio + 20 » ainsi que les conclusions et les recommandations du plan d'action du Sommet d'Istanbul sur les pays les moins avancés. Le PNUD contribuera à accroître la résilience des communautés locales et notamment des femmes grâce à l'élargissement des possibilités d'activités génératrices de revenus dans un cadre commun avec le Système des Nations Unies.</p> <p>Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet qui s'inscrit dans la vision du plan stratégique 2014-2017 du PNUD à travers une protection sociale inclusive et durable, il est envisagé le recrutement d'un Expert Commune du Millénaire (Chef d'équipe). Sous la supervision directe du Directeur National du Projet et du Team Leader du PNUD, l'Expert sera mis à la disposition de la Direction technique du projet et de la Mairie de Bonou pour :</p>	
III. Fonctions et responsabilités	
<ul style="list-style-type: none">• Assister le Directeur National du Projet (DNP) et le point focal du projet dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de travail annuels, trimestriels (PTA, PTT, etc.) et leur actualisation ;• Faciliter la préparation et la mise en œuvre du projet dans la Commune de Bonou dans toutes ses composantes en concertation avec le point focal de la Mairie de Bonou et de la Direction Technique du projet et en collaboration étroite avec les membres de l'équipe d'appui du projet, conformément aux PTA et PTT validés par le Comité Communal de mise en œuvre et le Comité Technique de Gestion du projet ;• Assurer spécifiquement les produits techniques (appel d'offre, rapports technique, rapport d'activités trimestriels, annuels, d'avancement) dans le cadre d'un mécanisme de suivi-évaluation et sa mise en œuvre en impliquant toutes les parties prenantes tant au niveau national que local ;• Conseiller sur la qualité des processus d'appel d'offre, des travaux et des documents et autres livrables produits par les consultants et autres fournisseurs de services et donner son appui aux prestataires de services pour les difficultés rencontrées sur le terrain ;• Conseiller sur la mise en œuvre des appuis nécessaires à donner à tous les partenaires ;• Mettre en place un système de Suivi-Evaluation intégrant la collecte, l'analyse, la vérification/validation et la centralisation de l'information des indicateurs de produits du PCM-Bonou et faciliter l'affinement et la fonctionnalité du Système d'Informations du projet ;	

F. [Signature]

- Développer les manuels de procédures pour le Suivi-Evaluation qui serviront de référence pour la généralisation de l'initiative VM et qui définissent les rôles des différents organes de gestion du projet ;
- Apporter son assistance aux prestataires dans la réalisation des infrastructures, la conception des modules/manuels et la formation des acteurs ;
- surveiller et attirer l'attention du DNP et du Point Focal sur les risques identifiés et les actualiser au besoin ;
- Appuyer la capitalisation des acquis et la diffusion des rapports périodiques ;
- Servir d'interlocuteur et assurer la mise en œuvre des services d'appui du PNUD au projet à Bonou ;
- Faciliter la participation du Gouvernement, de la Mairie, du PNUD et de tout autre Partenaire Technique et Financier à l'initiative Commune du Millénaire ainsi que leur collaboration avec les différents partenaires impliqués ;
- Promouvoir la visibilité des différents partenaires impliqués dans la réalisation du projet et toujours mettre en exergue leurs contributions tout en les impliquant à toutes les étapes du cycle de vie du projet ;
- S'assurer que les leçons apprises de l'initiative Commune du Millénaire de Bonou sont partagées avec la Direction Nationale du Projet, le Gouvernement, le PNUD et les autres partenaires afin d'aider à la mise en place de la stratégie de pays basée sur l'accélération de l'atteinte du Développement Durable dans la Commune du Millénaire de Bonou ;
- Œuvrer pour la diffusion des leçons apprises de la mise en place et de la mise en œuvre du Projet Commune du Millénaire de Bonou pour un Développement Durable dans les autres régions du pays ;
- Identifier et mettre en place des partenariats avec les organisations locales, les ONG partenaires de développement, les institutions académiques, et le secteur privé appuyant la réalisation du Développement Durable dans la localité ;
- Assurer la cohérence des activités des responsables sectoriels sous sa responsabilité et du personnel d'appui ;
- Assurer l'existence de synergies positives et de valeur ajoutée entre les différents axes d'intervention ;
- Assurer la qualité des dépenses du projet réalisées localement ;
- Produire un compte rendu mensuel de l'état de mise en œuvre des activités du projet ;
- Préparer et mettre à disposition les supports des revues trimestrielles et annuelles du projet ;
- Disséminer l'information et les résultats liés à la performance et aux impacts du Projet dans un souci de transparence ;
- Mettre en place une stratégie de vérification de la qualité des données incorporant des contrôles internes et externes ;
- Préparer les termes de référence et le contrôle de la sélection de consultants indépendants et qualifiés pour les collectes de données, les évaluations de mi-parcours et finales, les revues de la qualité des données et toutes études ponctuelles pertinentes. Si nécessaire gérer les accords de partenariat avec des entités gouvernementales ;
- Assurer la cohérence et la pertinence de la collecte des données sur les indicateurs de produits par les animateurs de terrain ;
- Participer aux réunions de coordination et aux autres activités qui lui seront confiées par le Directeur National du Projet ;
- Organiser et mettre en œuvre un système efficace de capitalisation et favoriser la diffusion des leçons apprises ;
- Réaliser des analyses d'impacts des étapes de mise en œuvre du projet ;
- Tenir compte des indicateurs suivis par le PNUD et les autres contributeurs au projet ;
- Concevoir une méthodologie pour la mise en œuvre du système de suivi et d'évaluation participatif permettant d'informer les intervenants et les partenaires du projet quant à l'atteinte des résultats ;
- Assister chacun des autres animateurs, VNU et Experts du projet dans leurs domaines de compétence ;

IV. Impact et résultat	
<ul style="list-style-type: none"> • Atteinte des résultats du projet ; • Capitalisation des acquis au niveau de tous les acteurs concernés ; • Rapportage régulier et à temps à tous les acteurs concernés. 	
V. Compétences	
<p>Compétences de corporation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fait preuve de sensibilité et d'adaptabilité en matière culturelle, de sexe, religion, race, nationalité et d'âge ; • Traiter toutes les personnes avec équité et sans favoritisme. <p>Compétences fonctionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les outils de gestion des connaissances et apprentissage ; • Stimuler une culture de partage de connaissances et d'apprentissage dans le bureau ; • Disposer de connaissances approfondies sur les questions de développement ; • Travailler activement vers un développement personnel et un apprentissage continu dans un ou plusieurs domaines de pratiques. <p>Développement et efficacité opérationnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disposer d'une capacité à conduire la planification stratégique, la gestion axée sur résultats et le reportage ; • Avoir des aptitudes à diriger l'élaboration, l'exécution, la surveillance et l'évaluation des programmes et des projets de développement ; • Disposer d'une bonne connaissance du guide et des outils de gestion des résultats ; • Avoir une capacité à guider l'élaboration de nouveaux systèmes (aspect opérationnels), et d'affecter le changement attitudinal et comportemental du personnel, • Maîtriser les outils de gestion et de Leadership ; • Se concentrer sur l'impact et le résultat pour le client et répond positivement à la rétro-information ; • Maîtriser l'approche le travail avec constance, énergie et une attitude positive et constructive ; • Démontrer des aptitudes solides de communication orales et écrite ; • Entretenir de bon rapport avec les clients et les acteurs externes ; • Rester calme, serein et jovial même sous pression ; • Faire preuve d'ouverture d'esprit face au changement et de capacité à gérer des complexités. 	
VI. Qualifications	
Education	<ul style="list-style-type: none"> • Etre de nationalité béninoise, • avoir un diplôme (BAC + 5) en économie ou en gestion de projet.
Expériences :	<ul style="list-style-type: none"> • avoir une expérience pertinente dans les domaines prioritaires du projet et accessoirement en matière de mise en œuvre des projets de développement ; • avoir une bonne connaissance des procédures et directives du PNUD ; • avoir une expérience pertinente en matière de gestion de projet de développement ; • être apte à travailler en équipe multidisciplinaire ; • avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, tableurs, PAO etc.) ;
Langues :	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une parfaite maîtrise du français (écrit et oral) et une bonne connaissance de l'anglais sera un atout • Avoir une connaissance de la Commune de Bonou sera un atout.

2. Animateur (trice) Santé

I. Identification du poste	
Titre du poste :	Animateur (trice) Santé
Titre du Superviseur :	Expert PCM-Bonou-Chef d'équipe
Lieu de travail :	Bonou
Durée de mise à disposition :	1 an renouvelable
II. Contexte	
<p>Le Projet Commune du Millénaire de Bonou pour un Développement Durable (PCM-Bonou) s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté au Bénin (SCRP 2011-2015), avec pour objectif de promouvoir le Développement Durable à travers l'amélioration des conditions de vie des populations et leur bien être dans un processus intégré et participatif. Le cycle de coopération entre le PNUD et le Gouvernement du Bénin pour la période 2014-2018 tient compte des priorités nationales et se fonde sur les réflexions de l'Agenda post 2015, les objectifs de développement durable et les conclusions du Sommet mondial « Rio + 20 » ainsi que les conclusions et les recommandations du plan d'action du Sommet d'Istanbul sur les pays les moins avancés. Le PNUD contribuera à accroître la résilience des communautés locales et notamment des femmes grâce à l'élargissement des possibilités d'activités génératrices de revenus dans un cadre commun avec le Système des Nations Unies.</p> <p>En vue d'opérationnaliser l'objectif du PCM-Bonou relatif à l'accès à la santé, il est envisagé le recrutement d'un (e) Animateur (trice) Santé. Sous la supervision directe de l'Expert PCM-Bonou (Chef d'équipe), l'Animateur (trice) en Santé est un agent de la Fonction Publique et est recruté (e) pour :</p>	
III. Fonctions et responsabilités	
<ul style="list-style-type: none">• Assurer un appui au personnel de l'équipe de coordination dans l'évaluation des besoins en soins de santé primaires et en santé communautaire ;• Appuyer le personnel des Centres de Santé Communautaire de la zone du PCM-Bonou à l'élaboration des plans d'actions annuels et des micro-plans relatifs aux activités spécifiques (exemple : semaines intégrées de vaccination, de déparasitage, etc.) ;• Assurer la formation initiale, la formation continue, la supervision des équipes techniques du personnel de santé ;• Appuyer le personnel du Centre de Santé communautaire dans la sélection, la formation et la supervision des agents de santé communautaires (relais communautaires, et les structures communautaires comme les comités de santé, les comités d'eau, hygiène et assainissement, les associations de personnes vivant avec le VIH, les associations de malades de (tuberculose, rougeole, etc.) ;• Développer des stratégies spécifiques de mise en œuvre des activités de santé en fonction des besoins au niveau de la coordination du projet ;• Appuyer l'organisation et la conduite sur le terrain des activités spécifiques comme les enquêtes santé, les réunions de coordination du secteur santé, etc.• Appuyer les Centres de Santé Communautaire à l'organisation des réunions statutaires comme les assemblées générales de présentation des bilans ;• Assurer le suivi et l'évaluation des activités de santé mises en œuvre dans la zone d'intervention tout en privilégiant le suivi des indicateurs de performance ;• Collecter et analyser mensuellement les données produites par les Centres de Santé Communautaire ;• Utiliser les supports les plus pertinents pour matérialiser les progrès ou contreperformances enregistrés ;	

- Appuyer la diffusion des données analysées ;
- Appuyer l'organisation et la conduite sur le terrain des enquêtes de santé, des réunions de coordination du secteur santé, des consultations spécialisées (exemple : santé mentale, ophtalmologie, bucco-dentaire, cardio-vasculaire, gynéco obstétrique, etc.) ;
- Initier ou renforcer des liens de collaboration/partenariat avec les autres acteurs évoluant dans le domaine de la santé dans la zone d'intervention du projet ;
- Assister l'Expert PCM-Bonou et participer aux diverses tâches et travaux contribuant à l'atteinte des résultats du projet ;
- Assister chacun des autres animateurs du projet dans leurs domaines de compétence ;
- Faciliter la prise en compte du genre dans la mise en œuvre des activités du projet ;
- Evaluer les différentes activités ;
- Organiser et faciliter des programmes appropriés de sensibilisation-formation à l'endroit des communautés et des comités mis en place ;
- Faciliter le suivi/évaluation des activités planifiées et le renseignement des différents indicateurs de performance au niveau local ;
- Apporter aux comités villageois le support technique nécessaire en vue de renforcer la performance globale du projet ;
- Identifier, de concert avec la Commune et les communautés, les interventions appropriées et faciliter une totale participation vers une appropriation du projet ;
- Travailler en étroite collaboration avec l'équipe de projet au niveau village dans la mise en œuvre des activités du projet ;
- Faciliter la prise en compte du genre dans les interventions du projet ;
- Participer aux diverses tâches et travaux contribuant à l'atteinte des résultats du projet ;
- Contribuer à la production des rapports d'avancement des activités du projet ;
- Exécuter toutes autres tâches conformes assignées par l'Expert PCM-Bonou.

IV. Impact et résultat

- Atteinte des résultats du volet « Santé » du projet ;
- Capitalisation des acquis au niveau de tous les acteurs concernés ;
- Rapportage régulier et à temps à tous les acteurs concernés sous la supervision de l'Expert PCM-Bonou.

V. Compétences

Compétences de corporation :

- Fait preuve de sensibilité et d'adaptabilité en matière culturelle, de sexe, religion, race, nationalité et d'âge ;
- Traiter toutes les personnes avec équité et sans favoritisme.

Compétences fonctionnelles :

- Maîtriser les outils de gestion des connaissances et apprentissage ;
- Stimuler une culture de partage de connaissances et d'apprentissage dans le bureau ;
- Disposer de connaissances approfondies sur les questions de développement de l'agriculture ;
- Travailler activement vers un développement personnel et un apprentissage continu dans un ou plusieurs domaines de pratiques.

Développement et efficacité opérationnelle :

- Disposer d'une capacité à conduire la planification stratégique, la gestion axée sur résultats et le reportage ;
- Avoir des aptitudes à diriger l'élaboration, l'exécution, la surveillance et l'évaluation des programmes et des projets de développement ;
- Disposer d'une bonne connaissance du guide et des outils de gestion des résultats ;
- Avoir une capacité à guider l'élaboration de nouveaux systèmes (aspect opérationnels), et d'affecter le changement attitudinal et comportemental des communautés locales bénéficiaires ;
- Maîtriser les outils de gestion et de Leadership ;

f lesp AB

<ul style="list-style-type: none"> • Se concentre sur l'impact et le résultat pour le client et répond positivement à la rétro-information ; • Maîtriser l'approche le travail avec constance, énergie et une attitude positive et constructive ; • Démontrer des aptitudes solides de communication orales et écrite ; • Entretenir de bon rapport avec les clients et les acteurs externes ; • Rester calme, serein et jovial même sous pression ; • Faire preuve d'ouverture d'esprit face au changement et de capacité à gérer des complexités. 	
VI. Qualifications	
Education	<ul style="list-style-type: none"> • Etre de nationalité béninoise ; • avoir un diplôme de Sage femme d'Etat ;
Expériences :	<ul style="list-style-type: none"> • avoir une expérience pertinente en santé communautaire ; • avoir une expérience pertinente en matière de suivi de la santé des communautés rurales (femmes, enfants surtout) ; • être apte à travailler en équipe multidisciplinaire ; • avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, tableurs, PAO etc.) ;
Langues :	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une parfaite maîtrise du français (écrit et oral). Une bonne connaissance d'au moins une langue locale serait un atout.

3. Animateur (trice) Education

I. Identification du poste	
Titre du poste :	Animateur (trice) Education
Titre du Superviseur :	Expert PCM-Bonou-Chef d'équipe
Lieu de travail :	Bonou
Durée du contrat :	1 an renouvelable
II. Contexte	
<p>Le Projet Commune du Millénaire de Bonou pour un Développement Durable (PCM-Bonou) s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté au Bénin (SCRIP 2011-2015), avec pour objectif de promouvoir le Développement Durable à travers l'amélioration des conditions de vie des populations et leur bien être dans un processus intégré et participatif. Le cycle de coopération entre le PNUD et le Gouvernement du Bénin pour la période 2014-2018 tient compte des priorités nationales et se fonde sur les réflexions de l'Agenda post 2015, les objectifs de développement durable et les conclusions du Sommet mondial « Rio + 20 » ainsi que les conclusions et les recommandations du plan d'action du Sommet d'Istanbul sur les pays les moins avancés. Le PNUD contribuera à accroître la résilience des communautés locales et notamment des femmes grâce à l'élargissement des possibilités d'activités génératrices de revenus dans un cadre commun avec le Système des Nations Unies.</p> <p>En vue d'opérationnaliser l'objectif du PCM-Bonou relatif à l'accès à l'éducation, il est envisagé le recrutement d'un (e) Animateur (trice) Education. Sous la supervision directe de l'Expert PCM-Bonou (Chef d'équipe), l'Animateur (trice) Education est un agent de la Fonction Publique mis à disposition pour :</p>	
III. Fonctions et responsabilités	
<ul style="list-style-type: none"> • Développer la mise en application d'un programme de cantine scolaire à base de produits locaux fournissant des aliments sains, nutritifs et de qualité aux enfants (y inclus ceux des jardins d'enfants) et instaurer des mesures incitatives aux parents pour qu'ils envoient leurs 	

enfants à l'école, spécifiquement les filles ;

- Améliorer les facilités scolaires en créant des latrines séparées pour garçons et pour filles ;
- Appuyer la formation de tous les élèves du premier cycle fondamental à l'utilisation des ordinateurs et de l'internet ;
- Etablir avec la communauté locale un fonds villageois de bourses scolaires destinées à supporter les élèves admis au CEP avec de bonnes moyennes et qui n'ont pas de moyens suffisants à poursuivre leurs études au niveau du second cycle, avec un accent particulier d'équité entre filles et garçons ;
- Promouvoir la création d'écoles polytechniques ou d'apprentissage afin que les admis au CEP qui n'arrivent pas à poursuivre au niveau du second cycle puissent y apprendre des métiers divers (commerce, menuiserie, électricité et autres aptitudes) ;
- Sensibiliser et mobiliser la communauté à prospecter, planifier et participer dans le développement des infrastructures scolaires et connexes ;
- Organiser et faciliter des programmes appropriés de formation à l'endroit de la communauté et des comités ;
- Planifier, en sa qualité de chargé de développement communautaire, des messages et campagnes stratégiques de communication pour le changement d'attitudes nécessaire au succès des interventions clés dans le secteur de l'éducation, mais aussi dans tous les autres secteurs d'intervention du PCM-BONOU ;
- Faciliter le suivi/évaluation des activités d'éducation et de formation, notamment en alphabétisation ;
- Faciliter la prise en compte du genre dans la mise en œuvre des activités du projet ;
- Apporter à la communauté et aux comités villageois le support technique nécessaire au renforcement général de la performance du projet ;
- Développer des outils appropriés de suivi et organiser des suivis en vue d'assurer un bon progrès des activités d'éducation et d'alphabétisation ;
- Promouvoir une collaboration, une communication et une coopération de haut niveau entre les divers acteurs au profit de la communauté ;
- Faciliter l'identification d'interventions appropriées et pour la continuité de celles déjà existantes ;
- Travailler avec le chargé de communication et ensemble avec l'équipe d'appui pour assurer l'implémentation des activités d'éducation et d'alphabétisation ;
- Exécuter toutes autres responsabilités appropriées autorisées par le son superviseur ;
- Promouvoir le genre, notamment dans l'éducation, en collaboration étroite avec les autres membres de l'équipe du projet ;
- Participer aux diverses tâches et travaux contribuant à l'atteinte des résultats du projet.

IV. Impact et résultats

- Atteinte des résultats du projet dans le domaine de l'éducation ;
- Amélioration des taux d'alphabétisation et de scolarisation ;
- Rapportage régulier.

V. Compétences

Compétences de corporation :

- Fait preuve de sensibilité et d'adaptabilité en matière culturelle, de sexe, religion, race, nationalité et d'âge ;
- Traiter toutes les personnes avec équité et sans favoritisme.

Compétences fonctionnelles :

- Stimuler une culture de partage de connaissances et d'apprentissage ;
- Disposer de connaissance approfondies sur les questions du développement ;
- Travailler activement vers un développement personnel et un apprentissage continu dans un ou plusieurs domaines de pratiques ;
- Avoir l'esprit d'équipe et de relation publique.

Développement et efficacité opérationnelle :

- Disposer d'une capacité à conduire la planification stratégique, la gestion axée sur résultats et le reportage ;
- Avoir l'esprit d'initiative et pouvoir faire preuve de professionnalisme ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse, de synthèse et de communication (orale et écrite) ;
- Maîtriser les outils de gestion des écoles primaires ;
- Disposer d'une expérience confirmée en formation continue des adultes et dans l'identification des besoins en renforcement de capacité ;
- Démontrer des aptitudes solides de communication orales et écrite ;
- Faire preuve d'ouverture d'esprit face au changement et de capacité à gérer des complexités.

VI. Qualifications

Education :	<ul style="list-style-type: none"> • Etre de nationalité béninoise, • Etre titulaire d'un BAC+4 en science sociale ou science de l'éducation ;
Expériences :	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un minimum de 5 ans d'expérience dans les secteurs de l'éducation et de l'alphabétisation ; • Avoir une solide expérience dans l'encadrement des enseignants et inspecteurs ; • Disposer d'une expérience avérée en matière de sensibilisation ; • Avoir une parfaite maîtrise des villages d'intervention du projet ; • Avoir une aptitude à promouvoir la planification stratégique et la gestion axée sur les résultats ; • Disposer des notions de base en assainissement et en développement communautaire ; • Avoir une bonne connaissance du secteur de l'éducation et de l'alphabétisation au Bénin, notamment dans la zone d'intervention du projet ; • Savoir utiliser les logiciels informatiques de base (Word, Excel, Outlook, PowerPoint et Internet) ; • Une expérience antérieure dans le Système des Nations Unies constitue un atout.
Langues :	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une parfaite maîtrise du français (écrit et oral). Une bonne connaissance d'au moins une langue locale serait un atout.

4. Animateur (trice) Agriculture**I. Identification du poste**

Titre du poste :	Animateur (trice) Agriculture
Titre du Superviseur :	Expert PCM-Bonou-Chef d'équipe
Lieu de travail :	Bonou
Durée de mise à disposition :	1 an renouvelable

II. Contexte

Le Projet Commune du Millénaire de Bonou pour un Développement Durable (PCM-Bonou) s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté au Bénin (SCRIP 2011-2015), avec pour objectif de promouvoir le Développement Durable à travers l'amélioration des conditions de vie des populations et leur bien être dans un processus intégré et participatif. Le cycle de coopération entre le PNUD et le Gouvernement du Bénin pour la période 2014-2018 tient compte des priorités nationales et se fonde sur les réflexions de l'Agenda post 2015, les objectifs de développement durable et les conclusions du Sommet mondial « Rio + 20 » ainsi que les conclusions et les recommandations du plan d'action du Sommet d'Istanbul sur les pays les moins avancés. Le PNUD contribuera à accroître la résilience des communautés locales et notamment des

F *cey* *...*

femmes grâce à l'élargissement des possibilités d'activités génératrices de revenus dans un cadre commun avec le Système des Nations Unies.

En vue d'opérationnaliser l'objectif du PCM-Bonou relatif à l'accès à l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim (produits 1 & 2), il est envisagé le recrutement d'un (e) Animateur (trice) Agriculture. Sous la supervision directe de l'Expert PCM-Bonou (Chef d'équipe), l'Animateur (trice) Agriculture est un agent de la Fonction Publique mis à disposition pour :

III. Fonctions et responsabilités

- Promouvoir la gestion et l'utilisation du savoir en vue d'assurer une production agricole soutenue et durable sur la base d'activités amélioratrices de l'environnement ;
- Contribuer substantiellement à bâtir des relations fortes avec les communautés dans le but d'atteindre les résultats, les impacts et l'appropriation par les communautés de tous les processus de renforcement des capacités ;
- Sensibiliser et mobiliser les communautés à prendre part activement aux activités du projet (mobilisation des élus, de l'administration locale et des communautés) ;
- Organiser et faciliter des programmes appropriés de formation à l'endroit des communautés et des comités mis en place ;
- Faciliter le planning, l'implémentation et la collecte de données relatives aux activités d'agriculture, d'environnement, de foresterie et d'économie rurale ;
- Faciliter le suivi/évaluation des activités planifiées et le renseignement des différents indicateurs de performance du secteur agriculture et environnement ;
- Faciliter la prise en compte du genre dans la mise en œuvre des activités du projet ;
- Apporter aux comités villageois le support technique nécessaire en vue de renforcer la performance globale du projet ;
- Identifier, de concert avec les communautés, les interventions appropriées et faciliter une totale participation vers une appropriation du projet ;
- Promouvoir un niveau élevé de collaboration, de communication et de coopération avec les divers ministères et autres acteurs et partenaires dans la communauté ;
- Travailler en étroite collaboration avec l'équipe de projet au niveau village et avec tous les autres experts dans la mise en œuvre des activités du projet ;
- Participer à l'identification des filières porteuses et participer à l'identification des micros projets économiques / Activités génératrices de revenus porteurs dans la zone d'intervention du projet ;
- Faciliter la mise en réseau des divers acteurs économiques des Villages du Millénaire ;
- Participer à l'élaboration des documents ou fiches de collecte des paramètres agricoles ;
- Participer aux diverses tâches et travaux contribuant à l'atteinte des résultats du projet ;
- Contribuer à la formation des agriculteurs sur les techniques de mécanisation et sur la gestion d'une entreprise économique au niveau local ;
- Contribuer à la mise en œuvre des actions prévues dans le programme cadre pauvreté notamment celles relatives à la croissance économique rurale, la promotion des filières agricoles, de l'entrepreneuriat agricole et du secteur privé ;
- Produire des rapports d'avancement des activités du domaine ;
- Partager avec les autorités et l'administration locale les démarches, outils, résultats et acquis du projet ;
- Exécuter toutes autres tâches conformes assignées par l'Expert PCM-Bonou.

IV. Impact et résultat

- Atteinte des résultats du volet « Agriculture » du projet ;
- Capitalisation des acquis au niveau de tous les acteurs concernés ;
- Rapportage régulier et à temps à tous les acteurs concernés sous la supervision de l'Expert PCM-Bonou.

V. Compétences

Compétences de corporation :

- Fait preuve de sensibilité et d'adaptabilité en matière culturelle, de sexe, religion, race, nationalité et d'âge ;
- Traiter toutes les personnes avec équité et sans favoritisme.

Compétences fonctionnelles :

- Maîtriser les outils de gestion des connaissances et apprentissage ;
- Stimuler une culture de partage de connaissances et d'apprentissage dans le bureau ;
- Disposer de connaissances approfondies sur les questions de développement de l'agriculture ;
- Travailler activement vers un développement personnel et un apprentissage continu dans un ou plusieurs domaines de pratiques.

Développement et efficacité opérationnelle :

- Disposer d'une capacité à conduire la planification stratégique, la gestion axée sur résultats et le reportage ;
- Avoir des aptitudes à diriger l'élaboration, l'exécution, la surveillance et l'évaluation des programmes et des projets de développement ;
- Disposer d'une bonne connaissance du guide et des outils de gestion des résultats ;
- Avoir une capacité à guider l'élaboration de nouveaux systèmes (aspect opérationnels), et d'affecter le changement attitudinal et comportemental des communautés locales bénéficiaires ;
- Maîtriser les outils de gestion et de Leadership ;
- Se concentrer sur l'impact et le résultat pour le client et répond positivement à la rétro-information ;
- Maîtriser l'approche le travail avec constance, énergie et une attitude positive et constructive ;
- Démontrer des aptitudes solides de communication orales et écrites ;
- Entretenir de bon rapport avec les clients et les acteurs externes ;
- Rester calme, serein et jovial même sous pression ;
- Faire preuve d'ouverture d'esprit face au changement et de capacité à gérer des complexités.

VI. Qualifications

Education	<ul style="list-style-type: none">• Etre de nationalité béninoise ;• avoir un diplôme en agronomie ou tout autre diplôme équivalent
Expériences :	<ul style="list-style-type: none">• avoir une expérience pertinente en agriculture ;• avoir une expérience pertinente en matière de gestion d'accompagnement des communautés rurales ;• être apte à travailler en équipe multidisciplinaire ;• avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, tableurs, PAO etc.) ;
Langues :	<ul style="list-style-type: none">• Avoir une parfaite maîtrise du français (écrit et oral) et d'au moins une langue.

5. Animateur (trice) Infrastructures (Bâtiment, Energie, Route et Hydraulique)

I. Identification du poste	
Titre du poste :	Animateur (trice) Infrastructures
Titre du Superviseur :	Expert PCM-Bonou-Chef d'équipe
Lieu de travail :	Bonou
Durée de mise à disposition	1 an renouvelable
II. Contexte	
<p>Le Projet Commune du Millénaire de Bonou pour un Développement Durable (PCM-Bonou) s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté au Bénin (SCRIP 2011-2015), avec pour objectif de promouvoir le Développement Durable à travers l'amélioration des conditions de vie des populations et leur bien être dans un processus intégré et participatif. Le cycle de coopération entre le PNUD et le Gouvernement du Bénin pour la période 2014-2018 tient compte des priorités nationales et se fonde sur les réflexions de l'Agenda post 2015, les objectifs de développement durable et les conclusions du Sommet mondial « Rio + 20 » ainsi que les conclusions et les recommandations du plan d'action du Sommet d'Istanbul sur les pays les moins avancés. Le PNUD contribuera à accroître la résilience des communautés locales et notamment des femmes grâce à l'élargissement des possibilités d'activités génératrices de revenus dans un cadre commun avec le Système des Nations Unies.</p> <p>En vue d'opérationnaliser l'objectif du PCM-Bonou relatif à l'accès à l'approvisionnement en eau potable et aux services d'hygiène et d'assainissement de base, il est envisagé le recrutement d'un (e) Animateur (trice) Infrastructures. Sous la supervision directe de l'Expert PCM-Bonou (Chef d'équipe), l'Animateur (trice) Infrastructures est un agent de la Fonction Publique mis à disposition pour :</p>	
III. Fonctions et responsabilités	
<ul style="list-style-type: none">• Recenser, en collaboration avec les autres membres de l'équipe d'appui, les besoins en infrastructures et équipements socio-économiques et sociocommunautaires nécessaires à la mise en œuvre ;• Faire la promotion de l'énergie renouvelable dans les Villages du Millénaire ;• Développer des partenariats effectifs avec les ONG, la société civile, le secteur privé et les bailleurs de fonds actifs dans les domaines de l'approvisionnement et la gestion de l'eau et de l'assainissement dans la zone d'intervention du projet ;• Assurer la supervision technique des nouvelles constructions et des réhabilitations des infrastructures scolaires, sanitaires d'eau et autres pour les besoins des villages ;• Mobiliser les communautés autour de la réalisation des infrastructures ;• Assurer le renforcement des capacités des comités de gestion des points d'eau, des infrastructures scolaires, sanitaires, de loisirs et autres en vue de la maintenance des équipements et infrastructures ;• Faire de suivi de l'implantation des infrastructures scolaires et hydraulique ;• Appuyer l'équipe de coordination pour la réhabilitation des infrastructures routières ;• Assister l'Expert PCM-Bonou ainsi que chacun des autres membres de l'équipe d'appui dans leurs domaines de compétence ;• Assurer l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des Termes de références pour les études spécifiques, les dossiers d'appel d'offre la sélection de consultants pour études• ainsi que la réalisation des travaux en infrastructures et équipements ;	

- Etablir, gérer et maintenir des partenariats effectifs avec les autorités locales et les autres services déconcentrés de l'Etat concernés par le projet ;
- Contribuer à l'implantation d'infrastructures sociales, économiques, culturelles dans la zone d'intervention.

IV. Impact et résultat

- Atteinte des résultats du volet « Infrastructures » du projet ;
- Capitalisation des acquis au niveau de tous les acteurs concernés ;
- Rapportage régulier et à temps à tous les acteurs concernés sous la supervision de l'Expert PCM-Bonou.

V. Compétences

Compétences de corporation :

- Fait preuve de sensibilité et d'adaptabilité en matière culturelle, de sexe, religion, race, nationalité et d'âge ;
- Traiter toutes les personnes avec équité et sans favoritisme.

Compétences fonctionnelles :

- Maîtriser les outils de gestion des connaissances et apprentissage ;
- Stimuler une culture de partage de connaissances et d'apprentissage dans le bureau ;
- Disposer de connaissances approfondies sur les questions de développement des infrastructures ;
- Travailler activement vers un développement personnel et un apprentissage continu dans un ou plusieurs domaines de pratiques.

Développement et efficacité opérationnelle :

- Disposer d'une capacité à conduire la planification stratégique, la gestion axée sur résultats et le reportage ;
- Avoir des aptitudes à diriger l'élaboration, l'exécution, la surveillance et l'évaluation des programmes et des projets de développement ;
- Disposer d'une bonne connaissance du guide et des outils de gestion des résultats ;
- Avoir une capacité à guider l'élaboration de nouveaux systèmes (aspect opérationnels), et d'affecter le changement attitudinal et comportemental des communautés locales bénéficiaires ;
- Maîtriser les outils de gestion et de Leadership ;
- Se concentrer sur l'impact et le résultat pour le client et répond positivement à la rétro-information ;
- Maîtriser l'approche le travail avec constance, énergie et une attitude positive et constructive ;
- Démontrer des aptitudes solides de communication orales et écrite ;
- Entretenir de bon rapport avec les clients et les acteurs externes ;
- Rester calme, serein et jovial même sous pression ;
- Faire preuve d'ouverture d'esprit face au changement et de capacité à gérer des complexités.

VI. Qualifications

Education

- Etre titulaire d'un diplôme supérieur (BAC + 3) en équipement rural ou équivalent.

Expériences :

- Disposer d'au moins trois (03) ans d'expérience professionnelle significative et appropriée, idéalement dans l'exécution d'un projet de développement durable conduit au niveau communautaire ;
- Avoir une capacité avérée de conduire des travaux en milieu rural à distance d'un superviseur hiérarchique avec surveillance minimale ;
- Avoir une aptitude à promouvoir la planification stratégique et la gestion axée sur les résultats ;

	<ul style="list-style-type: none"> • avoir une expérience pertinente en matière de gestion d'accompagnement des communautés rurales ; • être apte à travailler en équipe multidisciplinaire ; • avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, tableurs, PAO etc.) ;
Langues :	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une parfaite maîtrise du français (écrit et oral) et d'au moins une langue.

6. Animateur (trice) Gouvernance locale et Genre

I. Identification du poste	
Titre du poste :	Animateur (trice) Gouvernance locale et Genre
Titre du Superviseur :	Expert PCM-Bonou-Chef d'équipe
Lieu de travail :	Bonou
Durée de mise à disposition :	1 an renouvelable
II. Contexte	
<p>Le Projet Commune du Millénaire de Bonou pour un Développement Durable (PCM-Bonou) s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté au Bénin (SCRP 2011-2015), avec pour objectif de promouvoir le Développement Durable à travers l'amélioration des conditions de vie des populations et leur bien être dans un processus intégré et participatif. Le cycle de coopération entre le PNUD et le Gouvernement du Bénin pour la période 2014-2018 tient compte des priorités nationales et se fonde sur les réflexions de l'Agenda post 2015, les objectifs de développement durable et les conclusions du Sommet mondial « Rio + 20 » ainsi que les conclusions et les recommandations du plan d'action du Sommet d'Istanbul sur les pays les moins avancés. Le PNUD contribuera à accroître la résilience des communautés locales et notamment des femmes grâce à l'élargissement des possibilités d'activités génératrices de revenus dans un cadre commun avec le Système des Nations Unies.</p> <p>En vue d'opérationnaliser l'objectif du PCM-Bonou relatif à l'amélioration de la gouvernance locale, il est envisagé le recrutement d'un (e) Animateur (trice) Gouvernance locale et Genre. Sous la supervision directe de l'Expert PCM-Bonou (Chef d'équipe), l'Animateur (trice) Gouvernance locale et Genre est un agent de la Fonction Publique mis à disposition pour :</p>	
III. Fonctions et responsabilités	
<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la mobilisation des élus, de l'administration locale et des communautés à prendre part activement aux activités du projet ; • Organiser et faciliter des programmes appropriés de formation à l'endroit des communautés et des comités mis en place ; • Faciliter le planning, l'implémentation et la collecte de données dans les domaines du développement communautaire; • Faciliter le suivi/évaluation des activités planifiées et le renseignement des différents indicateurs de performance au niveau local ; • Apporter aux comités villageois le support technique nécessaire en vue de renforcer la performance globale du projet ; • Identifier, de concert avec la Commune et les communautés, les interventions appropriées et faciliter une totale participation vers une appropriation du projet ; • Travailler en étroite collaboration avec l'équipe de projet au niveau village dans la mise en œuvre des activités du projet ; 	

- Participer à l'identification des micros projets économiques / Activités génératrices de revenus porteurs dans la zone d'intervention du projet;
- Faciliter la mise en réseau des divers acteurs économiques des Villages du Millénaire ;
- Faciliter la prise en compte du genre dans les interventions du projet ;
- Participer aux diverses tâches et travaux contribuant à l'atteinte des résultats du projet ;
- Contribuer à la formation des acteurs sur la gestion d'une entreprise économique au niveau local ;
- Contribuer à la production des rapports d'avancement des activités du projet;
- Partager avec les autorités et l'administration locale les démarches, outils, résultats et acquis du projet ;
- Exécuter toutes autres tâches conformes assignées par le chef de projet.

IV. Impact et résultat

- Atteinte des résultats du volet « Gouvernance locale et Genre » du projet ;
- Capitalisation des acquis au niveau de tous les acteurs concernés ;
- Rapportage régulier et à temps à tous les acteurs concernés sous la supervision de l'Expert PCM-Bonou.

V. Compétences

- Etre capable d'appuyer les groupements villageois et les associations locales à l'élaboration des micros projets de développement local ;
- Etre en mesure de promouvoir l'autonomisation de la femme rurale par l'accès au foncier, la transformation et la commercialisation des produits vivriers ;
- Avoir de bonnes notions dans les domaines tels que l'assainissement, l'aménagement hydro-agricole, la passation des marchés, les changements climatiques ;
- Avoir une connaissance des règles et procédures en matière de gestion du patrimoine communal/local ;
- Avoir une aptitude à travailler en tant que membre d'une équipe, être une personne qui écoute, qui est bien organisée, qui fait attention aux détails, et qui tient ses engagements ;
- Faire preuve d'une bonne capacité de coordination et avoir de l'expérience en matière de travail en équipe ;
- Démontrer une ouverture d'esprit face aux changements et une capacité à gérer les situations complexes ;
- Avoir une aptitude à mettre en œuvre de nouveaux systèmes et à influencer sur le changement de comportements/attitudes du personnel ;
- Faire preuve de respect et d'adaptation en matière de culture genre, religion, race, nationalité et âge ;
- Aborder le travail avec énergie et une attitude positive et constructive ;
- Posséder de bonnes aptitudes en matière de communication orale et écrite ;
- Avoir une bonne capacité de rédaction, de synthèse et de négociation (aptitude à rédiger et à présenter des documents de qualité) ;
- Etre capable de travailler sous pression ;
- Avoir une bonne connaissance de l'informatique : Maîtrise des logiciels informatiques : traitement de texte Word, tableurs et gestionnaires de base de données fonctionnant sous Windows.
- Bien maîtriser le français et avoir de bonnes notions en anglais ;
- Une expérience antérieure dans le Système des Nations Unies, notamment en matière de procédures du PNUD, constitue un atout.

VI. Qualifications

Education

- Etre de nationalité béninoise ;
- Avoir un (BAC + 5) en Gouvernance locale ou tout autre diplôme équivalent

Expériences :	<ul style="list-style-type: none"> • avoir une expérience pertinente en gouvernance locale ; • avoir une expérience pertinente en matière de gestion d'accompagnement des communautés rurales ; • être apte à travailler en équipe multidisciplinaire ; • avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, tableurs, PAO etc.) ;
Langues :	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une parfaite maîtrise du français (écrit et oral) et d'au moins une langue.

7. Assistant Administratif et Financier

I. Identification du poste	
Titre du poste :	Assistant Administratif et Financier du PCM-Bonou
Titre du Superviseur :	Directeur National du Projet (DNP) ou son Suppléant
Lieu de travail :	Bonou
Durée du contrat :	1 an renouvelable
II. Contexte	
<p>Le Projet Commune du Millénaire de Bonou pour un Développement Durable (PCM-Bonou) s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté au Bénin (SCRP 2011-2015), avec pour objectif de promouvoir le Développement Durable à travers l'amélioration des conditions de vie des populations et leur bien être dans un processus intégré et participatif. Le cycle de coopération entre le PNUD et le Gouvernement du Bénin pour la période 2014-2018 tient compte des priorités nationales et se fonde sur les réflexions de l'Agenda post 2015, les objectifs de développement durable et les conclusions du Sommet mondial « Rio + 20 » ainsi que les conclusions et les recommandations du plan d'action du Sommet d'Istanbul sur les pays les moins avancés. Le PNUD contribuera à accroître la résilience des communautés locales et notamment des femmes grâce à l'élargissement des possibilités d'activités génératrices de revenus dans un cadre commun avec le Système des Nations Unies.</p> <p>Dans le cadre la mise en œuvre de ce Projet, il est prévu le recrutement d'un Assistant Administratif et Financier (AAF) sous la supervision directe du DNP et du DNP suppléant.</p>	
III- Fonctions et responsabilités	
<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer la Direction Nationale du Projet dans la gestion administrative et financière du Projet. • Superviser l'organisation des déplacements des acteurs du Projet. • Apporter un appui logistique à l'organisation des séminaires, ateliers et formations. • Assurer le secrétariat dans l'élaboration des correspondances relatives aux affaires courantes du Projet. • Préparer les plans de décaissement annuels et trimestriels ainsi que les demandes d'avance de fonds à adresser au PNUD. • Préparer les demandes de paiement à adresser au PNUD. • Gérer la caisse des menues dépenses. • Exécuter et/ou suivre les passations de commandes de travaux, des biens et des services. • Réceptionner les livraisons des biens et certifier les différentes prestations. • Superviser la gestion des fournitures de bureau. • Préparer les rapportages financiers trimestriels selon les procédures du PNUD. • Faire le suivi budgétaire du projet et préparer les différentes révisions budgétaires. • Veiller à un bon système d'archivage des pièces comptables du Projet. 	

8. Conducteur de Véhicule

I. Identification du poste	
Titre du Poste :	Conducteur de Véhicule
Titre du Superviseur :	Directeur National du Projet ou son Suppléant
Lieu de travail :	Bonou
Durée du contrat :	01 an renouvelable
II. Contexte	
<p>Le Projet Commune du Millénaire de Bonou pour un Développement Durable (PCM-Bonou) s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté au Bénin (SCRIP 2011-2015), avec pour objectif de promouvoir le Développement Durable à travers l'amélioration des conditions de vie des populations et leur bien être dans un processus intégré et participatif. Le cycle de coopération entre le PNUD et le Gouvernement du Bénin pour la période 2014-2018 tient compte des priorités nationales et se fonde sur les réflexions de l'Agenda post 2015, les objectifs de développement durable et les conclusions du Sommet mondial « Rio + 20 » ainsi que les conclusions et les recommandations du plan d'action du Sommet d'Istanbul sur les pays les moins avancés. Le PNUD contribuera à accroître la résilience des communautés locales et notamment des femmes grâce à l'élargissement des possibilités d'activités génératrices de revenus dans un cadre commun avec le Système des Nations Unies. Le présent avis de recrutement s'inscrit dans le cadre de la mise en place de l'équipe d'appui du projet et concerne le poste de Chauffeur pour :</p>	
III. Fonctions et responsabilités	
<ul style="list-style-type: none">• Conduire les véhicules du Projet pour transporter le personnel autorisé ;• Distribuer et aller chercher du courrier, des documents et d'autres objets à des heures régulières ;• Veiller à la propreté et à l'entretien quotidien du véhicule affecté : vérifier l'huile, l'eau, la batterie, les freins, les pneus, etc. ;• Tenir le registre des voyages officiels, du kilométrage quotidien, de la consommation d'essence, des vidanges, des graissages, etc. ;• Veiller à ce que les formalités prévues dans les dispositions réglementaires soient remplies en cas d'accident ;• Exercer d'autres fonctions selon les besoins.	
IV. Impact et résultat	
<ul style="list-style-type: none">• Atteinte des résultats du volet « Agriculture » du projet ;• Capitalisation des acquis au niveau de tous les acteurs concernés ;• Rapportage régulier et à temps à tous les acteurs concernés sous la supervision de l'Expert PCM-Bonou.	
V. Compétences	
1. Compétences de corporation :	
<ul style="list-style-type: none">• Fait preuve de sensibilité et d'adaptabilité en matière culturelle, de sexe, religion, race, nationalité et d'âge• Traite toutes les personnes avec équité et sans favoritisme	
2. Compétences fonctionnelles :	
<ul style="list-style-type: none">• Se concentre sur l'impact et le résultat pour le client et répond positivement à la rétro-information• Approche le travail avec constance, énergie et une attitude positive et constructive• Démonstre des aptitudes solides de communication orale et écrite• Entretient de bons rapports avec les clients et les acteurs externes	

<ul style="list-style-type: none"> Assurer l'inventaire théorique et physique des ressources matérielles (biens mobiliers et immobiliers) du Projet. Assurer le contrôle des mouvements et de l'entretien du véhicule et autres moyens de déplacement. Gérer les stocks de tickets valeurs et autres lubrifiants Préparer et organiser les missions d'audit des comptes du Projet. Accomplir toutes autres tâches à lui confiées. 	
IV- Impact et résultat	
<ul style="list-style-type: none"> Atteinte des objectifs du Projet. Efficacité et efficience dans la gestion des aspects opérationnels du Projet. Appropriation des règles et procédures du PNUD par la structure d'ancrage du Projet. 	
V- Compétences	
<p>Compétences de corporation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fait preuve d'adaptabilité en matière culturelle, de sexe, religion, race, nationalité et d'âge. Faire preuve de courtoisie avec tous les interlocuteurs et acteurs. <p>Compétences fonctionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> Maitriser les logiciels informatiques usuels (traitement de texte, tableurs ...). Avoir des connaissances solides en comptabilité et gestion financières. Avoir une bonne connaissance du fonctionnement des structures gouvernementales. Avoir des aptitudes à une bonne communication, être organisé et méthodique. Etre capable de travailler en équipe et sous pression. Etre capable de lire et de travailler en anglais. Etre capable d'entretenir de bons rapports avec les clients et les acteurs externes ; Faire preuve d'ouverture d'esprit et de flexibilité face aux situations imprévues. 	
VI- Qualifications	
Education	<ul style="list-style-type: none"> Etre de nationalité béninoise, avoir un diplôme (BAC + 4), option comptabilité-gestion, gestion des entreprises ou tout autre diplôme équivalent.
Expériences :	<ul style="list-style-type: none"> avoir une expérience pertinente d'au moins 3 ans en matière de gestion financière et opérationnelle des projets. avoir une bonne connaissance des procédures du PNUD. Une expérience antérieure au PNUD serait un atout.
Langues :	<ul style="list-style-type: none"> Avoir une parfaite maîtrise du français (écrit et oral) et une bonne connaissance de l'anglais serait un atout.

<ul style="list-style-type: none"> • Reste calme, serein et jovial même sous pression • Fait preuve d'ouverture d'esprit face au changement et de capacité à gérer des complexités 	
VI. Qualifications	
Education	<ul style="list-style-type: none"> ▪ être titulaire du BEPC ou d'un diplôme équivalent ▪ Permis de conduire valide, connaissance du code de la route et aptitude à effectuer de petites réparations d'automobiles
Expériences :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ avoir au moins 5 ans d'expérience comme chauffeur ; bons antécédents de conduite ▪ Bonne connaissance de la zone d'implantation du projet ; ▪ Connaissances linguistiques : Bonne connaissance du français. La connaissance de l'anglais serait un atout. ▪ Etre capable de travailler en équipe et sous pression ; ▪ Une expérience antérieure dans le Système des Nations Unies constitue un atout.
Langues :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir une parfaite maîtrise du français (écrit et oral) et une connaissance de l'anglais.

Annexe 05. Matrice diagnostique

DIAGNOSTIC				
DIMENSIONS DU DEVELOPPEMENT DURABLE	THEMES	PROBLEMES	POTENTIALITES	DEFIS
ECONOMIE	Pauvreté	Environ 47 % de la population dépense moins d'un dollar par jour	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Population active jeune à forte majorité féminine s'exerçant aux AGR ✓ Existence de groupements professionnels spécialisés ✓ Existence de la filière palmier à huile 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Diversification des sources de revenu des jeunes et des femmes ✓ Renforcement des capacités des groupements professionnels
		Accroissement de la pauvreté monétaire de 6 points passant de 33,10 % en 2009 à 39,86 % en 2011	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponibilité d'une main-d'œuvre abondante ✓ Existence de conditions agro écologiques favorables à la diversification agricole 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Identification des opportunités et/ou d'emplois au profit des couches vulnérables ✓ Optimisation de l'exploitation agricole de la vallée le long de la Commune (identification des cultures adaptées aux cycles d'inondations)
	Emploi	Seulement 35 % des 15-24 ans ont une activité 62% de population en âge de travailler ne sont pas occupées aux pleins potentiels de leurs capacités	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de groupements de producteurs ✓ Disponibilité de terres cultivables (vallée très fertile) ✓ Existence de structures de micro finance intervenant dans l'agriculture (CLCAM, CREP) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Appui à la diversification de la production agricole ✓ Accompagnement des micro-entrepreneurs agricoles dans la recherche de financement de leur exploitation
	Insécurité alimentaire	Agriculture concentrée sur la production du maïs et du manioc essentiellement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de fortes potentialités agricoles dans la vallée de l'Ouémé ✓ Existence de projets intervenant dans l'agriculture (PAIA-VO, PDAVV, PADA, FADeC) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Amélioration de la production agricole ✓ Constitution des réserves alimentaires (disponibilité, accessibilité, utilisation et stabilité)
		Plus de la moitié de la population est à risque d'insécurité alimentaire (50 % et 65 % du revenu sont consacrés aux dépenses de nourriture)		

F. G. P. A.

DIAGNOSTIC				
DIMENSIONS DU DEVELOPPEMENT DURABLE	THEMES	PROBLEMES	POTENTIALITES	DEFIS
SOCIAL	Santé	Difficultés d'accès aux soins de base de qualité ; Plateau technique peu adapté ; Absence d'énergie électrique dans les centres de santé ; Paludisme (cause première d'hospitalisation)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de centre de santé dans tous les arrondissements 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Renforcement des infrastructures sanitaires ✓ Amélioration du plateau technique ✓ Amélioration de la qualité des soins de santé ✓ Renforcement des capacités du personnel de santé
	Education	Moins de trois enfants sur quatre achèvent le cycle primaire dans la Commune alors qu'au plan national plus de trois enfants sur quatre achèvent le cycle primaire Environ 60% des filles achèvent le cycle primaire contre 73,66 % au niveau national Dans la Communes, environ 15 % des filles abandonnent l'enseignement primaire contre 11,76 % au plan national	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence d'ONGs d'intermédiation sociales actives dans la Commune ✓ Potentiel partenariat avec les structures facilitant la rétention des enfants à l'école 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Amélioration de la qualité des infrastructures scolaires ✓ Amélioration des taux d'achèvement et de rétention des apprenants dans le cycle primaire ✓ Renforcement des capacités du personnel enseignant
	Accès à l'électricité	Faible taux de couverture de l'accès à l'électricité (moins d'un ménage sur deux a accès à l'électricité du réseau conventionnel)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence du Projet d'Electrification des Chef-lieu des Communes ✓ Traversée de la Commune par une ligne haute tension 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Amélioration de la couverture d'accès à l'énergie ✓ Promotion des énergies renouvelables sous toutes ses formes en particulier le solaire
	Accès à l'eau potable	Faible taux de couverture normatif (43%). Faible efficacité du système de gestion d'équipements d'accès à l'eau potable (50 Equivalent Point d'Eau non fonctionnels sur 127)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence des comités locaux de gestion des points d'eau ✓ Existence du Programme National d'Alimentation en Eau Potable en Milieu Rural 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Amélioration du ratio : Nombre de points d'eau fonctionnels / effectif de la population ✓ Dynamisation des comités locaux de gestion des points d'eau
ENVIRONNEMENT	Assainissement	Faible (12 %) couverture des ménages en toilettes améliorées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dénivellation du relief 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sensibilisation des communautés sur les maladies hydro-fécales

DIAGNOSTIC				
DIMENSIONS DU DEVELOPPEMENT DURABLE	THEMES	PROBLEMES	POTENTIALITES	DEFIS
GOUVERNANCE	Transport	L'accès inter arrondissement est difficile	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de pistes rurales 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Appui à la mise en place d'un système de voirie pour la collecte des ordures ménagères ✓ Amélioration de la praticabilité des pistes rurales
	Participation citoyenne	Faible implication des communautés dans l'identification des priorités de développement et dans la mise en œuvre des solutions aux problèmes identifiés	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence d'un cadre de référence pour la mise en œuvre de la participation citoyenne (guide d'élaboration des PDC, textes de lois sur la décentralisation) ✓ Existence des ressources humaines qualifiées pour la mise en œuvre du processus de développement 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Amélioration de l'implication des communautés dans l'identification, dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation des priorités de développement ✓ Responsabilisation accrue des jeunes, femmes et autres groupes marginalisés dans le contrôle de l'action locale
	Inégalité de genre	Insuffisance des mesures prises pour la réduction des inégalités de genre au niveau local	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bonne organisation des groupes minoritaires existants ✓ Existence d'organisations structurées de développement au niveau communal 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduction des inégalités genre ✓ Amélioration de la participation des groupes marginalisés au développement local
	Services publics locaux	<p> Lourdeur dans les prestations de services de l'administration communale</p> <p> Faible mobilisation des ressources locales</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de capacités techniques et administratives 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduction des délais de délivrance du volet numéro 1 de l'acte de naissance ✓ Amélioration de la qualité des services fournis aux populations (information sur les coûts et les délais de prestation) ✓ Accroissement du taux de recouvrement des ressources propres

F. Ceylan

Annexe 07. Contribution des PTFM à l'atteinte des objectifs du PCM-BONOU

Les services les plus urgents que l'énergie mécanique et électrique des PTFM peuvent fournir, sont la transformation des aliments et l'approvisionnement en eau potable. C'est pourquoi plusieurs pays africains, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, ont développé et mis en place les plates-formes multifonctionnelles comme une solution à la réduction simultanée de la pauvreté monétaire et énergétique touchant particulièrement les femmes⁷. En effet, la plate-forme multifonctionnelle (PTFM) utilise un moteur diesel qui peut faire fonctionner différents modules permettant de fournir des services énergétiques tels que la mouture de céréales, le broyage de karité, le décorticage de riz ou du maïs, la charge de batterie, la soudure, etc.

Elle peut également fournir l'électricité nécessaire au fonctionnement d'un réseau d'eau ou d'électricité. La PTFM contribue non seulement à l'allègement des travaux des femmes mais aussi à l'émergence d'activités de création de richesses et à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base. Elle permet ainsi (i) le développement de l'artisanat ; (ii) la petite industrie, notamment agro-alimentaire ; et (iii) la distribution de l'eau et de l'électricité. Face à cette multitude de fonctions des PTFM, elles permettront certainement d'atteindre les résultats suivants :

- le développement de structures communautaire et coopérative en charge du développement et de la maintenance des installations ;
- l'amélioration de la santé : la distribution d'eau potable et l'éclairage des centres de santé améliorent les conditions sanitaires. En outre, la durée du repos est allongée car, l'eau étant disponible au village, les femmes n'ont plus à se lever tôt pour effectuer la corvée d'eau ;
- une amélioration du taux de fréquentation des écoles notamment pour les jeunes filles qui sont libérées des tâches domestiques ;

⁷ En tenant compte de la reconnaissance internationale des PTFM en tant que solution permettant d'accélérer l'accès aux services énergétiques (Sommet Développement Durable Johannesburg 2002, Septembre 2010 Sommet OMD: Energie, élément majeur pour l'atteinte des OMD, Décembre 2010 Assemblée Générale des Nations Unies déclare 2012 Année Internationale de l'Energie Durable pour Tous ; Septembre 2011 lancement officiel de l'initiative du SG des NU sur l'Energie Durable pour Tous (SE4ALL) à l'horizon 2030 ; Novembre 2012, Résolution CEMA: Réponse Africaine à SE4ALL ; Décembre 2012, Résolution AG NU, Déclarant à l'unanimité « 2014-2024 Décade de l'Energie Durable pour Tous » ; 31 Mai 2013; lancement officiel Hub Africain SE4ALL à Marrakech ; Post-2015: SE4ALL reconnu comme objectif n°7 des ODD).

- le développement économique du village et la diversification des sources de revenus.

Annexe 08. Liste des arrondissements et villages bénéficiaires du projet

Commune	Arrondissements	Villages
BONOU	AFFAME	1. Affamè Centre 2. Dasso 3. Sota 4. Agbosso 5. Wovimè 6. Zoukou 7. Agbosso-kota
	ATCHONSA	8. Agonhoui 9. Agomahan 10. Dogba 11. Dogba hê 12. Gboa 13. Atchonsa Centre 14. Agonkon
	DAME-WOGON	15. Ahouanzonmè 16. Assrossa (UCD) 17. Avlankanmè 18. Damè-Wogon 19. Gnahoui Zounmè
	HOUNVIGUE	20. Adido (UCD) 21. Allankpon 22. Hounvigùè 23. Abéokouta 24. Atankpè 25. Azonzounmè
	BONOU	26. Agbonan 27. Atchabita 28. Ayogo 29. Assongbossa 30. Bonou Centre 31. Lokossa 32. Ouébossou 33. Tovoh 34. Sotinkanmè

Annexe 09. Liste des douze (12) Villages du Millénaire au Bénin

Départements	Communes		Villages	Population	
	Dénomination	Indice de pauvreté %	Dénomination	RGPH 2002	Estimation en 2010
Alibori	Banikoara	57,5	Kandérou	2 966	4 019
			Founougo A	6 116	8 287
			Founougo B	5 872	7 956
Atacora	Boukoubé	38,9	Dipoli	1 488	1 536
Atlantique	So-Ava	43,8	Dakomey	5 507	6 752
Borgou	Tchaourou	48,4	Kpari	3 918	5 736
Collines	Bantè	44,9	Illagbo	2 713	4 262
Couffo	Toviklin	46,1	Tohounhoué	1 108	1 281
Donga	Ouaké	38,1	Komdé	1 347	1 772
Littoral	Cotonou	30,3	Djidjè1	4 117	4 828
Mono	Bopa	42,4	Agbodji	1 960	2 185
Ouémé	Dangbo	45,9	Yokon	2 092	2 273
Plateau	Sakété	43,4	Dagbao	2 406	2 603
Zou	Zangbanado	44,4	Lègbado	922	973
TOTAL		37,4 (Bénin)		42 532	54 464

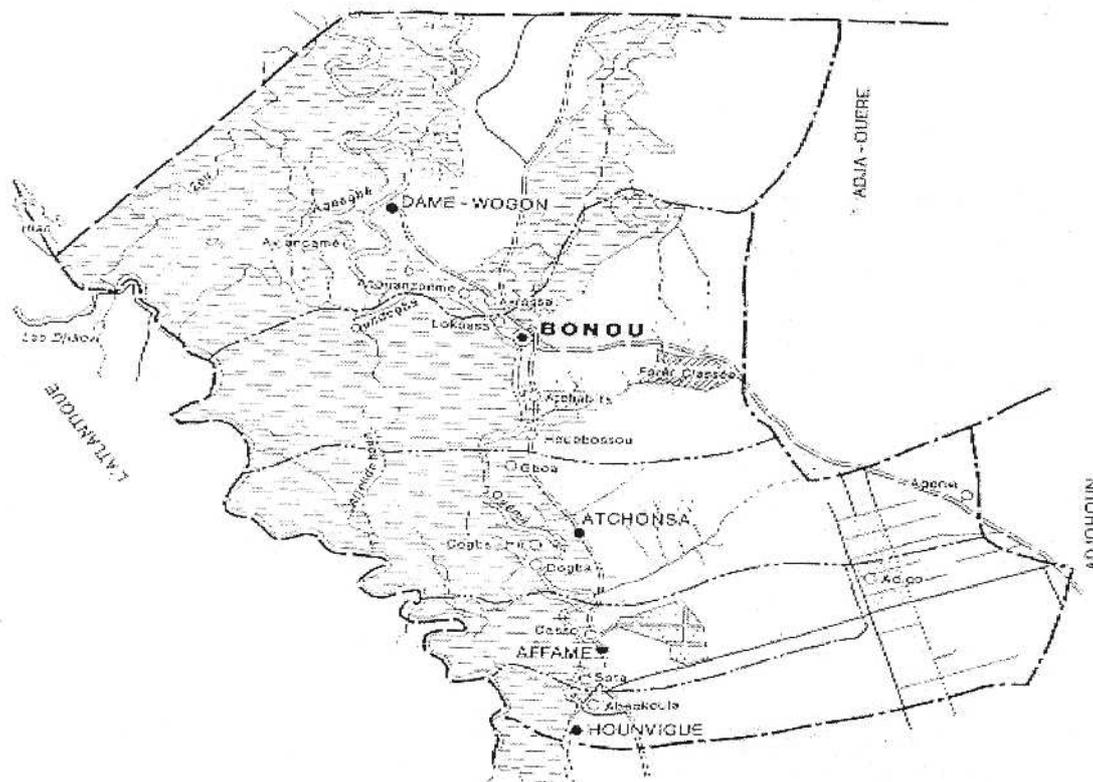
Annexe 10. Situation des infrastructures d'accès à l'eau potable à Bonou

Arrondissements	Bornes fontaines (BF)				Forages				Population	Besoin normatif en équivalent point d'eau
	Nombre de BF opérationnelle	Nombre de BF non opérationnelles	Taux de fonctionnalité (%)	Total	Nombre de forages opérationnels	Nombre de forages non opérationnels	Taux de fonctionnalité (%)	Total		
AFFAME	0	27	0	27	1	2	33	3	10890	44
HOUINVIGUE	10	0	100	10	8	8	50	16	5525	22
BONOU	17	0	100	17	0	9	0	9	11666	47
ATCHONSA	23	0	100	23	2	2	50	4	9000	36
DAME-WOGON	7	0	100	7	9	2	82	11	7349	29
Total	57	27	68	84	20	23	47	43	44430	178

f up

Annexe 11. Carte géographique de la Commune de Bonou

BONOU



LEGENDE	
Limite de Province	— — — — —
Limite de District	— · — · — · —
Limite de Commune	— — — — —
Chef-lieu de District	●
Chef-lieu de Commune	●
Village	○
Hameau	○
Route Principale	— — — — —
Route Secondaire	— · — · — · —
Piste	— — — — —
Cours d'eau	~~~~~
Marécage	
Plantation	▨ ▨ ▨ ▨ ▨

Source : R. G. P. H. 1979 - INSAE



F *Upp* *fl-*

REPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité-Justice-Travail

Bonou, le 22 Septembre 2015

DEPARTEMENT DE L'OUEME

COMMUNE DE BONOU

N°1G/ *MS* /SG/SAG/ST/SAFE/SPDC

ENGAGEMENT

Je soussigné, **Alexandre A. ZANNOU**, Président du Conseil Communal de la Commune de Bonou, m'engage à libérer la somme de cinquante millions (50.000.000) F CFA au titre de la contrepartie de la Commune de Bonou au financement du Projet Commune du Millénaire pour un Développement Durable de Bonou (PCM-Bonou), à raison de dix millions (10.000.000) F CFA par an.

En foi de quoi, la présente lettre d'engagement est faite pour servir et valoir ce que droit.

Le Maire de la Commune de Bonou,

 *[Signature]*
Alexandre A. ZANNOU

PJ : Délibération du Conseil Communal portant autorisation du paiement de la contribution financière de la mairie de Bonou dans le cadre de la mise en œuvre du projet Commune Millénaire